



LES OPINIONS FACE A L'OUVERTURE DU RESEAU DE VENTE DES MEDICAMENTS NON-REMBOURSES

Catherine DUFLOS
Georges HATCHUEL

CAHIER DE RECHERCHE N° 250

DECEMBRE 2008

Département « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Dirigé par Georges HATCHUEL

Cette étude a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Sommaire

	<i>Pages</i>
Note de synthèse	1
Introduction	5
Chapitre I : L'achat de médicaments sans ordonnance	8
Chapitre II : La perception de la libéralisation de la vente de médicaments non-remboursés	15
1. L'acceptation de la mise en libre service de certains médicaments	16
2. Les effets ressentis de la mise en libre service de certains médicaments	29
2.1 Les effets de l'accès libre aux médicaments OTC dans les officines	30
2.2 Les effets ressentis de l'éventuelle vente libre de médicaments dans les grandes surfaces	38
Chapitre III : Un bilan des opinions relatives à l'ouverture du réseau de distribution des médicaments non-remboursés	46
1. Les principales répercussions envisagées	47
2. Les avantages et les inconvénients perçus de l'ouverture du réseau de distribution de médicaments	56
2.1 Les avantages de l'ouverture du réseau de vente des médicaments	56
2.2 Les inconvénients de l'ouverture du réseau de vente des médicaments	62
3. Le lieu préféré pour acheter ses médicaments sans ordonnance : les pharmacies	67
4. Une typologie des opinions sur l'ouverture du marché de la distribution des médicaments non-remboursés	70
Bibliographie	84
Annexes : Tableaux complémentaires de résultats	86
Libellé des questions analysées	108

Note de synthèse

L'évolution des modes de vie, et notamment la consommation grandissante des biens et des services de santé, n'ont cessé, depuis plusieurs années maintenant, de contribuer à un accroissement accéléré des dépenses de l'Assurance Maladie et de conforter une de ses conséquences les plus apparentes, le déficit de la Sécurité Sociale. En tout cas, force est de constater qu'un nombre croissant de médicaments ne sont plus aujourd'hui remboursés, ou ne le sont que partiellement. Et si les traitements pour les maladies graves ne sont pas directement touchés par les déremboursements, ce n'est maintenant plus le cas pour un certain nombre de pathologies plus ou moins bénignes. Un processus affirmé de développement de l'**automédication** semble donc engagé, tiré parallèlement par la progression de la parapharmacie et la diffusion des achats sur Internet.

Cet essor des médicaments non-remboursés, et l'augmentation constatée de leurs prix¹, ne pouvaient évidemment qu'accroître les interrogations, récurrentes depuis plusieurs années, sur le **monopole des pharmacies** en France. D'autant qu'au début 2008, non seulement la **Commission Européenne** a rappelé à l'ordre l'Etat Français pour inciter à une réelle concurrence dans le secteur, mais aussi parce que la **Commission ATTALI** a prôné, parmi ses 316 propositions pour la libération de la croissance française, **une déréglementation de la pharmacie**, suscitant une « levée de boucliers » dans la profession. Michel Edouard Leclerc en a d'ailleurs profité pour lancer alors une offensive pour la préconisation de la vente libre de médicaments non-remboursés en grandes surfaces, affirmant que si ce marché était ouvert à la grande distribution, il vendrait ces produits 25% moins cher.

En tout cas, le gouvernement a pris, depuis, la décision « de passer le pas », en mettant en accès libre au comptoir des pharmacies d'officines, un certain nombre de médicaments non-remboursés, dits médicaments OTC (« Over The Counter », soit « de l'autre côté du comptoir »). Cette décision a pris effet le 1^{er} juillet 2008. Près de 250 médicaments non remboursables sont concernés et leur nombre devrait à l'avenir s'accroître.

C'est dans ce contexte que, compte tenu des questions soulevées, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a proposé au CREDOC d'inclure dans son programme de recherches 2008 une étude portant sur **les réactions de la population face à l'ouverture du réseau de vente des médicaments non-remboursés**. Un jeu de questions sur ce thème a donc été inséré dans l'enquête

¹ En France, les prix de ces médicaments sont libres, contrairement aux médicaments remboursables, prescrits sur ordonnance, dont les prix sont arrêtés par l'Etat.

permanente du CREDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ». La vague de juin 2008 en a été le support².

Ce rapport en présente les résultats et leur analyse détaillée. **Cinq enseignements principaux** s'en dégagent :

1. L'achat de médicaments sans ordonnance touche globalement 58% de la population. Mais **un quart environ** (23% exactement) **est davantage concerné par l'achat de tels médicaments**, soit en y recourant « assez souvent » (18%), soit « très souvent » (5%). Cette proportion d'acheteurs « réguliers » pourrait bien sûr être amenée à croître en fonction du nombre et de la nature des produits qui seront inscrits à l'avenir sur la liste des médicaments concernés par la mesure de libéralisation. En tout cas, la consommation courante de tels médicaments concerne davantage les femmes, les actifs, les 25-39 ans, les chargés de jeunes enfants, les cadres, les employés et les diplômés. Tandis que les bas revenus et les plus de 60 ans en sont de moindres utilisateurs.

Ainsi, le « profil-type » de l'acheteur « régulier » de médicaments hors prescription médicale est celui d'une femme de 25 à 39 ans, mariée ou vivant en couple, exerçant une activité professionnelle et élevant des enfants encore jeunes. C'est en tout cas le fait de 43% de ces femmes (contre 24% des hommes dans cette situation). En réalité, le **particularisme féminin** se retrouve ici quels que soient les autres critères socio-démographiques étudiés.

2. Consommateurs ou pas de médicaments sans ordonnance, les enquêtés se montrent **plutôt réticents** à la mise en vente libre de ces médicaments disponibles sans prescription médicale, et ce **quel que soit le type d'ouverture du marché envisagé** : ainsi, 52% de la population se déclarent opposés à l'accès libre de ces médicaments dans les officines même ; 66% le sont en ce qui concerne la vente libre dans les grandes surfaces ; et 75% ne sont pas non plus favorables à l'ouverture de ce marché aux commerces de proximité. D'ailleurs, l'opinion semble faire une vraie différence entre « professionnels de santé » et « commerçants » : elle trouverait indispensable, à 87%, d'avoir « un professionnel de santé » sur place pour dispenser des conseils, si on pouvait trouver les produits de santé courants dans les grandes surfaces. Quant à l'ouverture dans les commerces de proximité, la population est de toutes façons convaincue qu'un tel dispositif ne favoriserait pas, à lui seul, le maintien de ces petits commerces.

Seul bémol à cette frilosité apparente : les consommateurs « réguliers » d'automédication sont, à 56%, favorables à la mise en libre service des médicaments OTC dans les officines. Par contre, ils y sont eux aussi défavorables dans les grandes surfaces (à 59%) ou dans les commerces de proximité (à 69%).

² Enquête réalisée en juin 2008 auprès d'un échantillon de 2011 personnes, âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population résidente. Les interviews se sont déroulées en face à face.

3. Au-delà de ces attitudes, favorables ou opposées à la libéralisation, une bonne majorité de la population (60%) considère que la mise en accès libre, dans les pharmacies, de médicaments non-remboursés incitera les consommateurs **à demander plus de conseils** à leur pharmacien, mais aussi (à 59%) incitera les utilisateurs **à acheter davantage ce type de produits**. L'opinion est encore plus convaincue (à 63%) de cet effet incitatif à la consommation au cas où serait décidée une ouverture du réseau de vente à la grande distribution. En revanche, dans ce dernier cas, l'opinion admet (à 68%) que cela offrira un **réel gain de temps et de praticité** aux consommateurs.

Il reste que du point de vue économique, l'opinion est moins assurée des retombées positives du processus de libéralisation : certes, une bonne moitié de la population estime encore que cela **va stimuler le jeu de la concurrence** (en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix), plus d'ailleurs en ce qui concerne la grande distribution (59%) que les pharmacies (51%). Mais **le scepticisme l'emporte sur la baisse durable des prix** qui pourrait en résulter. C'était pourtant là l'un des objectifs principaux de la libéralisation du marché : 40% des enquêtés ne croient pas à cette baisse durable pour l'ouverture dans les pharmacies et 49% n'y croient pas pour la libéralisation dans les grandes surfaces.

4. Quand l'analyse ne porte plus sur l'ouverture éventuelle du marché dans **chacun** des réseaux de distribution concernés, mais est relative aux répercussions **globales** (avantages, inconvénients) de cette mise en libre accès de certains médicaments, la **frilosité prudente** de l'opinion réapparaît. Cela tient avant tout au fait que plus des quatre cinquièmes des enquêtés (81%) considèrent que l'ouverture de ce marché **« présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication) »**. Bien sûr, beaucoup (57%) pensent que cette décision facilitera la vie quotidienne des utilisateurs, mais les risques d'erreurs, de contre-indications ou d'abus, et la banalisation de l'automédication qui en résulteraient, paraissent, aux yeux de l'opinion, suffisamment aigus pour contrecarrer les avantages potentiels de cette ouverture. De plus, 53% des enquêtés pensent que cela va conduire à la disparition de certaines officines et 53% à une baisse des consultations des médecins. En un mot, les risques perçus pour la santé, voire pour le système de soins, sont loin d'être compensés par une hypothétique baisse de prix : en réalité, 55% de la population ne croient pas en une telle baisse.

En tout cas, les **préoccupations sanitaires** traversent ici quasi indifféremment **tout** le corps social. De fait, l'opinion est catégorique : si le libre choix leur était donné, 77% des enquêtés affirment qu'ils préféreraient acheter leurs médicaments non-remboursés dans les **pharmacies**. Les grandes surfaces ne sont ici citées que par un dixième des enquêtés. Autrement dit, **les risques sanitaires potentiels l'emportent largement, dans les attitudes, sur les éventuelles baisses de prix ou sur le gain de temps envisagé**.

D'ailleurs, quand on demande directement à la population, quel est l'**avantage principal** de l'éventuelle ouverture du marché des médicaments, **près d'un quart (24%) tranche**

d'emblée en avouant n'y voir « aucun avantage ». 23% citent la diminution des prix et 19%, le gain de temps pour le consommateur.

En revanche, quand il s'agit des **inconvénients ressentis**, **58%** se regroupent autour de l'idée que le « travers » principal tient dans **les risques d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi**. Lui succède en deuxième position, **la banalisation de l'automédication** (19% des citations).

En un mot, l'opinion craint que l'ouverture du marché -même si on lui reconnaît quelques avantages- soit susceptible de provoquer une consommation médicamenteuse accrue, présentant des risques pour la santé.

- 5.** La **typologie réalisée** (en cinq groupes), qui permet de synthétiser les différentes facettes des attitudes, confirme que sur ce sujet, **la variable « risques pour la santé » est une de celles qui pèsent le plus lourdement dans la structuration de « l'espace des opinions ».**

Les attitudes ne varient pas vraiment en tout cas, ni en fonction des habitudes d'achat de médicaments non-remboursés, ni en fonction des variables socio-démographiques.

Le seul groupe (groupe 1) vraiment favorable à la libéralisation ne représente que 18% de la population : il est précisément composé des seuls individus ne voyant, dans ce projet de libéralisation, **aucun risque important** pour la santé des consommateurs.

Les opposants francs constituent 46% de l'opinion (groupes 3 et 4). Ils sont très préoccupés par les risques sanitaires de l'ouverture du marché. Une partie d'entre eux y voit même des dangers pour le système de santé lui-même (diminution du nombre de pharmacies, baisse des consultations de médecins). Aucun n'y voit d'avantages sous forme d'une baisse durable des prix des médicaments.

Enfin, **un bon tiers de la population (34%) apparaît tiraillé (groupe 2)** : les avantages certains de la libéralisation ne lui paraissent pas à la hauteur des risques sanitaires suscités. Ce sont en réalité ces risques qui, en faisant hésiter ce groupe, font en même temps basculer l'opinion dans une frilosité apparente face à la libéralisation envisagée.

* * *

*

Introduction

L'industrialisation massive de la fabrication des médicaments, le développement considérable des besoins –et des dépenses- de santé et les attentes à l'égard de l'assurance maladie, l'automédication grandissante, le déremboursement partiel d'un nombre croissant de médicaments, l'essor de la parapharmacie, le développement d'Internet et des réseaux étrangers de distribution des médicaments, la contrefaçon, l'augmentation des prix des médicaments non-remboursés font incontestablement partie, parmi d'autres, des causes multiples expliquant le foisonnement des interrogations, récurrentes depuis quelques années, sur l'avenir de la pharmacie d'officine, sur son rôle de conseil et de dispensation du médicament et sur les inquiétudes de la profession³, avec en arrière-plan, des questions de fond sur le sens et les justifications données au **monopole** attribué en France, depuis 1941, aux pharmaciens.

Le début 2008 a connu une flambée de ces interrogations pour au moins deux raisons, très médiatisées :

- D'abord, la **Commission Européenne** a engagé, comme elle l'a fait pour l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie, une « procédure d'infraction contre l'Etat Français qui bloque l'entrée de non-pharmaciens au capital des officines » ; la Commission pourrait maintenant « lancer une injonction contre le monopole... En 2009, le principe d'indivisibilité de la propriété et de la gérance pour les officines devrait disparaître »⁴.
- Ensuite, la Commission **Attali**⁵ recommande, parmi ses 316 propositions, de **déréglementer** la pharmacie : « suppression du monopole de la vente des médicaments sans ordonnance, ouverture du capital des officines à des non-pharmaciens, remise en cause de la limitation du nombre d'installations... En recommandant de déréglementer la pharmacie, la Commission Attali a suscité une levée de boucliers des 23 000 officines françaises »⁶.

Dans le même temps, dans un rapport remis au ministre du Logement et de la Ville, Robert ROCHEFORT formulait, parmi ses 34 propositions générales pour les commerces des villes et des quartiers, celle « d'autoriser la vente de produits pharmaceutiques courants dans certains petits commerces de quartier »⁷. La presse s'en est fait l'écho⁸.

³ Voir Le Livre Blanc de janvier 2008, élaboré par l'Ordre National des Pharmaciens (« La pharmacie d'officine en France. Bilan et Perspectives »). Il reprend une partie de ces inquiétudes en les situant en évolution.

⁴ Voir Le Monde du 01/10/2007 : « La pression monte pour déréglementer les pharmacies ».

⁵ Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française, sous la présidence de Jacques ATTALI, janvier 2008.

⁶ Voir l'Express du 12/03/2008 : « Pharmaciens – La fièvre monte ».

⁷ Robert ROCHEFORT : « Un commerce pour la ville », Rapport au ministre du Logement et de la Ville, février 2008, publié aux éditions de l'Aube en avril 2008.

⁸ Voir par exemple Le Figaro du 21/02/2008 : « Bientôt de l'aspirine chez l'épicier ? ».

C'est dans ce contexte que Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, a pris la décision d'autoriser, à partir du deuxième trimestre 2008, la mise à disposition de certains médicaments devant le comptoir des pharmacies d'officine, en accès direct, et ce dans un espace spécialement dédié à cet effet. Près de 250 médicaments non remboursables sont concernés, avec mise à disposition pour les patients de fiches d'information sur les pathologies, les produits vendus ou les risques d'interactions médicamenteuses. L'objectif affiché du dispositif est de faire baisser les prix des médicaments en instaurant une plus grande concurrence entre les laboratoires et les officines pour les produits non-remboursés⁹. La mesure a été présentée lors d'une conférence de presse tenue le 1^{er} juillet 2008, jour de parution du décret au Journal Officiel¹⁰, avec la liste des médications concernées¹¹. Les pharmaciens peuvent donc désormais vendre en libre accès certains « médicaments de médication officinale ». Rappelons en effet qu'en France, les prix des médicaments non-remboursés, dits « familiaux » ou « OTC » (« *Over the counter* », soit « de l'autre côté du comptoir »)¹², sont libres. Contrairement aux médicaments remboursables, prescrits sur ordonnance, dont les tarifs sont arrêtés par l'Etat.

Lors de cette même conférence de presse de juillet 2008, Roselyne Bachelot se défendait de voir dans cette mesure une étape vers la vente libre de médicaments en grandes surfaces, répondant là notamment à la campagne lancée au printemps 2008 par Michel Edouard Leclerc, affirmant que si le marché des médicaments non-remboursés était ouvert à la grande distribution, lui-même vendrait ces produits 25% moins cher dans ses parapharmacies¹³.

Ainsi, un « pas en avant » a été franchi en France en autorisant désormais la vente en libre-service de médicaments OTC au sein des pharmacies.

C'est dans cet environnement que, compte tenu des questions soulevées, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a proposé au CREDOC d'inclure dans son programme de recherches 2008 une étude portant sur les **réactions de la population face à l'éventuelle ouverture du réseau de vente des médicaments non-remboursés**. Le grand public est-il aujourd'hui favorable à la mise en libre accès, dans les pharmacies, de certains de ces médicaments délivrés sans ordonnance ? Est-il favorable à l'extension de leur vente libre dans les grandes surfaces ? Sous quelles conditions ? Plus généralement, quels avantages l'opinion voit-elle à l'ouverture du réseau de distribution des médicaments ? Quels inconvénients lui associe-t-elle ? Quelles conséquences lui attribue-t-elle, en termes économiques (répercussion sur les prix, concurrence...), en matière de

⁹ Voir l'Express du 17/01/2008 : « Bientôt des médicaments en libre service » et Le Point du 17/01/2008 : « Des médicaments en libre service ».

¹⁰ Cf. Décret n° 2008-641 du 30 juin 2008 relatif aux médicaments disponibles en accès direct dans les officines de pharmacie. JORF n°0152 du 1 juillet 2008.

¹¹ Liste établie par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (Afssaps).

¹² Selon les classifications utilisées en médecine. Ici, le classement s'opère entre les médicaments « éthiques » qui sont vendus en pharmacie uniquement sur présentation de l'ordonnance du médecin et les médicaments OTC (*Over the counter*), vendus directement sans qu'une ordonnance de médecin soit nécessaire. Ces médicaments OTC sont également souvent appelés « médicaments d'automédication ». Ces derniers comprennent également les médicaments contenus dans la pharmacie familiale.

¹³ Voir Le Figaro du 07/04/2008 : « Leclerc s'attaque au monopole des pharmacies ». Voir aussi Libération du 16/04/2008 : « Les pharmaciens prescrivent à Leclerc une cure de vérité » et L'Express du 04/04/2008 : « Leclerc confond médicaments et marchandises ».

risques sanitaires (automédication, risques d'abus, interactions, surdosages, contrefaçons...), mais aussi en termes d'avenir pour les officines, voire à l'égard du rôle des médecins (diminution des consultations, réduction des prescriptions médicales) ?

Pour répondre à ces questions, peu analysées jusqu'alors, le CREDOC a interrogé un échantillon représentatif de la population nationale, en insérant une vingtaine de questions sur ces sujets dans la vague de juin 2008 de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* ». Le présent rapport en analyse les résultats. Il est organisé en trois chapitres :

- * Le premier est consacré à **l'achat de médicaments sans ordonnance** : quelle est la fréquence déclarative d'achat de tels médicaments ? Qui, dans la population, en consomme le plus souvent ?
- * Le deuxième s'intéresse à **la perception que la population a de la libéralisation de la vente de médicaments**. Plus précisément, l'opinion est-elle favorable à la mise en libre accès, **dans les pharmacies**, de médicaments disponibles sans ordonnance et non-remboursés ? Que pense-t-elle de **l'extension aux grandes surfaces** de la vente libre de ces médicaments ? Y apposerait-elle des conditions ? Est-elle prête à l'accepter également pour les petits **commerces de proximité** ?

Cette analyse s'accompagne d'une prise en compte des opinions portant sur les **effets de cette mise en libre accès**, que ce soit en termes de baisse de prix, de concurrence, de choix des produits, d'incitation à la consommation, de gain de temps pour les consommateurs. Les effets attendus ne sont évidemment pas les mêmes quand il s'agit de la mise en libre accès dans les pharmacies ou dans les grandes surfaces.

- * Le chapitre III propose **un bilan des opinions sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments non-remboursés**. Le plus frappant est que l'opinion publique met davantage en avant les risques que cette ouverture pourrait faire peser sur la santé des patients (abus, automédication) que ses avantages en terme de facilitation de vie des consommateurs ou de baisse des prix.

En tout cas, la **partition** en cinq groupes, réalisée à partir d'une analyse des correspondances multiples, met bien en évidence que le facteur « risques pour la santé des personnes » est prédominant et masque même certains des effets avantageux que l'on peut attribuer à la libéralisation de la vente des médicaments.

Rappelons quelques éléments méthodologiques. L'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » est réalisée en face à face. Celle de juin 2008 a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 2011 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus. La liste complète des questions analysées dans ce rapport figure en annexe, page 108.

Chapitre I :

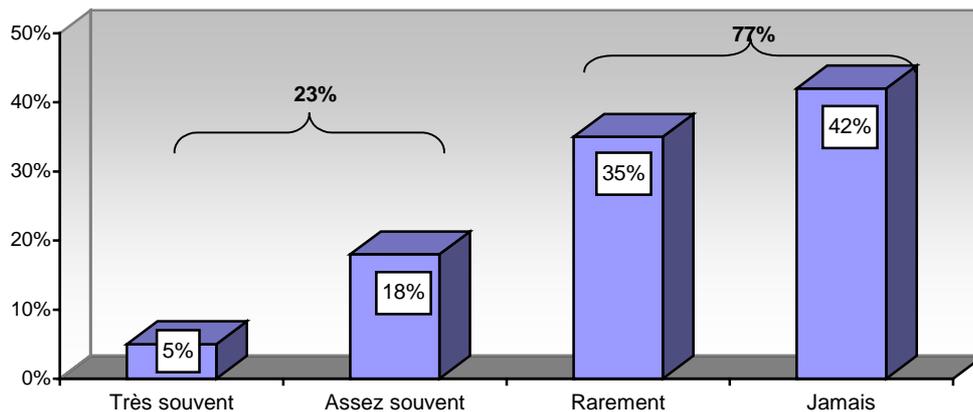
L'achat de médicaments sans ordonnance

La mise en accès direct ne concernant que les médicaments de médication officinale, il était évidemment intéressant de disposer au préalable d'une idée de la part de consommation de ce type de produits. Afin de pouvoir en évaluer l'impact sur les opinions concernant l'ouverture du réseau de distribution concerné. On a donc demandé aux enquêtés d'indiquer la fréquence avec laquelle ils achètent des médicaments sans prescription médicale.

Selon ces déclarations, le phénomène touche **globalement** plus d'un individu sur deux (58%). Mais **un quart environ de la population** (23% exactement) **apparaît davantage concerné par l'achat de médicaments sans ordonnance** : 18% des interviewés disent en effet y recourir, sur leur propre initiative, « **assez souvent** » et 5% « **très souvent** ». On peut donc admettre qu'une large majorité de la population (77%) n'adopte pas ce comportement, tout au moins n'en fait pas une habitude : 35% des enquêtés déclarent acquérir « **rarement** » ce type de produits et 42%, « **jamais** ».

Graphique 1

Vous, personnellement, vous arrive-t-il d'acheter des médicaments sur votre propre initiative, sans prescription médicale ?



Source : CREDOC - Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Moins de 3 individus sur 10 achètent donc plutôt « régulièrement » des médicaments sur leur propre initiative. La proportion de ces patients consommateurs est loin d'être négligeable. Il s'agit ici, rappelons-le, de médicaments vendus hors prescription médicale et non-remboursés, c'est-à-dire plutôt « de confort », en tout cas non destinés à soigner une pathologie diagnostiquée, pour laquelle le médecin prescrit un traitement et délivre une ordonnance à présenter au pharmacien. Cette proportion pourrait néanmoins être amenée à croître, en

fonction de la nature et du nombre de produits qui sont maintenant inscrits (ou le seront à l'avenir) sur la « liste des médicaments de médication officinale » (selon les termes du décret)¹⁴. Autrement dit, elle pourrait croître en fonction de l'évolution du processus d'automédication¹⁵.

Quoi qu'il en soit, l'analyse socio-démographique des réponses à la question montre que la fréquence d'achat de ce type de médicaments connaît certaines variations catégorielles, assez ciblées. A vrai dire, les écarts s'opèrent ici essentiellement entre les consommateurs que l'on peut qualifier de plutôt « réguliers » (assez souvent ou très souvent) et les « non-consommateurs » (jamais), l'accès bien plus occasionnel (rarement) se révélant être une attitude plutôt neutre dans le corps social, aujourd'hui sans particularisme véritablement affirmé.

Plusieurs critères sont à l'origine d'écarts catégoriels : l'activité, l'âge, la présence d'enfants, le niveau de formation et le montant des revenus en font partie (Tableau 1). Mais **l'élément le plus déterminant tient au sexe** : la pratique courante d'achat de tels médicaments est plus **spécifiquement féminine**. Ainsi :

- * **Les femmes sont globalement des consommatrices plus régulières** : 28% (contre 16% des hommes) disent acheter *souvent* ou *très souvent* des médicaments sur leur propre initiative.
- * Les **actifs** sont davantage concernés (27%, contre 18% des inactifs), notamment les **salariés** (27%). Le taux s'élève même à 37% chez les **femmes actives** (contre 18%, chez les hommes actifs).
- * **Avoir des enfants de moins de 20 ans à charge** est un élément qui favorise l'acquisition plus fréquente de médicaments sans prescription médicale (27%, contre 19% quand on n'en a pas), et plus encore lorsqu'il s'agit de **jeunes enfants** (33% de ceux qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans au foyer, contre 21% de ceux qui n'en ont pas).
- * C'est entre 25 et 59 ans que l'on y a le plus souvent recours (27%), c'est-à-dire durant la période d'activité. Avec une accentuation **entre 25 et 39 ans** (30%), étape de construction de sa cellule familiale (on se marie ou on vit en couple et on a des enfants encore jeunes). Et **les femmes actives avec enfants sont plus spécialement consommatrices** (38-40%, selon l'âge des enfants). Tandis que 58% des plus de 70 ans disent ne « jamais » acheter ce type de médicaments. Il est vrai qu'en vieillissant, on consulte plus couramment le médecin qui prescrit alors le traitement nécessaire

¹⁴ Près de 250 médicaments sont actuellement concernés. Aspirine, paracétamol, ibuprofène en font notamment partie, ainsi que les substituts nicotiniques. Mais il s'agit d'une « première liste » : au total, 3000 produits « seraient potentiellement éligibles » (cf. en particulier, la Mutualité Française : « Accord sur l'automédication. Des médicaments en libre service dans les pharmacies », 17/01/2008).

¹⁵ Voir à ce sujet « La médecine de confort », par Robert Rochefort, CREDOC, Consommation et Mode de Vie, N° 83, janvier 1994.

Tableau 1

Vous personnellement, vous arrive-t-il d'acheter des médicaments sur votre propre initiative, sans prescription médicale ?

	Très ou assez souvent ¹	Rarement	Jamais	TOTAL	(en %) Cumul « rarement » et « jamais »
Sexe :					
Homme	16	34	50	100	84
Femme	28	38	34	100	72
Age :					
Moins de 25 ans	18	34	48	100	82
25 à 39 ans	30	38	32	100	70
40 à 59 ans	24	38	38	100	76
60 à 69 ans	16	38	46	100	84
70 ans et plus	14	27	58	100	85
Diplôme :					
Aucun diplôme (cep)	16	30	54	100	84
Bepc (inférieur au bac)	20	36	44	100	80
Bac (niveau bac)	28	38	34	100	72
Diplôme du supérieur	30	39	31	100	70
PCS :					
Indépendant	22	35	43	100	78
Cadre supérieur	33	37	30	100	67
Profession intermédiaire	32	36	32	100	68
Employé	31	38	31	100	69
Ouvrier	15	37	48	100	85
Retraité	15	33	52	100	85
Reste au foyer	20	34	46	100	80
Autre inactif (étudiant)	20	37	43	100	80
Situation d'emploi :					
Actif occupé	27	37	36	100	73
<i>Dont</i> : salarié	27	38	35	100	73
Inactif	18	33	49	100	82
Chômeur	25	31	44	100	75
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €	13	33	54	100	87
900 à 1 500 €	18	35	47	100	82
1 500 à 2 300 €	26	30	44	100	74
2 300 à 3 100 €	24	40	36	100	76
3 100 € et plus	28	39	33	100	72
Taille d'agglomération :					
Moins de 2 000 hab.	20	36	44	100	80
2 000 à 20 000 hab.	23	31	46	100	77
20 000 à 100 000 hab.	22	36	42	100	78
100 000 hab. et plus	23	38	39	100	77
Paris, agglomération parisienne	26	35	39	100	74
Ensemble de la population	23	35	42	100	77

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

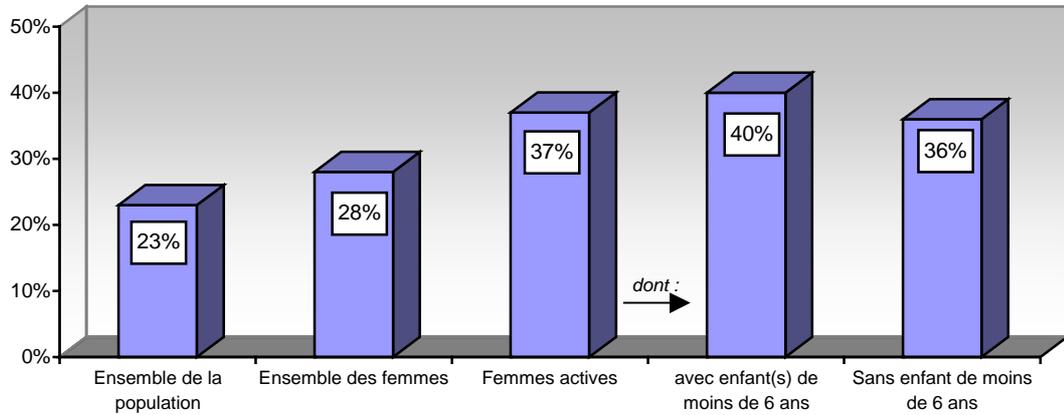
1 Cumul des modalités « très souvent » et « assez souvent », compte tenu du nombre peu important de réponses concernant la première modalité.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Graphique 2

L'achat relativement fréquent de médicaments sans prescription médicale : un comportement plus caractéristique des femmes actives avec enfants

% déclarant acheter « souvent » ou « très souvent » des médicaments sans prescription médicale (*)



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

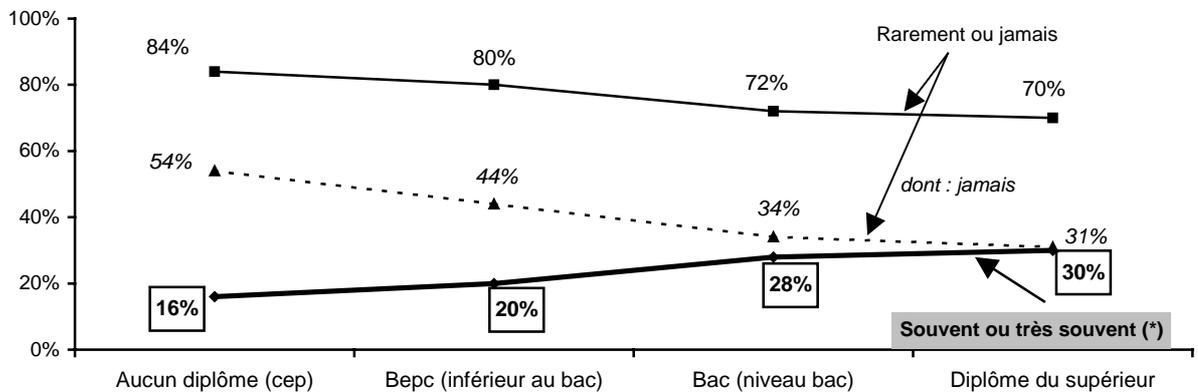
(*) Les deux modalités ont été regroupées, compte tenu du nombre peu important de réponses « très souvent ».

* Les **diplômés** (bac ou plus) se procurent plus souvent de tels médicaments : c'est le cas de 29% d'entre eux, contre 16% des non-diplômés. Plus généralement, on constate que le recours fréquent aux médications, sur sa propre initiative, s'amplifie avec l'élévation du niveau de formation. Si bien que chez les diplômés du supérieur, on dénombre presque autant d'individus qui en achètent régulièrement (30%) que d'individus qui n'en acquièrent jamais (31%, cf. Graphique 3).

Graphique 3

La fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale, en fonction du niveau de formation

% d'individus déclarant acheter des médicaments sans prescription médicale....



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(*) Regroupement des deux modalités, compte tenu du nombre peu important de réponses « très souvent ».

- * S'agissant de médicaments non remboursés, il n'est pas très étonnant de relever une pratique d'achat un peu plus fréquente dans les classes moyennes et aisées (26%, entre 1 500 et 2 300 € de revenus mensuels et 28%, au-delà de 3 100 € par mois). Cette pratique est en tout cas bien **moins répandue chez les bas revenus** (16% en dessous de 1 500 €).
- * L'achat plutôt fréquent de médicaments sans ordonnance se rencontre plus souvent chez les **cadres** et les **employés** (à 31-33%). Tandis que la moitié des retraités n'en acquièrent *jamais* ; comme 48% des ouvriers.
- * Enfin, la localisation sur le territoire ne génère pas de comportements bien différents à cet égard. On notera néanmoins une propension à acheter davantage ce type de médicaments quand on réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne (26%, contre 20 à 23% ailleurs). Et là encore, plus souvent chez les Franciliennes (32%, contre 19% chez les hommes résidant dans cette agglomération).

A vrai dire, acheter régulièrement des médicaments selon son choix personnel est **avant tout caractéristique d'une population féminine, plus spécifiquement de femmes qui travaillent tout en élevant des enfants, et plutôt de jeunes enfants**. Ces femmes sont également plus souvent de statut socioculturel moyen ou élevé. Ainsi, dans tous les groupes les plus concernés (ceux que nous venons d'évoquer) par l'achat courant de ces médicaments « familiaux », une constante se vérifie : les femmes sont **systématiquement** bien plus nombreuses que les hommes à déclarer adopter de façon courante ce comportement (Tableau 2).

Tableau 2

**L'achat régulier des médicaments sans prescription médicale :
une attitude plus spécifiquement féminine, et surtout celle des femmes actives avec enfants**
- Champ : individus déclarant acheter « souvent » ou « très souvent » des médicaments sans prescription médicale (*)
(en %)

	Ensemble des acheteurs « réguliers »	Dont :	
		Femme	Homme
Exerce une activité professionnelle	27	37	18
Est salarié	27	37	18
Travaille en élevant au moins 1 enfant de moins de 6 ans	31	40	24
25 à 39 ans	30	40	19
Marié ou vivant en couple	25	34	18
Bac	28	37	19
Diplômé du supérieur	30	38	21
Cadre supérieur	33	49	23
Profession intermédiaire	32	41	23
Employé	31	35	17
Dispose de 3 100 € et plus de revenus mensuels dans son foyer	28	38	22
Réside dans l'agglomération parisienne	26	32	19
Ensemble de la population	23	28	16

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(*) Regroupement des deux modalités, compte tenu du nombre peu important de réponses « très souvent ».
Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Finalement, si l'on veut définir le **profil-type** de l'acheteur régulier de médicaments de confort, on peut dire qu'il s'agit plutôt d'une **femme ayant entre 25 et 39 ans, mariée ou vivant en ménage, exerçant une activité professionnelle et élevant des enfants encore jeunes**. C'est en tout cas le fait de **43%** de ces femmes (contre 24% des hommes dans cette situation et 23% en moyenne dans l'ensemble de la population).

S'agissant, rappelons-le, de remèdes à la portée de tous, on ne peut y recourir que pour des affections courantes et non en cas de pathologies « sérieuses ». On relève donc par ailleurs, dans cette logique, une consommation plus fréquente de ce type de médicaments chez les individus déclarant souffrir de maux de tête (ou migraines) ou de nervosité¹⁶ : 33% des premiers et 28% des seconds déclarent y recourir de façon assez habituelle (contre 17 et 19%, chez ceux qui n'en sont pas atteints¹⁷). Ce comportement est, là aussi, accentué chez les actifs (41 et 33%). Avec, encore une fois, un particularisme féminin prononcé (Tableau 3). Le taux d'achat habituel de ces médicaments atteint par exemple 48% chez les femmes actives déclarant éprouver des maux de tête ou des migraines et 43%, chez celles se plaignant de nervosité. Le phénomène est bien moins net en ce qui concerne l'état dépressif ressenti, pathologie relevant davantage de médicaments sur prescription médicale. Il s'atténue encore quand on a un état de santé déclaré plus déficient (handicap, infirmité, maladie chronique grave)¹⁸.

Tableau 3

L'achat courant de médicaments sans prescription médicale : un phénomène plus fréquent quand on souffre de petites affections, et plus particulièrement encore chez les femmes

- Champ : individus déclarant acheter « souvent » ou « très souvent » des médicaments sans prescription médicale (*)

(en %)

	Ensemble des acheteurs « réguliers »	Dont :	
		Femme	Homme
A souffert au cours des quatre dernières semaines de maux de tête, de migraines	33	38	25
<i>Dont : actif</i>	41	48	31
A souffert au cours des quatre dernières semaines de maux de nervosité	28	33	21
<i>Dont : actif</i>	33	43	23
A souffert au cours des quatre dernières semaines d'état dépressif	25	29	ns
<i>Dont : actif</i>	28	36	ns
Déclare être atteint d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique ...	19	22	15
Ensemble de la population	23	28	16

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(*) Regroupement des deux modalités, compte tenu du nombre peu important de réponses « très souvent ». Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

¹⁶ Libellé exact de la question : « En dehors des longues maladies, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes. Vous personnellement, avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines (oui, non, ne sait pas) de maux de tête, migraines, de nervosité, d'état dépressif ? ».

¹⁷ Voir les résultats détaillés en Annexe I.

¹⁸ Libellé de la question : « Souffrez-vous d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique qui continuera à vous affecter dans l'avenir ? (oui, non, ne sait pas).

Enfin, même si recourir de façon assez habituelle à des médicaments de confort n'est pas un comportement majoritaire, il touche quand même un quart de la population. Il est cependant relativement important dans certaines catégories et même très conséquent chez les femmes en activité. Nous allons voir que le fait d'être habituellement consommateur de tels produits influe quelque peu sur les attitudes concernant la mise en vente libre de ces médicaments. Mais sans totalement renverser les attitudes.

Chapitre II :

La perception de la libéralisation de la vente de médicaments non-remboursés

Comment la population réagit-elle face à la mise en accès libre de certains médicaments non-remboursés, au comptoir des pharmacies ? Comment accueille-t-elle l'idée d'une éventuelle extension de la mise en libre service dans les grandes surfaces ? Est-elle favorable à l'autorisation de la vente libre de ces médicaments dans les commerces de proximité ? Quels sont les effets ressentis de « l'ouverture » du réseau de distribution de médicaments dans les pharmacies, comme dans la grande distribution ?

Deux constats principaux ressortent des réponses recueillies sur ces sujets :

- * L'opinion paraît globalement **plutôt réticente à la mise en vente libre de médicaments** disponibles sans prescription médicale. Elle l'est moins quand il s'agit de l'accès libre au comptoir des officines ; mais cette réticence est franche (à 66%) en ce qui concerne la vente libre dans les grandes surfaces ; et si tel était le cas, c'est à l'unanimité qu'elle souhaite la présence d'un professionnel de santé pour jouer un rôle de conseil. Enfin, la population rejette encore plus nettement (à 75%) la libéralisation de la vente de ces médicaments dans les commerces de proximité, persuadée qu'un tel dispositif ne favoriserait pas à lui seul, de toutes façons, le maintien de ces petits commerces.
- * Au-delà de ces positions, favorables ou défavorables à la libéralisation, une majorité de la population estime que la mise en accès libre des médicaments dans les officines incitera les consommateurs à demander **davantage de conseils** auprès de leur pharmacien. Mais aussi qu'elle sera **incitative à une consommation accrue**. Ce dont elle est un peu plus convaincue encore au cas où serait décidée une ouverture du réseau de vente à la grande distribution. En revanche, dans ce cas, l'opinion partage très volontiers l'idée que cela permettra un **gain de temps** pour le consommateur. La population est moins convaincue de la répercussion que le dispositif pourrait avoir en matière de concurrence réelle entre les différentes officines de pharmacie, même si le sentiment que ce dispositif permettra aux consommateurs de **mieux comparer les prix et les produits** l'emporte malgré tout. En tout cas, même si le grand public admet que la vente en libre service, dans les grandes surfaces, des médicaments non-remboursés permettra de mieux faire jouer la concurrence, 50% des enquêtés sont **sceptiques sur la baisse durable des prix** que cela pourra entraîner.

Nous allons analyser plus précisément ces éléments.

1. L'acceptation de la mise en libre service de certains médicaments

A vrai dire, l'idée de libéraliser la vente de médicaments non-remboursés¹⁹ ne génère pas un grand enthousiasme dans l'opinion. Du moins, la population lui réserve-t-elle un accueil assez prudent, même si elle accepte mieux le dispositif en ce qui concerne les officines. Ainsi :

- **Plus de la moitié des enquêtés** (52% exactement) disent n'être **pas favorables** à la mise en libre service, dans les **pharmacies**, de médicaments de médication officinale. Avec un relatif partage entre le rejet total (29% de réponses « non, pas du tout favorable ») et le refus modéré (23% de réponses « non, peu favorable »).
- **Les deux tiers de la population** se prononcent **négalement** face à l'éventualité de permettre aux **grandes surfaces** de vendre en libre service des médicaments sans prescription médicale et non-remboursés. Avec sans ambiguïté un refus net : 47% disent n'y être « pas du tout favorables ».
- Plus vive encore est la réaction face à la possibilité de permettre aux **commerces de proximité** de vendre ce type de médicaments : **les trois quarts des interviewés s'y opposent**. Et le *veto* est même majoritaire : 56% disent n'y être « pas du tout favorables ».

Autrement dit, l'acceptation de la mise en vente libre de certains médicaments n'obtient, en moyenne, la majorité des avis dans aucun des trois lieux de distribution proposés, même si elle s'en approche dans le cas des officines (47% d'avis favorables, contre 34% pour les grandes surfaces et 25%, pour les petits commerces). Est-ce la marque d'une certaine confiance dans le rôle de conseil du pharmacien auquel on sait, par ailleurs, que la population est très attachée²⁰ ? Il reste que l'approbation s'avère dans tous les cas bien plus modérée (réponse : « oui, assez favorable ») que catégorique (« oui, très favorable »).

¹⁹ Par souci d'éviter trop de lourdeurs dans l'expression, on ne répétera pas systématiquement les termes de « médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés ». On gardera donc en mémoire, tout au long du rapport, que chaque référence aux termes de « médicaments » désigne ici uniquement ce type de médicaments, non les médicaments relevant d'une prescription par un médecin.

²⁰ Selon les résultats d'une **enquête Ipsos**, réalisé le 18 et 19 janvier 2008, auprès d'un échantillon de 934 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, interviewées par téléphone, le pharmacien est d'abord et avant tout un professionnel de santé (87%), avant d'être un commerçant (13%). Et son rôle de conseil apparaît central : plus de 9 personnes sur 10 (92%) se disent très sensibles (41%) ou plutôt sensibles (51%) au fait que leur pharmacien soit en mesure de leur fournir des conseils quand il leur délivre des médicaments.

Tableau 4

La perception de la mise en vente libre de certains médicaments

(en %)

Etes-vous favorable à la mise en libre accès, dans les pharmacies, de certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursé ?			
}	Oui, très favorable	13	47
	Oui, assez favorable	34	
}	Non, peu favorable	23	52
	Non, pas du tout favorable	29	
	<i>Ne sait pas</i>	1	
Total		100	

Etes-vous favorable à l'idée de permettre aux grandes surfaces de vendre en libre service les médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés			
}	Oui, très favorable	12	34
	Oui, assez favorable	22	
}	Non, peu favorable	19	66
	Non, pas du tout favorable	47	
	<i>Ne sait pas</i>	-	
Total		100	

Certains envisagent aussi la possibilité d'autoriser des <u>commerces de proximité</u> à vendre certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés. Y êtes-vous favorable ?			
}	Oui, très favorable	8	25
	Oui, assez favorable	17	
}	Non, peu favorable	19	75
	Non, pas du tout favorable	56	
	<i>Ne sait pas</i>	-	
Total		100	

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'analyse des résultats apporte deux enseignements complémentaires :

- Ils témoignent d'abord, sur ce sujet, d'une meilleure disposition à l'égard des officines car, lorsqu'il s'agit des petits commerces ou des hypermarchés, le *veto* total est à lui seul majoritaire ou presque (56% et 47%, contre 29% dans le cas des pharmacies).
- Ensuite, le sujet ne paraît pas avoir donné lieu à des doutes ou à une hésitation à se prononcer. Pour ainsi dire tous les individus ont pris position : 1% seulement a préféré s'abstenir de formuler une opinion et encore cela ne concerne-t-il que le cas des pharmacies.

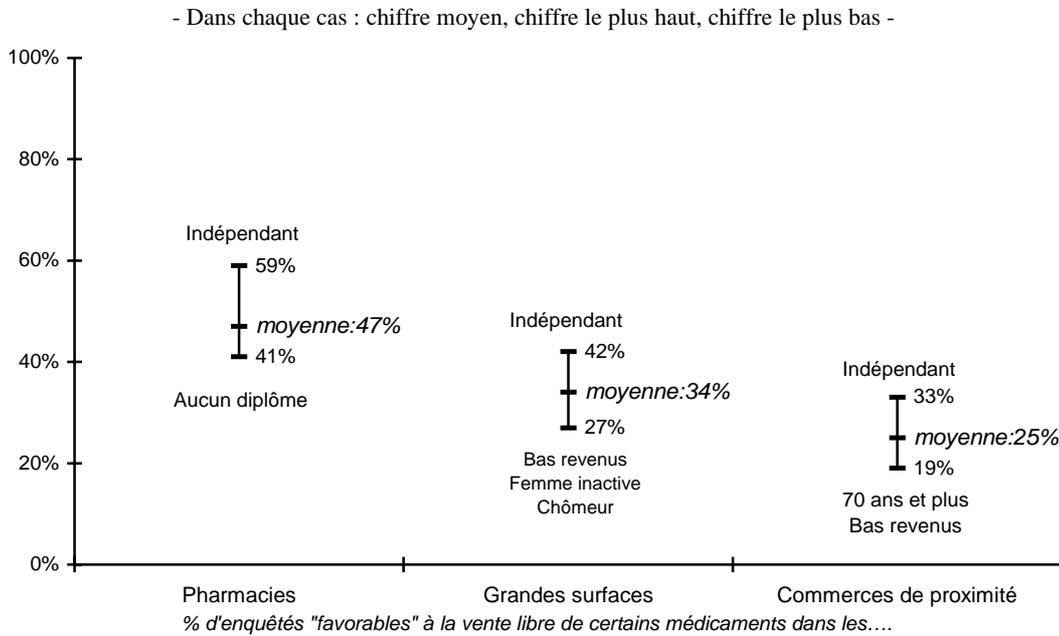
En tout état de cause, l'opinion se montre globalement plutôt hostile à la libéralisation de la vente de médicaments OTC, tout particulièrement quand on sort de l'enceinte des officines. Et le phénomène, nous allons le voir, est assez général dans le corps social.

L'analyse catégorielle révèle en effet une **assez grande homogénéité des positions** sur la question. Trois grands constats apparaissent (Graphique 4) :

- * Dans toutes les catégories de la population sans aucune exception, la « hiérarchie » d'acceptation est identique : dans chaque groupe social, on se montre un peu plus favorable à la mise en accès libre de médicaments au comptoir des pharmacies ; on adhère bien moins à leur mise en vente libre dans la grande distribution ; et moins encore dans les commerces de proximité.
- * Les écarts catégoriels observés ne sont pas très importants : le pourcentage des enquêtés favorables à la libéralisation de la vente de médicaments s'échelonne, selon les groupes socio-démographiques, de 41 à 59% (18 points), pour ce qui est des pharmacies ; il varie de 27 à 42% (15 points), pour les grandes surfaces et de 19 à 33% (14 points), pour les commerces de proximité.
- * Parmi les groupes les plus favorables à l'ouverture du réseau de distribution de médicaments, c'est la même catégorie qui ressort dans les trois cas de figure : les **travailleurs indépendants** sont ceux qui soutiennent le plus cette orientation.

Graphique 4

Le pourcentage d'individus favorables¹ à la mise en vente libre de certains médicaments dans les pharmacies, dans les grandes surfaces et dans les petits commerces



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

1 Cumul des réponses « oui, très favorable » et « oui, assez favorable ».

Exemple de lecture : en moyenne, 47% de la population se montrent favorables à la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies. Selon les groupes socio-démographiques, ce taux s'échelonne de 59% au maximum (chez les travailleurs indépendants) à 41% au minimum (chez les non-diplômés).

On relèvera quelques nuances catégorielles, mais elles ne sont le plus souvent que très relatives et limitées (Tableaux 5 et 6). Ainsi :

* C'est au niveau des **officines** que la population admet le plus l'idée de mettre en accès libre les médicaments non-remboursés. L'approbation rivalise d'ailleurs avec le refus dans bon nombre de groupes. Elle prévaut cependant dans quelques-uns, comme chez les travailleurs indépendants, les mieux disposés à cet égard (à 59%, on l'a vu). Trois autres groupes entérinent aussi un peu plus qu'en moyenne le dispositif : les bacheliers, les étudiants et les hommes actifs (à 51-55%, contre 47% en moyenne). Par contre, ce sont les plus de 70 ans, les non-diplômés, les chômeurs et les femmes inactives qui affichent sur ce point le plus d'hostilité (56-59% y sont défavorables, contre 52% en moyenne) ; ce phénomène se lit aussi dans les moyennes agglomérations (57% de défavorables).

Tableau 5

Le pourcentage d'enquêtés plutôt « favorables » à la mise en libre service de médicaments hors prescription médicale et non-remboursés, dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	% d'enquêtés « favorables » ¹ au libre accès...		
	Dans les pharmacies	Dans les grandes surfaces	Dans les commerces de proximité
Sexe :			
Homme	50	39	29
Femme	44	30	22
Age :			
Moins de 25 ans	48	29	22
25 à 39 ans	46	31	25
40 à 59 ans	48	38	28
60 à 69 ans	47	40	28
70 ans et plus	43	29	19
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	41	31	24
Bepc, inférieur au bac	47	35	24
Bac, niveau bac	55	37	29
Diplôme du supérieur	47	34	26
PCS :			
Indépendant	59	42	33
Cadre supérieur	50	39	31
Profession intermédiaire	46	34	25
Employé	45	38	26
Ouvrier	46	32	24
Retraité	45	33	22
Reste au foyer	44	29	28
Autre inactif (étudiant)	51	32	23
Chômeur	43	27	24
Sexe * activité :			
Homme actif	51	40	30
Homme inactif	48	37	27
Femme active	45	33	23
Femme inactive	43	27	21
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	45	27	19
900 à 1 500 €	45	32	25
1 500 à 2 300 €	46	36	25
2 300 à 3 100 €	48	34	24
3 100 € et plus	50	39	28
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	46	34	25
2 000 à 20 000 hab.	46	28	20
20 000 à 100 000 hab.	42	32	28
100 000 hab. et plus	50	38	28
Paris, agglomération parisienne	48	35	24
Ensemble de la population	47	34	25

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

1 Cumul des réponses « oui, très favorable » et « oui, assez favorable ». Voir les tableaux complets en annexe (Tableaux A2, A3 et A4).

Tableau 6

Le pourcentage d'enquêtés plutôt « défavorables » à la mise en libre service de médicaments hors prescription médicale et non-remboursés, dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	% d'enquêtés « défavorables » ¹ au libre accès...		
	Dans les pharmacies	Dans les grandes surfaces	Dans les commerces de proximité
Sexe :			
Homme	49	61	71
Femme	55	70	78
Age :			
Moins de 25 ans	50	71	78
25 à 39 ans	53	69	75
40 à 59 ans	51	61	72
60 à 69 ans	51	60	72
70 ans et plus	57	71	80
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	59	69	76
Bepc, inférieur au bac	52	65	76
Bac, niveau bac	44	63	70
Diplôme du supérieur	51	65	74
PCS :			
Indépendant	41	58	67
Cadre supérieur	49	61	69
Profession intermédiaire	53	65	75
Employé	53	62	74
Ouvrier	54	68	76
Retraité	55	66	78
Reste au foyer	55	70	72
Autre inactif (étudiant)	46	68	76
Chômeur	57	73	76
Sexe * activité :			
Homme actif	48	60	70
Homme inactif	51	62	72
Femme active	55	67	77
Femme inactif	56	73	79
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	54	73	80
900 à 1 500 €	54	68	75
1 500 à 2 300 €	54	64	75
2 300 à 3 100 €	52	66	76
3 100 € et plus	49	60	72
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	53	66	74
2 000 à 20 000 hab.	53	71	80
20 000 à 100 000 hab.	57	68	72
100 000 hab. et plus	50	62	72
Paris, agglomération parisienne	51	64	76
Ensemble de la population	52	66	75

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

1 Cumul des réponses « non, peu favorable » et « non, pas du tout favorable ». Voir les tableaux complets en annexe (Tableaux A2, A3 et A4).

- * L'éventualité d'une vente libre de médicaments non-remboursés dans les **grandes surfaces** est moins bien acceptée partout. Elle est un peu plus souhaitée, en termes relatifs, chez les hommes actifs, les 40-69 ans, les cadres supérieurs, les employés, les hauts revenus, comme dans les grosses agglomérations régionales, mais sans dépasser, même dans ces groupes, les 40% (38-40%, contre 34% en moyenne). Encore une fois, le taux d'acceptation « plafonne » chez les indépendants (42%). Il reste que, dans toutes les catégories, les attitudes négatives l'emportent largement (entre 58 et 73% d'avis défavorables, contre 66% en moyenne). Et un peu plus spécifiquement chez les femmes inactives, chez les jeunes comme chez les plus âgés, chez les chômeurs, les bas revenus et dans les petites agglomérations (70-73%).

- * Enfin, l'éventualité de libéraliser la vente de médicaments non-remboursés dans les **commerces de proximité** est celle qui est la plus discutée partout (25% en moyenne d'opinions favorables). Les hommes actifs, les bacheliers et les cadres supérieurs l'acceptent, en toute relativité, un peu plus (à 29-31%), ainsi que, encore une fois, les travailleurs indépendants (33%). Il reste que le désaccord est massif (75% en moyenne). Il atteint un maximum chez les plus de 70 ans, les femmes inactives, les bas revenus, ainsi que dans les petites communes (79-80%).

Au total, les opinions négatives priment très largement partout quand il s'agit d'envisager l'ouverture du marché des médicaments non-remboursés dans les grandes surfaces et dans les commerces de proximité. Et elles l'emportent aussi le plus couramment quand il s'agit d'un libre accès dans les pharmacies, sauf dans quelques cas.

Quoi qu'il en soit, quelques groupes apparaissent un peu plus systématiquement négatifs : les femmes inactives, les plus de 70 ans, les non-diplômés, les chômeurs, les bas revenus. D'autres affichent plus d'ouverture : les travailleurs indépendants, les hommes actifs, les cadres supérieurs, les hauts revenus, les habitants des grosses agglomérations régionales.

En tout cas, il est intéressant de constater l'existence de quelques variations d'attitudes chez les **acheteurs « réguliers » de médicaments sans prescription médicale** (ceux qui en achètent « très souvent » ou « assez souvent »). Ainsi (Tableau 7) :

- Dans ce groupe, qu'il s'agisse de la mise en accès libre des médicaments dans les officines, dans les grandes surfaces ou dans les commerces de proximité, le nombre de partisans est plus élevé qu'en moyenne (de 6 à 9 points de plus).

- Néanmoins, **même dans ce groupe, il n'apparaît pas de majorité favorable à la libéralisation de ce marché, ni dans les grandes surfaces, ni dans les petits commerces** (respectivement 41% et 31% de partisans). Par contre, 56% sont des tenants de la mise en libre service des médicaments OTC dans les officines. **Les plus gros utilisateurs de ces produits approuvent donc l'effort fait dans les pharmacies, mais ne réclament pas dans l'immédiat une ouverture aux grandes surfaces.**

Tableau 7

Les attitudes des acheteurs « réguliers » de médicaments sans prescription médicale

(en %)

	Le pourcentage d'enquêtés plutôt « favorables » au libre accès...		
	Dans les pharmacies	Dans les grandes surfaces	Dans les commerces de proximité
Acheteurs « réguliers » de médicaments sans prescription médicale (1)	56	41	31
Acheteurs « rares » de médicaments sans prescription médicale (2)	44	32	24
Ensemble de la population	47	34	25

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(1) Les acheteurs « réguliers » sont les enquêtés qui déclarent acheter « très souvent » ou « assez souvent » des médicaments sur leur propre initiative, sans prescription médicale.

(2) Les acheteurs « rares » sont ceux qui disent que cela leur arrive « rarement » ou « jamais ».

Exemple de lecture : 47% de la population sont plutôt favorables (« très » ou « assez ») à la mise en libre accès, dans les pharmacies, de certains médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés. C'est le cas de 56% des acheteurs « réguliers » de ce type de médicaments.

Ainsi, on peut dire que **le principe de libéraliser totalement la vente de médicaments non-remboursés est loin de faire l'unanimité** dans l'opinion (Tableau 8) :

- **Moins d'un cinquième de la population (18%) y adhère complètement**, en y étant favorable **à la fois** au niveau des officines, des grandes surfaces **et** des commerces de proximité (trois réponses « positives » aux trois questions posées).
- **45% ne l'admettent pas du tout**, ni dans les pharmacies, ni dans les grandes surfaces, ni dans les petits commerces (trois réponses « négatives »).

Le croisement de ces deux associations de réponses avec les principaux critères socio-démographiques confirment les constats précédents (Tableau 8) : les attitudes sont assez homogènes ; la désapprobation totale est un peu plus nette chez les femmes inactives, les plus de 70 ans, les chômeurs, les non-diplômés et les bas revenus (49-51%, contre 45% en moyenne). L'acceptation totale est un peu plus affirmée chez les hommes actifs, les 40-59 ans, les bacheliers, les indépendants et les cadres supérieurs, mais le taux d'agrément total ne dépasse guère, même dans ces groupes, les 22-27% (contre 18% en moyenne).

On remarque également que même chez les acheteurs réguliers de médicaments non-remboursés, 35% sont totalement défavorables à l'ouverture généralisée du marché. Certes, le taux est inférieur à la moyenne (45%), mais on peut retenir que **les plus gros utilisateurs de ces produits ne sont favorables qu'à 23% à la libéralisation totale** (Tableau 8).

Tableau 8

Le principe de mise en vente libre de médicaments non-remboursés :
à peine un cinquième de la population y adhère totalement

	(en %)		
	% d'enquêtés totalement défavorables (pour les trois lieux de distribution évoqués) (1)	% d'enquêtés favorables dans les trois cas à la fois (2)	Total (yc autres réponses)
Sexe :			
Homme	41	21	100
Femme	49	15	100
Age :			
Moins de 25 ans	44	15	100
25 à 39 ans	46	17	100
40 à 59 ans	44	22	100
60 à 69 ans	42	20	100
70 ans et plus	50	13	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	50	16	100
Bepc, inférieur au bac	45	18	100
Bac, niveau bac	38	23	100
Diplôme du supérieur	44	19	100
PCS :			
Indépendant	32	27	100
Cadre supérieur	43	25	100
Profession intermédiaire	45	17	100
Employé	46	19	100
Ouvrier	47	15	100
Retraité	46	16	100
Reste au foyer	48	19	100
Autre inactif (étudiant)	40	17	100
Chômeur	51	15	100
Sexe * activité :			
Homme actif	40	23	100
Homme inactif	41	19	100
Femme active	48	16	100
Femme inactif	50	15	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €.....	49	15	100
900 à 1 500 €.....	48	19	100
1 500 à 2 300 €.....	47	20	100
2 300 à 3 100 €.....	45	16	100
3 100 €et plus	40	20	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	44	16	100
2 000 à 20 000 hab.	48	15	100
20 000 à 100 000 hab.	47	18	100
100 000 hab. et plus	43	22	100
Paris, agglomération parisienne	45	19	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	35	23	100
Acheteur « rare »	48	17	100
Ensemble de la population	45	18	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- (1) Pourcentage d'individus **pas favorables** (peu ou pas du tout) à la fois pour les pharmacies, pour les grandes surfaces **et** pour les commerces de proximité.
- (2) Pourcentage d'individus **favorables** (très ou assez) à la fois pour les pharmacies, les grandes surfaces **et** les commerces de proximité. Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

La réserve importante formulée par l'opinion en ce qui concerne l'éventualité de mettre en vente libre, **dans la grande distribution**, des médicaments non-remboursés (les deux tiers des enquêtés, rappelons-le, n'y sont pas favorables) trouve une explication dans un autre chiffre : **87% des enquêtés trouveraient indispensable d'avoir sur place un professionnel de santé pour les conseiller** au cas où ils devraient acheter ce type de produits dans une grande surface (Tableau 9). Il y a là certainement une illustration de l'attachement, dont nous avons parlé précédemment, au rôle de conseil du pharmacien. Attentes de conseil qui peuvent parfois même sortir du strict cadre de la délivrance ponctuelle d'un médicament²¹.

Une chose est sûre : **l'exigence de la présence d'un professionnel de santé**, et non d'un profane, **s'exprime formellement**. Très peu nombreux en effet sont ceux qui accepteraient, pour l'achat de leurs médicaments dans les hypermarchés, la présence d'un « simple » employé du magasin (3%) ; tandis que seulement 10% des enquêtés jugent qu'il ne serait pas indispensable d'avoir sur place quelqu'un pour les guider dans leur choix.

Quoi qu'il en soit, on relèvera que même les acheteurs « réguliers » de médicaments non-remboursés souhaiteraient la présence d'un professionnel de santé dans les grandes surfaces si ce marché se libéralisait. Signe que le fait d'être un consommateur régulier de ces produits n'a pas eu pour conséquence, à ce jour, de « banaliser » totalement les éventuels effets secondaires liés à l'utilisation de ces substances.

Tableau 9
Si vous deviez acheter, dans les grandes surfaces, vos médicaments
délivrés sans ordonnance et non-remboursés,
trouveriez-vous indispensable d'avoir sur place quelqu'un pour vous conseiller ?

	(en %)	
	Ensemble de la population	<i>Dont :</i> acheteurs « réguliers » de médicaments hors prescription
Oui, un professionnel de santé	87	85
Oui, un employé du magasin	3	ns
Non, ce n'est pas indispensable	10	12
<i>Ne sait pas</i>	-	ns
Total	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

En tout cas, cette attente de conseil est **unanime** dans le corps social²² (Tableau 10) : elle regroupe, selon les situations, de 82% des enquêtés (chez les cadres supérieurs) à 90% (chez les indépendants).

²¹ Selon l'étude **Ipsos Santé « les Français et leur pharmacien »** (janvier 2008, déjà citée), une proportion non négligeable de la population sépare clairement en certaines occasions ses demandes de conseil de ses comportements d'achat, soit en entrant dans l'officine afin de demander conseil au sujet d'un problème de santé (45%), soit pour évoquer un médicament qu'eux ou un proche sont en train de prendre (33%).

²² Selon le même sondage Ipsos, 92% des enquêtés se disent « sensibles » (« très sensible » ou « plutôt sensible ») au fait que leur pharmacien puisse leur fournir des conseils quand il leur délivre des médicaments.

Tableau 10

Une profonde unanimité

Si vous deviez acheter, dans les grandes surfaces, vos médicaments vendus sans ordonnance et non-remboursés, trouveriez-vous indispensable d'avoir sur place quelqu'un pour vous conseiller ?

	Oui, un professionnel de santé	Oui, un employé du magasin (*)	Non, ce n'est pas indispensable (*)	Total (yc nsp)
(en %)				
Sexe :				
Homme	87	3	10	100
Femme	87	3	10	100
Age :				
Moins de 25 ans	89	ns	<i>10</i>	100
25 à 39 ans	87	ns	10	100
40 à 59 ans	86	4	10	100
60 à 69 ans	86	ns	<i>12</i>	100
70 ans et plus	89	ns	9	100
Diplôme :				
Aucun diplôme (cep)	88	3	8	100
Bepc (inférieur au bac)	87	3	9	100
Bac (niveau bac)	86	ns	12	100
Diplôme du supérieur	85	ns	12	100
PCS :				
Indépendant	90	0	ns	100
Cadre supérieur	82	ns	16	100
Profession intermédiaire	84	ns	<i>10</i>	100
Employé	87	ns	10	100
Ouvrier	89	ns	8	100
Retraité	87	ns	10	100
Reste au foyer	88	ns	9	100
Autre inactif (étudiant)	88	ns	<i>10</i>	100
Chômeur	88	ns	ns	100
Sexe * activité :				
Homme actif	86	3	10	100
Homme inactif	87	ns	10	100
Femme active	86	3	11	100
Femme inactive	87	3	9	100
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 900 €	89	ns	<i>10</i>	100
900 à 1 500 €	88	ns	8	100
1 500 à 2 300 €.....	87	ns	10	100
2 300 à 3 100 €.....	84	ns	11	100
3 100 €et plus	86	ns	11	100
Taille d'agglomération :				
Moins de 2 000 hab.	86	4	9	100
2 000 à 20 000 hab.	88	ns	9	100
20 000 à 100 000 hab.	84	ns	11	100
100 000 hab. et plus	89	ns	9	100
Paris, agglomération parisienne .	85	ns	12	100
Ensemble de la population	87	3	10	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(*) Modalités figurant ici à titre indicatif (effectifs trop faibles).

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Quant à l'ouverture, aux **petits commerces**, du réseau de vente de ce type de médicaments, -ce que les trois quarts de la population désapprouvent-, elle n'en serait pas pour autant perçue, aux yeux de l'opinion, comme un garant de « survie » (Tableau 11) : **71% des enquêtés ne partagent pas le sentiment que cela permettrait de conserver davantage de commerces de proximité**. Et c'est aussi le cas de 67% des consommateurs réguliers de ce type de produits.

Même si, il faut le relever, une proportion non négligeable de la population pense le contraire : près de 3 individus sur dix (28% exactement) estiment que donner l'autorisation aux commerces de proximité de vendre de tels produits permettrait de conserver plus de petites structures.

Tableau 11

[Certains envisagent la possibilité d'autoriser des **commerces de proximité** à vendre certains médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés]

Est-ce que, selon vous, cela permettrait de conserver davantage de commerces de proximité ?

	(en %)	
	Ensemble de la population	<i>Dont :</i> acheteurs « réguliers » de médicaments hors prescription
Oui	28	32
Non	71	67
<i>Ne sait pas</i>	1	1
Total	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Là aussi, les mêmes attitudes se retrouvent à peu près indifféremment dans toutes les catégories de la population (Tableau 12) : le sentiment que cela ne contribuerait pas à maintenir les petits commerces prévaut partout, rassemblant, selon les groupes, de 67% (dans les moyennes agglomérations) à 74% des avis (dans les grosses agglomérations régionales). Le plus frappant est que ce taux est également de 68% dans les petites communes rurales (moins de 2 000 habitants). Pour l'opinion, il n'y a donc pas là, à lui seul, un moyen d'éviter la désertification commerciale des zones rurales.

Tableau 12

[Certains envisagent la possibilité d'autoriser des commerces de proximité
à vendre certains médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés]

Est-ce que, selon vous, cela permettrait de conserver davantage de commerces de proximité ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	29	70	100
Femme	27	72	100
Age :			
Moins de 25 ans	28	71	100
25 à 39 ans	27	72	100
40 à 59 ans	30	69	100
60 à 69 ans	25	73	100
70 ans et plus	24	72	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	28	69	100
Bepc (inférieur au bac)	27	72	100
Bac (niveau bac)	29	70	100
Diplôme du supérieur	28	71	100
PCS :			
Indépendant	30	69	100
Cadre supérieur	26	73	100
Profession intermédiaire	27	71	100
Employé	28	71	100
Ouvrier	30	70	100
Retraité	26	72	100
Reste au foyer	30	69	100
Autre inactif (étudiant)	27	71	100
Chômeur	27	73	100
Sexe * activité :			
Homme actif	29	70	100
Homme inactif	28	70	100
Femme active	27	72	100
Femme inactive	27	72	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	28	71	100
900 à 1 500 €	28	70	100
1 500 à 2 300 €	27	72	100
2 300 à 3 100 €	28	71	100
3 100 € et plus	28	72	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	30	68	100
2 000 à 20 000 hab.	27	72	100
20 000 à 100 000 hab.	30	67	100
100 000 hab. et plus	25	74	100
Paris, agglomération parisienne	28	71	100
Ensemble de la population	28	71	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Finalement, l'ouverture du marché des médicaments non-remboursés suscite plus la prudence des Français, une certaine réserve, que l'enthousiasme. Il convient cependant de se poser la question de savoir si, selon les lieux de distribution concernés, la libéralisation envisagée n'apporte pas des avantages aux consommateurs. Nous avons donc également interrogé les enquêtés sur ce point. C'est à cette analyse que la section suivante est consacrée.

2. Les effets ressentis de la mise en libre service de certains médicaments

Mettre en vente libre une gamme de médicaments n'est pas, bien entendu, sans conséquences. Certaines peuvent être vues sous un angle positif, d'autres, sous un aspect plus négatif. Nous avons interrogé la population sur les **effets perçus** de cette « libéralisation », en séparant clairement ceux liés à la décision de mise en vente libre au comptoir des **pharmacies**, et ceux concernant la possibilité d'ouvrir le marché aux **grandes surfaces**. Les interrogations portaient donc, dans chaque cas, sur ce que l'opinion estime être l'impact prévisible d'une telle libéralisation : amélioration éventuelle du jeu de la concurrence, baisse possible des prix, incitation à la consommation de ce type de produits, facilitation et gain de temps pour le consommateur, amplification des demandes de conseils aux pharmaciens.

Il en ressort trois enseignements principaux :

- * L'opinion pense que, quel que soit le circuit de distribution concerné, l'ouverture du marché des médicaments non-remboursés aura pour effet d'**accroître la consommation de ce type de produits**.
- * Elle considère aussi que cela devrait **faciliter le jeu de la concurrence** en permettant une meilleure comparaison des prix et des produits. Ce sentiment est plus net, dans l'opinion, quand il s'agit de l'ouverture du marché à la grande distribution. Il reste que la population est **peu convaincue de l'éventualité d'une baisse durable des prix des médicaments concernés**, plus particulièrement ceux vendus dans les pharmacies.
- * En tout cas, dans chaque circuit de distribution concerné, un effet majeur est mis en évidence : dans les officines, on admet que cela devrait accroître **le rôle de conseil des pharmaciens**. Dans les grandes surfaces, on pense que cela devrait offrir aux consommateurs **un gain de temps et de praticité**.

Ce sont ces différents éléments qui sont successivement analysés ci-après, pour chaque circuit de distribution séparément. Il reste qu'on en proposera **un bilan global** au chapitre III, en mettant cette fois en regard les effets attendus, plus ou moins positifs, de cette libéralisation du marché avec ses éventuels **risques sanitaires**.

2.1 Les effets de l'accès libre aux médicaments OTC dans les officines

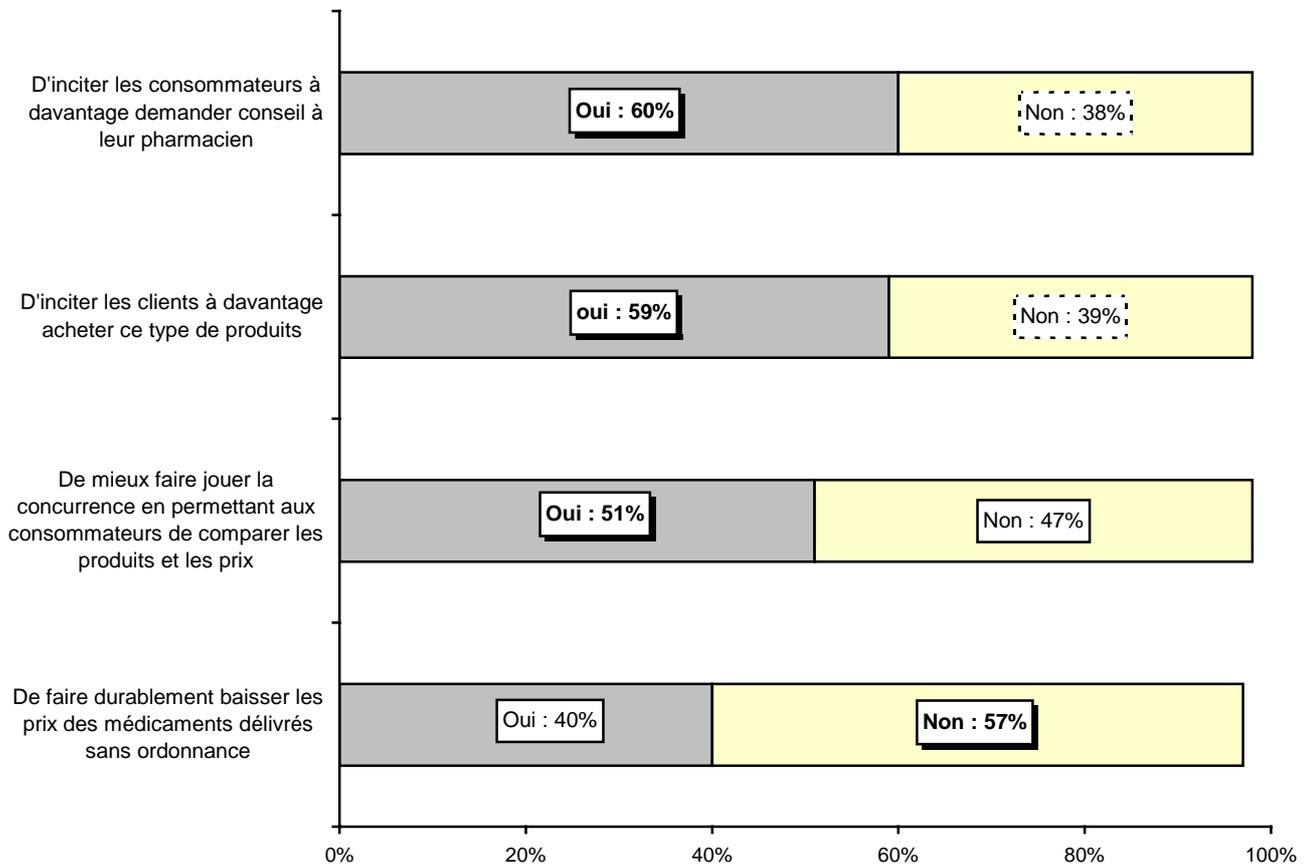
Parmi les effets attendus dans ce cas, l'opinion établit une sorte de « hiérarchie » :

- Deux arguments retiennent plus clairement son attention, à peu près sur le même plan : la mesure de mise en accès libre dans les pharmacies devrait **inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien** (60% acquiescent à la proposition) et **inciter les clients à acheter davantage ce type de produits** (59%).
- Un peu moins persuasive est l'idée que le dispositif permettra **de mieux faire jouer la concurrence en offrant la possibilité aux consommateurs de comparer les produits et les prix** : elle convainc 51% des enquêtés.
- Enfin, une majorité franche de la population ne croit pas que cela aura pour effet de **faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance**. Ici, le doute (57% de réponses négatives) l'emporte nettement sur la conviction (40%).

Graphique 5

Certains médicaments vont être prochainement mis en accès libre dans les pharmacies. Il s'agit uniquement de médicaments délivrés sans ordonnance, et non-remboursés. On pourra les choisir dans les pharmacies dans une zone dite de libre accès.

D'après vous, cela aura-t-il pour effet....



Source : CREDOC – Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Autrement dit, la population est plus négative sur l'éventualité de baisse des prix, c'est-à-dire sur un des objectifs principaux de la mise en application du dispositif. En tout cas, **près de six individus sur dix doutent du caractère pérenne de cette éventualité de baisse de prix**. En même temps, six sur dix sont assurés de deux conséquences : le renforcement du rôle de conseil du pharmacien, l'accroissement de la consommation de tels médicaments.

Ces attitudes s'observent, sans différences fondamentales, dans tout le corps social. L'analyse catégorielle des réponses²³ montre en effet que la « hiérarchie » des effets ressentis se retrouve à l'identique dans quasiment tous les groupes socio-démographiques. Les deux arguments qui ont le plus de poids sont en général les mêmes : le renforcement du rôle de conseil du pharmacien et l'incitation à consommer davantage ce type de produits. Les deux autres convainquent généralement moins, surtout celui d'une baisse durable des prix.

Les quelques variations catégorielles mises en évidence (Tableau 13) restent donc limitées :

⇒ Le sentiment que la mise en accès libre de médicaments au comptoir des pharmacies aura pour effet d'inciter les consommateurs **à davantage demander conseil à leur pharmacien** est majoritaire dans tous les groupes sociaux à une seule exception. Il atteint en tout cas les 64-65% chez les 60-69 ans, les peu diplômés, les employés, les faibles revenus et les Franciliens. Ce sont les étudiants qui en sont le plus persuadés (à 69%), suivis des habitants de moyennes agglomérations (67%). Le groupe qui se particularise sur ce point est celui des **cadres supérieurs qui en sont, quant à eux, bien moins convaincus** (46%).

On constate plus généralement que pour cet argument, le doute se renforce avec le **niveau de formation** et les **revenus**, même si la conviction que la mesure aura pour effet d'accroître le rôle de conseil des pharmaciens est partout majoritaire (Graphique 6).

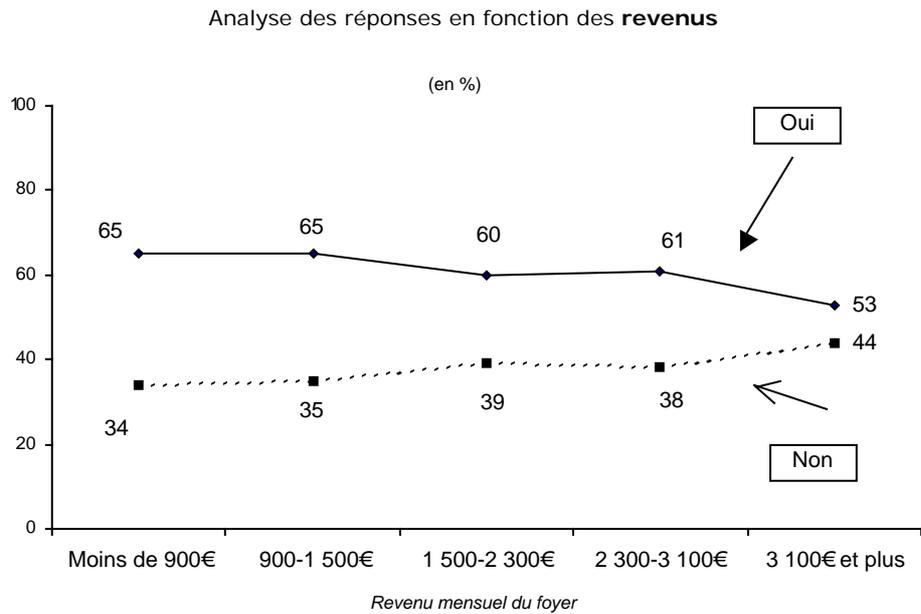
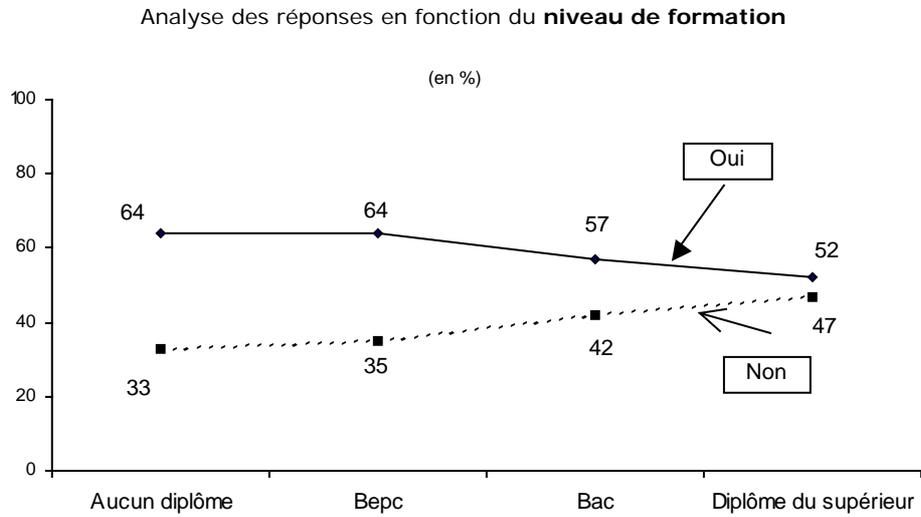
⇒ L'effet d'**incitation à l'accroissement de la consommation de ce type de médicaments** est également admis partout (50 à 71% d'avis affirmatifs, contre 59% en moyenne) sauf dans deux cas. Ce sont les jeunes, les étudiants, les diplômés du supérieur, les cadres et les habitants de grosses agglomérations régionales qui en sont le plus assurés (au moins 63% d'avis positifs). On l'admet moins chez les plus de 70 ans et les non-diplômés : 48-50% entérinent la proposition, 48-50% la récusent.

Sur cet aspect, ce sont l'**âge** et le **diplôme** qui jouent le plus grand rôle (Graphique 7) : la certitude d'une augmentation de la consommation recule avec l'âge, mais reste partout majoritaire. Elle est également moins affirmée chez les non-diplômés.

²³ Voir les tableaux détaillés de résultats en annexe (Tableaux A5 à A8).

Graphique 6

La mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies aura-t-elle pour effet d'inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien ?

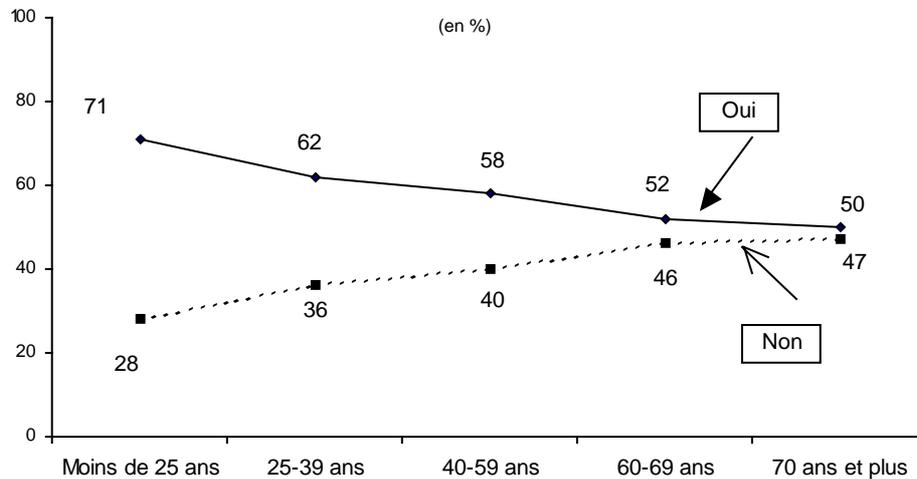


Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

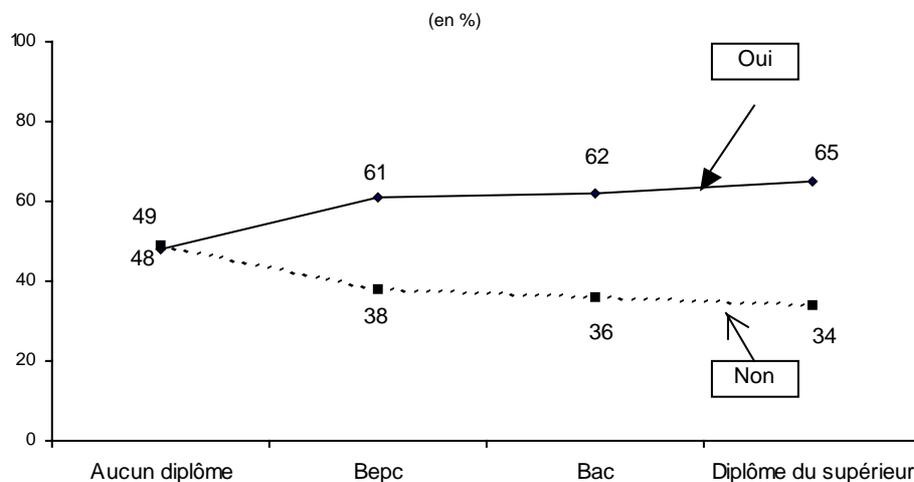
Graphique 7

La mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies aura-t-elle pour effet d'inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments ?

Analyse des réponses en fonction de l'âge



Analyse des réponses en fonction du niveau de formation



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.



Le sentiment que la mise en accès libre dans les pharmacies aura pour effet de **stimuler la concurrence**, en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix, fait l'objet de plus d'hésitation dans certains groupes. Ce sentiment prévaut en tout cas chez les jeunes, les peu diplômés, les professions intermédiaires, les femmes actives (55-56% de réponses « oui », contre 51% en moyenne), et surtout les étudiants et les indépendants (à 60 et 67%). A l'inverse, on est en majorité perplexe sur les effets concurrentiels de la mesure après 60 ans, chez les bacheliers, les femmes au foyer et les chômeurs (51-54% de réponses « non », contre 47% en moyenne). Les cadres

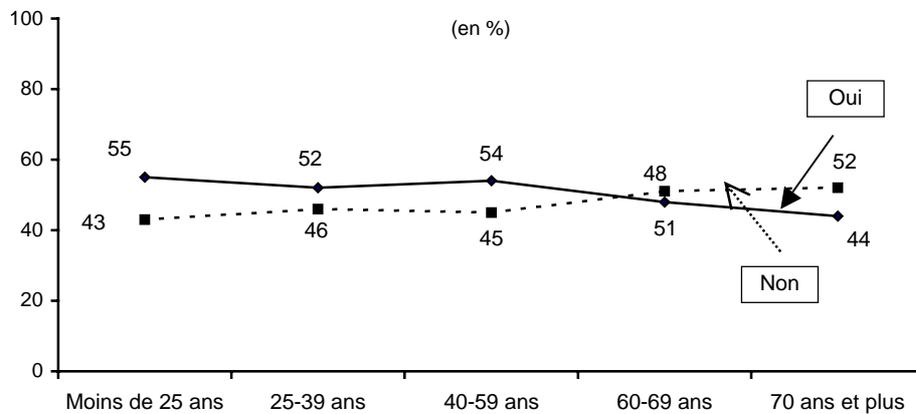
supérieurs sont les plus dubitatifs à cet égard (57% ne croient pas à cet effet concurrentiel).

Ici, l'âge est un des critères qui nuancent le plus les opinions (Graphique 8). En fait, le clivage s'opère surtout entre les moins de 60 ans (on est plus confiant dans l'ouverture à la concurrence) et les plus de 60 ans (on y est plus sceptique). Au point, on l'a dit, de renverser les majorités.

Graphique 8

La mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies aura-t-elle pour effet de mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix ?

Analyse des réponses en fonction de l'âge



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

On ne s'étonnera donc pas de relever un peu plus de croyance dans l'effet concurrentiel de la mesure chez les actifs : 54% d'entre eux pensent que le dispositif facilitera les comparaisons entre les officines. Tandis que les inactifs sont très hésitants : 48% y croient, 49% n'y croient pas.

⇒ Enfin, l'effet incitatif sur les prix (baisse durable) est, sans conteste, l'argument auquel la population croit le moins : il est réfuté dans la majorité des cas (de 53 à 64%, selon les groupes), excepté chez les étudiants qui sont, sur ce point, très partagés : 48% n'y croient pas, 49% en sont persuadés. Les Franciliens sont également moins tranchés, même si c'est le doute qui l'emporte (50% de « non », 47% de « oui »). A vrai dire, peu de spécificités apparaissent sur cet aspect. On soulignera cependant que ce sont les diplômés du supérieur, les cadres supérieurs et les femmes au foyer qui croient le moins à une baisse durable des prix des médicaments concernés (61-64% d'avis négatifs).

En fait, l'opinion réfute plutôt, de manière assez homogène, l'idée que la mise en accès libre de médicaments au comptoir des pharmacies puisse faire durablement baisser les prix de ces produits. En tout cas, elle n'y croit pas vraiment.

Tableau 13

Les effets de la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies

- Pourcentage de réponses « oui » pour chacune des propositions -

(en %)

	Inciter les consommateurs à davantage demander conseil au pharmacien	Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments	Mieux faire jouer la concurrence, en permettant de comparer les produits et les prix	Faire durablement baisser les prix de ces médicaments
Sexe :				
Homme	59	60	50	40
Femme	61	58	52	41
Age :				
Moins de 25 ans	63	71	55	43
25 à 39 ans	56	62	52	39
40 à 59 ans	60	58	54	43
60 à 69 ans	64	52	48	39
70 ans et plus	61	50	44	37
Diplôme :				
Aucun diplôme (cep)	64	48	49	39
Bepc (inférieur au bac)	64	61	55	44
Bac (niveau bac)	57	62	48	38
Diplôme du supérieur	52	65	49	36
PCS :				
Indépendant	54	57	67	46
Cadre supérieur	46	66	41	36
Profession intermédiaire	53	63	56	39
Employé	65	59	53	42
Ouvrier	60	61	51	43
Retraité	63	51	47	38
Reste au foyer	62	52	47	36
Autre inactif (étudiant)	69	74	60	49
Chômeur	55	58	45	43
Sexe * activité :				
Homme actif	58	61	52	40
Homme inactif	61	57	48	41
Femme active	58	62	56	42
Femme inactive	64	55	49	40
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 900 €.....	65	52	49	40
900 à 1 500 €.....	65	59	51	38
1 500 à 2 300 €.....	60	62	53	44
2 300 à 3 100 €.....	61	59	51	43
3 100 €et plus	55	59	50	39
Taille d'agglomération :				
Moins de 2 000 hab.	55	55	54	37
2 000 à 20 000 hab.	59	57	50	38
20 000 à 100 000 hab.	67	57	48	41
100 000 hab. et plus	59	63	50	41
Paris, agglomération parisienne ..	65	61	53	47
Ensemble de la population	60	59	51	40

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008

En définitive, au-delà de quelques nuances ponctuelles, seuls deux groupes se dégagent plus nettement de la moyenne (Tableau 13) :

- * Les **diplômés du supérieur** croient moins (- 2 à - 8 points par rapport à la moyenne) aux retombées plutôt « bénéfiques » du dispositif dans les officines (rôle de conseil du pharmacien, mise en concurrence, baisse des prix) ; ils sont en revanche plus catégoriques sur une conséquence plutôt néfaste : la consommation accrue de tels médicaments (6 points de plus qu'en moyenne). Le phénomène se retrouve, amplifié, chez les **cadres supérieurs**.
- * Les **moins de 25 ans** sont encore plus convaincus du risque de sur-consommation médicamenteuse (+ 12 points par rapport à la moyenne). Mais ils sont systématiquement plus confiants dans les autres effets (+ 3-4 points par rapport à la moyenne). Ce constat est accentué chez les **étudiants**.

Une chose est sûre : les opinions sur les effets de la mise en accès libre de médicaments OTC dans les officines ne varient guère en fonction de la **fréquence d'achat** de ce type de médicaments (Tableau 14). Que l'on soit un consommateur habituel ou pas de ce type de substances, on affiche à peu près les mêmes opinions en la matière : on pense majoritairement que cela va accroître le rôle de conseil du pharmacien, mais aussi que cela va générer une consommation accrue de médicaments. On espère plus que cela va permettre de faire jouer la concurrence (à 57%) ; toutefois on récuse plutôt (à 53%) l'argument de baisse durable des prix.

Tableau 14
Les effets du libre accès, dans les pharmacies, à certains médicaments, selon la fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale

(en %)

L'accès libre à certains médicaments dans les pharmacies va...	Fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale :				Ensemble de la population
	Assez ou très souvent	Rarement	Jamais	Cumul rarement et jamais	
Inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien :					
Oui	59	61	60	61	60
Non	41	38	38	38	38
Total	100	100	100	100	100
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments :					
Oui	61	61	56	58	59
Non	38	38	41	40	39
Total	100	100	100	100	100
Mieux faire jouer la concurrence :					
Oui	57	54	46	50	51
Non	43	45	51	48	47
Total	100	100	100	100	100
Faire durablement baisser les prix de ces médicaments :					
Oui	46	41	37	39	40
Non	53	57	61	59	57
Total	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Ceci étant, on observe effectivement un lien entre la perception des effets de la mesure d'ouverture du réseau de vente de médicaments au comptoir des officines et le fait d'y être favorable ou pas (Tableau 15) : on est plus convaincu que ce dispositif favorisera le renforcement du rôle de conseil du pharmacien (à 66%, + 6 points par rapport à la moyenne), qu'il contribuera à mieux faire jouer la concurrence (69%, + 18 points) et même qu'il fera durablement baisser le prix des produits concernés (57%, + 17 points) lorsqu'on se déclare favorable au principe de la vente libre au comptoir. Par contre, quand on n'en est pas partisan, on est beaucoup plus sceptique sur ces types de conséquences. Dans ce cas, c'est surtout sur la baisse durable des prix qu'on émet le plus de réserves (à 72%).

Tableau 15
Les effets du libre accès, dans les pharmacies, à certains médicaments,
selon que l'on est favorable ou pas à la vente libre dans les officines

L'accès libre à certains médicaments dans les pharmacies va...	Etes-vous favorable à la mise en libre accès de ces médicaments dans les pharmacies ?		(en %)
	Favorable	Pas favorable	Ensemble de la population
Inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien :			
Oui	66	55	60
Non	32	44	38
Total	100	100	100
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments :			
Oui	61	57	59
Non	37	42	39
Total	100	100	100
Mieux faire jouer la concurrence :			
Oui	69	36	51
Non	29	63	47
Total	100	100	100
Faire durablement baisser les prix de ces médicaments :			
Oui	57	26	40
Non	41	72	57
Total	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

On remarquera enfin que, favorable ou pas à la mesure, on pense à peu près dans les mêmes proportions que la libéralisation de la vente de médicaments OTC dans les pharmacies incitera à en consommer davantage. Cet effet est indéniablement un de ceux qui génèrent le moins d'écarts dans la population, comme s'il s'agissait là d'une conséquence « évidente » aux yeux d'une bonne partie des enquêtés.

2.2 Les effets ressentis de l'éventuelle vente libre de médicaments dans les grandes surfaces

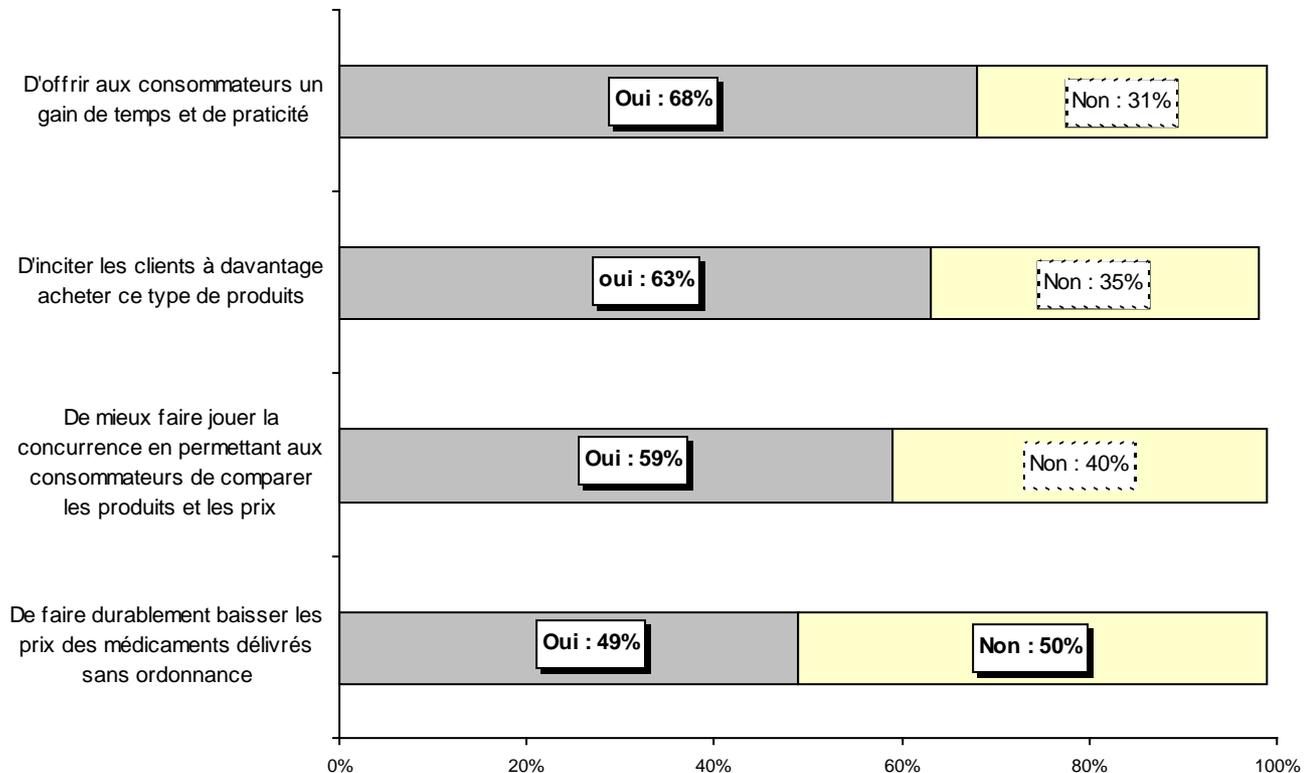
Autoriser la vente libre dans les grandes surfaces (et les parapharmacies) des médicaments délivrés sans ordonnance semblerait sans hésitation être apprécié par l'opinion du point de vue pratique : 68% évoquent « un gain de temps et de praticité ». Mais les enquêtés ont en même temps le sentiment que cela contribuerait à des **achats plus fréquents de tels médicaments** (à 63%). Et si l'opinion est très majoritairement convaincue (à 59%) que cela permettrait de **mieux faire jouer la concurrence**, elle est plus partagée sur l'effet de **baisse durable des prix** des produits visés : 49% des enquêtés y croient, 50% en doutent.

Autrement dit, l'« **avantage** » principal de la vente libre de médicaments dans la grande distribution serait avant tout, aux yeux de l'opinion, un certain **confort d'achat** (plus de commodité, gain de temps) : les médicaments auraient leur place dans le « caddy », au même titre que les produits alimentaires ou autres. L'« **inconvenient** » majeur se définirait par une probabilité de **sur-consommation de médicaments**. Ces deux points de vue font en tout cas l'objet d'un fort consensus (Graphique 9). Le plus frappant est que sur l'éventuel « avantage-prix » –objet du débat récent-, la population est clairement partagée : 50% n'y croient pas.

Graphique 9

Imaginons qu'on autorise la vente en libre service, dans les grandes surfaces (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés.

Trouvez-vous que cela permettrait...



Source : CREDOC – Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Il est intéressant de noter que, dans la « hiérarchie » des effets envisagés, les trois aspects communs aux pharmacies et à la grande distribution retrouvent finalement le même ordre de classement. En fait, c'est sur l'effet « **baisse durable des prix** » que le grand public est, dans les deux cas, le plus dubitatif. Doit-on s'en étonner à une période où les contraintes de pouvoir d'achat et la grogne sur l'évolution des prix sont au cœur de l'actualité ?

En comparant la perception des effets pour chacun des deux circuits de distribution concernés (Tableau 16), on constate que l'opinion est encore plus catégorique, quand on sort de l'enceinte des officines, au regard de deux conséquences : elle est bien plus convaincue que la libéralisation de la vente de médicaments dans les grandes surfaces conduirait à accroître le volume d'achat de ces produits ; elle pense aussi plus fermement que cette solution permettrait de mieux faire jouer la concurrence. Parallèlement, les enquêtés sont plus dubitatifs à l'égard des pharmacies lorsqu'il s'agit de l'espoir de faire durablement baisser les prix des médicaments concernés.

Tableau 16
La perception des effets de la mise en accès libre de médicaments
dans les pharmacies, comparée à celle des effets d'une éventuelle ouverture
du réseau de vente dans les grandes surfaces

<i>Effets de la mise en vente libre de médicaments sans ordonnance et non-remboursés :</i>	PHARMACIES		GRANDES SURFACES	
	% de réponses « oui »	Solde des réponses « oui »- « non »	% de réponses « oui »	Solde des réponses « oui »- « non »
Inciter les consommateurs à davantage demander conseil au pharmacien	60	+ 22		
Offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité			68	+ 37
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments	59	+ 20	63	+ 28
Mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix	51	+ 4	59	+ 19
Faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance	40	- 17	49	- 1

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : 59% des enquêtés pensent (réponse « oui ») que la mise en accès libre de médicaments sans ordonnance et non-remboursés dans les pharmacies aura pour effet d'inciter les consommateurs à acheter davantage ce type de médicaments, soit 20 points de plus que le pourcentage de ceux qui ne le pensent pas. Dans le cadre d'une éventuelle mise en vente libre dans les grandes surfaces, 63% des enquêtés l'affirment, soit un solde positif de + 28 points.

En tout état de cause, les opinions catégorielles sont, ici aussi, relativement homogènes. on repère même quelques spécificités très proches de celles précédemment constatées dans le cadre des pharmacies²⁴. On retrouve également le rôle partiel de l'âge ou du diplôme. Ainsi (Tableau 17) :

²⁴ Voir les tableaux détaillés de résultats en annexe (Tableaux A9 à A12).

Tableau 17

Les effets de l'éventuelle vente en libre service de médicaments dans les grandes surfaces

- Pourcentage de réponses « oui » pour chacune des propositions -

(en %)

	Offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité	Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments	Mieux faire jouer la concurrence, en permettant de comparer les produits et les prix	Faire durablement baisser les prix de ces médicaments
Sexe :				
Homme	66	64	61	50
Femme	69	63	57	48
Age :				
Moins de 25 ans	74	68	67	49
25 à 39 ans	69	66	62	48
40 à 59 ans	69	63	61	54
60 à 69 ans	62	60	56	47
70 ans et plus	60	58	44	40
Diplôme :				
Aucun diplôme (cep)	63	54	51	42
Bepc (inférieur au bac)	69	63	60	53
Bac (niveau bac)	70	69	62	53
Diplôme du supérieur	69	70	63	46
PCS :				
Indépendant	63	59	70	51
Cadre supérieur	66	68	58	48
Profession intermédiaire	70	70	63	45
Employé	73	65	63	54
Ouvrier	72	63	61	51
Retraité	60	58	50	43
Reste au foyer	69	61	52	48
Autre inactif (étudiant)	73	69	70	59
Chômeur	70	61	54	48
Sexe * activité :				
Homme actif	68	65	65	49
Homme inactif	64	63	55	50
Femme active	72	66	62	51
Femme inactive	66	59	53	45
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 900 €.....	63	55	51	45
900 à 1 500 €.....	66	63	53	43
1 500 à 2 300 €.....	73	68	61	53
2 300 à 3 100 €.....	66	61	60	48
3 100 €et plus	70	67	66	52
Taille d'agglomération :				
Moins de 2 000 hab.	67	61	60	48
2 000 à 20 000 hab.	66	62	53	49
20 000 à 100 000 hab.	66	62	61	50
100 000 hab. et plus	70	68	59	48
Paris, agglomération parisienne ...	68	61	62	50
Ensemble de la population	68	63	59	49

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- ⇒ L'avantage de **commodité** (gain de temps et de praticité) que représenterait la possibilité d'acheter ses médicaments dans la grande distribution est le plus consensuel : il réunit de 60 à 74% des avis (68% en moyenne). Les jeunes, les étudiants, les employés, les ouvriers, les femmes actives et les revenus moyens l'affirment un peu plus nettement (72-74%).
- ⇒ L'incitation à l'**achat de tels médicaments**, qui en résulterait, est reconnue partout (de 54 à 70%). Elle est plus affirmée encore chez les jeunes, les diplômés, les cadres, les étudiants, les revenus moyens et élevés, ainsi que dans les grandes agglomérations régionales (67-70%).
- ⇒ Le sentiment que cela **favoriserait la concurrence** est partagé dans tous les groupes, sauf chez les plus âgés. Les jeunes, les diplômés du supérieur, les étudiants, les indépendants, les cadres moyens, les employés, les hommes actifs et les hauts revenus y croient plus volontiers (63-70%, contre 59% en moyenne). Par contre, après 70 ans, c'est le doute qui l'emporte (à 52%, contre 40% en moyenne).
- ⇒ Enfin, l'idée que cela **ferait durablement baisser les prix** suscite beaucoup plus d'hésitation dans toutes les catégories de la population. Y croient un peu plus : les 40-59 ans, les personnes de niveau de formation intermédiaire, les employés, les revenus moyens (53-54% d'avis positifs, contre 49% en moyenne), et surtout les étudiants (59%). La perplexité est majoritaire après 60 ans, chez les retraités, les non-diplômés, les professions intermédiaires, les faibles revenus (54-57% de réponses négatives, contre 50% en moyenne).

On retrouve donc les mêmes particularismes principaux que précédemment :

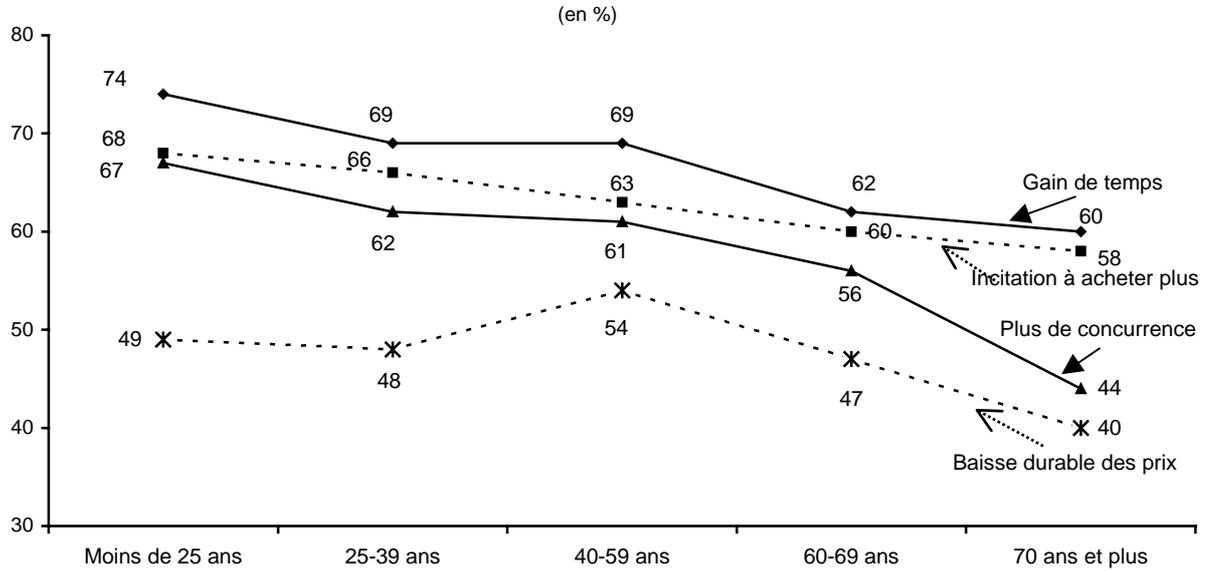
- * Les jeunes approuvent un peu plus les propositions, excepté celle d'une baisse durable des prix. Après 60 ans, on est systématiquement moins affirmatif sur tous les plans (Graphique 10).
- * Les diplômés accèdent plus volontiers l'amélioration du jeu de la concurrence, admettent le gain de commodité et de temps, mais aussi le risque d'incitation à acheter plus. Les non-diplômés sont systématiquement moins formels (Graphique 11).

En tout cas, malgré ces quelques variations ponctuelles, la « hiérarchie » des effets envisagés ne se modifie ni en fonction de l'âge, ni en fonction du niveau de formation.

Graphique 10

Les effets de l'éventuelle vente en libre service de médicaments dans les grandes surfaces

Le pourcentage de réponses « oui », en fonction de l'âge

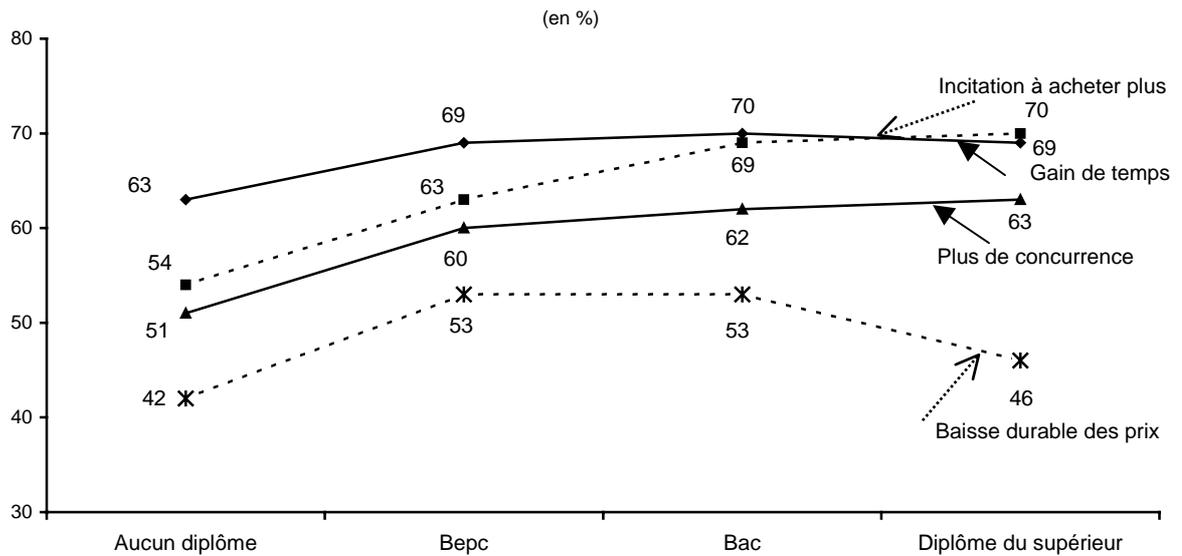


Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Graphique 11

Les effets de l'éventuelle vente en libre service de médicaments dans les grandes surfaces

Le pourcentage de réponses « oui », en fonction du niveau de formation



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Une remarque cependant : quand l'analyse porte sur les **acheteurs réguliers d'automédication**, quelques variations apparaissent avec les attitudes relatives aux grandes surfaces : acheter couramment des médicaments de confort renforce l'idée (à 66%) que la mise en vente libre dans la grande distribution permettrait de mieux faire jouer la concurrence et surtout pourrait **faire durablement baisser les prix des médicaments** (à 57%). Plus on accroît la fréquence d'achat, plus on croit à de telles retombées. Le même phénomène se lit aussi pour l'avantage « gain de temps » (Tableau 18). En revanche, comme pour les officines, tout le monde participe (consommateurs d'automédication ou pas) à l'idée que la vente libre dans les grandes surfaces sera incitative à acheter davantage ce type de médicaments.

Tableau 18

Les effets d'une éventuelle mise en vente libre de médicaments dans les grandes surfaces, selon la fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale

L'éventuelle mise en vente libre de certains médicaments dans les grandes surfaces va...	Fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale :				Ensemble de la population
	Assez ou très souvent	Rarement	Jamais	Cumul rarement et jamais	
Offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité :					
Oui	73	71	62	66	68
Non	27	28	37	33	31
Total	100	100	100	100	100
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments :					
Oui	65	65	61	63	63
Non	34	34	37	36	35
Total	100	100	100	100	100
Mieux faire jouer la concurrence :					
Oui	66	62	53	57	59
Non	34	37	45	41	40
Total	100	100	100	100	100
Faire durablement baisser les prix de ces médicaments :					
Oui	57	49	44	46	49
Non	43	50	54	52	50
Total	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Ici aussi, on retrouve un lien fort entre l'acceptation de l'idée d'ouvrir le réseau de vente à la grande distribution et les effets à en attendre (Tableau 19) : quand on est favorable à la libéralisation dans ce secteur, on défend bien plus largement les trois effets attendus, à savoir faire gagner du temps aux consommateurs (à 88%, + 20 points par rapport à la moyenne), mieux faire jouer la concurrence (87%, + 28 points) et faire durablement baisser les prix de ces médicaments (76%, + 27 points). Quand on n'y est pas favorable, on est nettement plus enclin à douter de ce type de retombées : on est même, dans ce cas, en grande majorité sceptique sur la possibilité de baisse des prix.

Tableau 19

Les effets d'une éventuelle mise en libre service de médicaments dans les **grandes surfaces**, selon que l'on est favorable ou pas à la vente libre de ces produits dans la grande distribution

	Etes-vous favorable à l'éventuelle mise en vente libre de ces médicaments dans les grandes surfaces ?		Ensemble de la population
	Favorable	Pas favorable	
(en %)			
L'éventuelle mise en libre service de certains médicaments dans les grandes surfaces va... Offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité :			
Oui	88	57	68
Non	12	42	31
Total	100	100	100
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments :			
Oui	69	61	63
Non	30	38	35
Total	100	100	100
Mieux faire jouer la concurrence :			
Oui	87	45	59
Non	13	54	40
Total	100	100	100
Faire durablement baisser les prix de ces médicaments :			
Oui	76	35	49
Non	23	64	50
Total	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

A vrai dire, les attitudes sur les effets de la libéralisation de la vente de certains médicaments ne varient pas fondamentalement avec le cadre de référence choisi (officines ou grande distribution). Et si elles présentent certaines spécificités catégorielles, peu de critères socio-démographiques ont une influence véritable. Elles semblent résulter d'une prise de position plus globale sur le principe même d'ouvrir le réseau de vente de ces médicaments ; et plus généralement, nous allons le voir au chapitre suivant, elles dépendent en partie de la perception que chacun a des **risques sanitaires** de cette libéralisation. Bien sûr, les taux d'approbation (ou de désaccord) ne sont pas exactement au même niveau dans les deux cas, mais le plus frappant est plutôt l'homogénéité relative des réponses.

On soulignera d'ailleurs que le fait d'être concerné par certaines affections courantes (maux de tête, nervosité...) n'intervient pas davantage sur les attitudes (Tableau 20). Souffrir de migraines, être nerveux ou même dépressif ne modifient pour ainsi dire pas les effets présumés de la vente libre de certains médicaments, que ce soit dans les officines ou dans la grande distribution.

Tableau 20

La perception des effets de la mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies et dans les grandes surfaces, selon quelques affections ressenties

- Pourcentage de réponses « oui » pour chacune des propositions -

<i>Effets de la mise en vente libre de certains médicaments :</i>	<i>Déclare avoir souffert au cours des quatre dernières semaines de ...</i>			(en %)
	Maux de tête, migraines	Nervosité	Etat dépressif	Ensemble de la population
Inciter les consommateurs à davantage demander conseil au pharmacien	62	61	66	60
Offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité	70	69	69	68
Inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments :				
Pharmacies	61	61	56	59
Grande distribution	64	66	63	63
Mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix :				
Pharmacies	52	51	44	51
Grande distribution	60	59	53	59
Faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance :				
Pharmacies	42	41	39	40
Grande distribution	49	50	49	49

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, la mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies va, selon 60% des enquêtés, inciter les consommateurs à davantage demander conseil au pharmacien, c'est l'opinion de 66% de ceux qui déclarent avoir souffert récemment d'état dépressif. C'est le seul chiffre qui, dans ce tableau, s'écarte significativement de la moyenne.

Chapitre III :

Un bilan des opinions relatives à l'ouverture du réseau de distribution des médicaments non-remboursés

Les analyses menées au chapitre II ont donc mis en évidence que les effets attendus de l'ouverture du réseau de distribution des médicaments non-remboursés ne sont pas tous perçus comme positifs, mais qu'une partie de l'opinion y voit quand même des avantages certains. Or le pourcentage d'individus peu convaincus par cette libéralisation est plus important qu'on aurait pu le penser : 52% de défavorables à la mise en libre accès dans les pharmacies, 66% de défavorables à l'élargissement à la grande distribution, 75% de défavorables à l'ouverture aux commerces de proximité.

Le chapitre III vise à tenter d'expliquer ces décalages apparents en proposant cette fois, non une analyse ponctuelle de l'ouverture éventuelle du marché dans **chacun** des réseaux de distribution pris séparément, mais **en privilégiant une approche plus globale**, aussi bien en ce qui concerne les répercussions attendues de cette mise en libre accès de certains médicaments que ses avantages possibles ou ses inconvénients perçus. On répond également à la question : où la population préférerait-elle finalement acheter, si elle avait le choix, ses médicaments non-remboursés ? Dans les officines pharmaceutiques, dans les grandes surfaces ou dans les commerces de proximité ?

Les analyses effectuées dans ce chapitre mettent clairement en évidence ce qu'on appellera **une « frilosité » prudente** de l'opinion face à la libéralisation de la vente des médicaments. Cela tient d'abord, et avant tout, au fait que plus des quatre cinquièmes des enquêtés (81%) considèrent que l'ouverture d'un tel marché **« présente des risques importants pour la santé des consommateurs »**. Certes, beaucoup ne doutent pas que cette décision « facilitera la vie des consommateurs », mais les risques d'abus, de contre-indications ou d'erreurs, et la banalisation de l'automédication qui en résulteraient paraissent, aux yeux de l'opinion, suffisamment aigus pour « contrebalancer » totalement, effacer les avantages potentiels de cette ouverture. Et cette préoccupation sanitaire traverse quasi-indifféremment tout le corps social. De fait, la population est catégorique dans ses préférences : si le libre choix leur était donné, 77% des enquêtés préféreraient acheter leurs médicaments non-remboursés **dans les pharmacies**. Les grandes surfaces ne sont ici citées que par un dixième de l'opinion. **Les risques sanitaires potentiels l'emportent donc largement, dans les attitudes, sur les éventuelles baisses de prix ou le gain de temps envisagé.**

L'analyse factorielle réalisée en fin de chapitre met, en tout cas, en évidence que la variable « risques sanitaires » est une de celles qui pèsent le plus dans la structuration de « l'espace des opinions » concernant le sujet. En définitive, un seul groupe (18% de la population) est

vraiment favorable à la libéralisation du marché : il est précisément composé, pour l'essentiel, des seuls individus ne voyant, dans ce projet de libéralisation, aucun risque important pour la santé des consommateurs.

1. Les principales répercussions envisagées

Cinq propositions sur les effets possibles de l'ouverture du réseau de distribution des médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés ont été finalement soumises au jugement des enquêtés. De l'argument le plus approuvé à celui qui l'est le moins, l'opinion établit une certaine hiérarchie (Graphique 12) :

- * Un élément recueille l'assentiment général : **81% des enquêtés considèrent que la vente libre de médicaments sans ordonnance présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...)**. L'opinion est à cet égard catégorique.
- * Moins consensuel, mais largement cautionné (**57%**), vient ensuite l'argument que cela **va faciliter la vie des consommateurs**.
- * Un peu moins citée (**53%**) est l'idée que la libéralisation **va conduire à une diminution du nombre de pharmacies sur le territoire**. En tout cas, le sentiment que cette ouverture va nuire aux officines est majoritaire dans la population.
- * Un même pourcentage d'enquêtés (**53%**) estime que cette ouverture **va diminuer les consultations de médecins et réduire leurs prescriptions**.
- * Enfin, un argument suscite plus de réserves : **moins de la moitié de la population (43% exactement) admet que cela va faire globalement baisser les prix de ces produits**. C'est donc une majorité (55%) qui conteste « l'argument phare » du projet, celui qui était mis en avant pour l'initier.

Au total, l'opinion dans sa plus grande partie voit deux conséquences « négatives » à la libéralisation de la vente des médicaments : la nocivité sanitaire (81%) et le risque de disparition d'officines (53%). L'atténuation du rôle des médecins est également évoquée (53%). Une retombée positive, de commodité, semble en retour être admise : cela facilitera la vie des consommateurs (57%). Par contre, l'avantage prix (une baisse du prix de ces produits) n'est reconnu que par 43% de la population.

Des risques sanitaires ressentis comme importants

En réalité, « les risques pour la santé des consommateurs » sont ici bien plus évoqués qu'on aurait pu le supposer de prime abord. Certes, le libellé de la question mêlait aussi bien la référence à des abus éventuels qu'à l'automédication. Mais on verra plus loin que le principal inconvénient perçu est précisément, en première réponse, le risque d'**abus**, de **contre-indications** ou d'**erreurs** sur les médicaments (58% des citations), avant la **banalisation de l'automédication** (16%). En un mot, la crainte porte ici surtout sur la peur des excès, des contre-indications et des conséquences sanitaires néfastes des choix des patients qui pourraient de plus en plus faire leurs propres diagnostics et acheter librement des médicaments qu'ils estimeraient adaptés, sans faire appel aux conseils nécessaires des professionnels de santé, avec les risques d'erreurs inhérents.

En tout cas, **dans toutes les catégories de la population** sans exception, on partage la conviction que l'ouverture du réseau de distribution des médicaments aura un **effet nuisible sur la santé** (Tableau 22) : le taux d'approbation s'échelonne, selon les groupes, de 76-77% (cadres supérieurs, Franciliens, 60-69 ans, retraité, homme inactif) à 85% (femmes actives, personnes au foyer, ruraux). **La sensibilité à cette question est donc particulièrement élevée**. Et elle l'est aussi bien chez les acheteurs réguliers de médicaments non-remboursés (75%, *cf.* Tableau 23) que chez les non-utilisateurs (83%). Elle l'est aussi bien quand on souffre d'affections courantes (82-83%, *cf.* Tableau 24) que quand on n'en souffre pas.

Plus généralement, on remarque même que lorsque les effets attendus de l'ouverture du marché de ces médicaments sont positifs –ce sont ceux qui ont été retenus au Tableau 21-, dans tous les cas, on craint d'abord, à au moins 73%, les risques que cette libéralisation ferait **peser sur la santé des consommateurs**. En un mot, **les risques sanitaires que cette libéralisation peuvent susciter l'emportent de loin, dans les esprits, sur les avantages qu'elle est censée apporter**.

Tableau 21

Même quand on voit des avantages, sectoriels ou d'ensemble, à la libéralisation des médicaments, on pense que cette libéralisation présente des risques importants pour la santé

(en %)

	Estime que la vente libre de médicaments		Total (yc nsp)
	Présente des risques importants pour la santé	Ne présente pas de risques importants pour la santé	
Estime que la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies :			
. Va favoriser la concurrence	80	20	100
. Va faire baisser les prix	79	20	100
. Ne va pas inciter les clients à acheter davantage ces produits	76	24	100
Estime que l'éventuelle vente en libre service de médicaments dans les grandes surfaces :			
. Va favoriser la concurrence	80	19	100
. Va faire baisser les prix	79	20	100
. Ne va pas inciter les clients à acheter davantage ces produits	73	26	100
. Va offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité	82	17	100
Estime que l'ouverture du réseau de distribution de médicaments :			
. Va globalement faciliter la vie des consommateurs	80	19	100
. Va globalement faire baisser les prix	78	21	100
Ensemble de la population	81	18	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : même parmi les individus qui estiment que la mise en libre accès dans les pharmacies va faire baisser les prix, 79% croient que cela générera des risques importants pour la santé des consommateurs.

Les autres répercussions possibles

Face au caractère massif des risques sanitaires évoqués, les autres répercussions envisagées sont moins prégnantes. Elles méritent cependant attention . En tout cas, les variations catégorielles ne sont finalement pas aussi profondes qu'on aurait pu le penser (Tableau 22)²⁵ :

* Le sentiment que la vente libre de certains médicaments **va faciliter la vie des consommateurs** l'emporte dans pratiquement tous les groupes. Il s'exprime plus franchement chez les moins de 40 ans, les professions intermédiaires, les ouvriers, les actifs en général, les revenus moyens ou hauts (61-69% de réponses affirmatives, contre 57% en moyenne). Seuls les plus de 60 ans et les retraités sont vraiment plus partagés ici entre l'acquiescement (47-48%) et le désaccord (49%). On ne conteste donc pas, avant la soixantaine, les avantages pratiques que cette libéralisation apporterait aux consommateurs.

²⁵ Voir les résultats détaillés en annexe, tableaux A13 à A17.

Tableau 22

Le pourcentage d'enquêtés « plutôt d'accord » avec chacune des propositions sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés

(en %)

	La vente libre de médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés...				
	Présente des risques importants pour la santé des consommateurs	Va faciliter la vie des consommateurs	Va conduire à une diminution du nombre de pharmacies	Va diminuer consultations et prescriptions des médecins	Va globalement faire baisser les prix de ces produits
Sexe :					
Homme	79	58	52	50	47
Femme	83	56	55	56	41
Age :					
Moins de 25 ans	84	66	60	65	48
25 à 39 ans	81	63	55	57	45
40 à 59 ans	83	58	55	53	46
60 à 69 ans	77	48	48	45	42
70 ans et plus	81	47	47	44	33
Diplôme :					
Aucun diplôme (cep)	81	52	54	53	36
Bepc (inférieur au bac)	83	55	58	55	46
Bac (niveau bac)	81	66	50	57	47
Diplôme du supérieur	80	60	47	48	45
PCS :					
Indépendant	84	58	58	55	51
Cadre supérieur	76	57	53	43	41
Profession intermédiaire ...	84	63	48	53	44
Employé	82	58	54	61	47
Ouvrier	84	62	62	58	45
Retraité	77	48	47	43	38
Reste au foyer	85	55	58	55	40
Autre inactif (étudiant)	82	69	54	64	52
Chômeur	81	53	58	62	41
Sexe * activité :					
Homme actif	81	61	55	52	46
Homme inactif	77	55	48	47	47
Femme active	85	61	55	58	46
Femme inactive	83	52	55	55	36
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €	80	50	58	54	35
900 à 1 500 €.....	82	54	56	59	38
1 500 à 2 300 €.....	84	62	56	60	45
2 300 à 3 100 €.....	83	57	54	48	44
3 100 €et plus	82	61	46	45	49
Taille d'agglomération :					
Moins de 2 000 hab.	85	57	54	53	43
2 000 à 20 000 hab.	80	51	59	48	42
20 000 à 100 000 hab.	81	56	48	58	45
100 000 hab. et plus	82	60	53	54	43
Paris, agglo. parisienne	76	60	50	54	44
Ensemble de la population	81	57	53	53	43

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- * Le risque que cette libéralisation pourrait contribuer à **faire disparaître des pharmacies** l'emporte dans bon nombre de groupes, mais pas dans tous. On y croit davantage chez les jeunes, les peu diplômés, les indépendants, les ouvriers, les femmes au foyer, les chômeurs, les bas revenus, ainsi que dans les petites villes (à 58-60%, contre 53% en moyenne). Par contre, on y croit un peu moins après 60 ans et chez les retraités, comme chez les diplômés, les professions intermédiaires, les hauts revenus et dans les moyennes agglomérations, même si, dans ces groupes, 46 à 48% l'admettent. En tout cas, le libellé de la question ne faisait pas expressément porter ici un jugement, positif ou négatif, sur cette éventuelle diminution du nombre d'officines. Il reste qu'environ une moitié de la population accreditait cette hypothèse.
- * L'éventualité que cela puisse **réduire les consultations et les prescriptions médicales** donne lieu à certaines attitudes plus spécifiques. Cette idée trouve le plus d'écho chez les jeunes et les étudiants (64-65% sont « d'accord », contre 53% en moyenne). Elle est aussi plus souvent accréditée par les 25-39 ans, les ouvriers, les chômeurs, les femmes actives, les revenus modestes ou moyens, ainsi que dans les moyennes agglomérations (à 57-62%). Mais elle est contestée tout particulièrement par les cadres supérieurs (57% ne sont « pas d'accord », contre 46% en moyenne) comme par les plus de 60 ans, les diplômés du supérieur, les hauts revenus (à partir de 2 300 € mensuels).
- * Enfin, l'idée que cette mesure permettrait de **faire baisser les prix des médicaments** suscite un certain **scepticisme général**. En effet, dans toutes les catégories de la population, à deux exceptions près, on n'y croit pas en majorité (de 51% à 63%, selon les groupes, contre 55% en moyenne). Et on repousse même de façon catégorique cette hypothèse chez les plus de 70 ans, les non-diplômés, les retraités, les personnes au foyer et les revenus peu élevés (59-63% de réponses « pas d'accord »). En réalité, seuls croient en majorité à cette baisse de prix, les travailleurs indépendants et les étudiants : 51% des premiers et 52% des seconds l'envisagent (43% en moyenne).

Finalement, à l'image des effets ressentis lorsque l'analyse ne portait que sur la libéralisation dans les officines ou dans la grande distribution (Chapitre II), on retrouve ici, sur un plan plus général, des spécificités catégorielles très voisines, plus particulièrement **liées à l'âge** (Graphique 13). En réalité, sur ce sujet, les jeunes croient davantage que l'ouverture du marché aura des répercussions sur les parties concernées (facilitation de la vie des consommateurs, diminution du nombre de pharmacies, diminution des consultations médicales, voire baisse des prix) que ne le pensent les personnes de plus de 60 ans, probablement parce que ces dernières consomment rarement des médicaments sans prescription médicale. Quoi qu'il en soit, c'est cette différence de sensibilité entre les moins de 25 ans et les sexagénaires qui apparaît comme le principal particularisme des opinions. En un mot, les attitudes observées au niveau global se retrouvent pour l'essentiel dans la plupart des groupes sociaux.

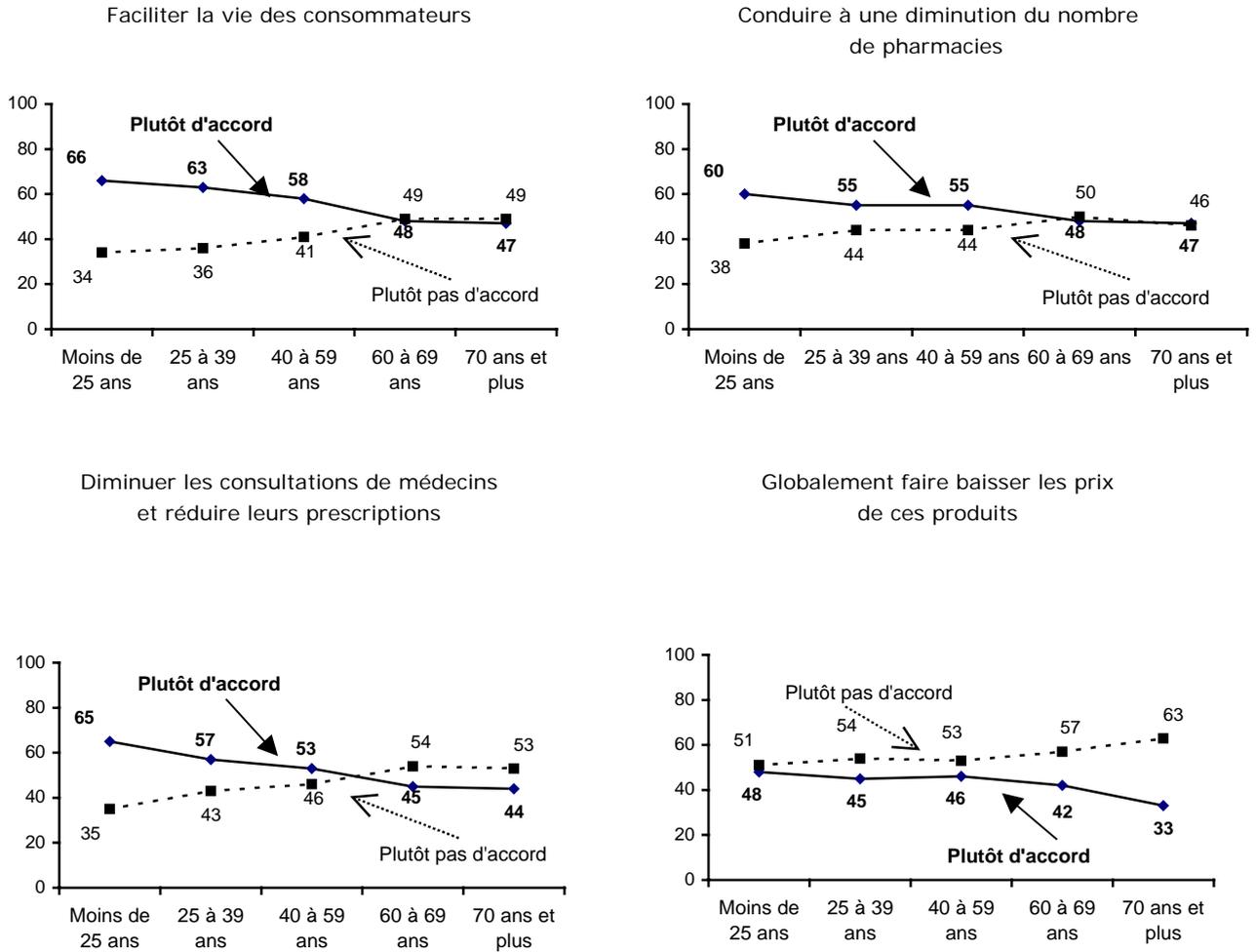
En tout cas, le graphique 14 ne reprend pas la principale répercussion envisagée, celle de générer des **risques sanitaires**. Sur cette question, il n'y a pas, en effet, de lien avec l'âge : de 77 à 84% des enquêtés évoquent ces risques sanitaires, sans considération de leur âge.

Graphique 13

Quatre des opinions sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments, en fonction de l'âge

La vente libre de médicaments sans ordonnance et non-remboursés va...

(en %)



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Peu d'autres variations

En tout état de cause, les attitudes ne varient guère non plus en fonction de la fréquence d'achat de médicaments non-remboursés (Tableau 23), pas plus qu'en fonction des affections courantes dont on déclare souffrir (Tableau 24). Seules quelques légères inflexions peuvent être soulignées :

- Quand on est un consommateur régulier de ce type de médicaments, on est un peu plus sensible aux avantages de commodité pour le consommateur et on croit un peu plus à une diminution possible du recours aux médecins. On espère même en majorité (51%) une baisse du prix de ces produits. Mais ceci n'empêche pas les consommateurs réguliers

de mettre, à 75%, en avant les risques sanitaires de cette ouverture du réseau de distribution.

- Quand on ressent certains maux (migraines, nervosité...), on partage un peu plus le sentiment que la vente libre des médicaments nuira aux officines (diminution de leur nombre) et fera baisser les consultations des médecins. Mais sans modifier les jugements sur l'importance des risques sanitaires associés à une telle réforme.

Tableau 23

Les opinions sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments, selon la fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale

(en %)

L'ouverture du réseau de distribution des médicaments ...	Fréquence d'achat de médicaments sans prescription médicale :				Ensemble de la population
	Assez ou très souvent	Rarement	Jamais	Cumul rarement et jamais	
Présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...) :					
Plutôt d'accord	75	84	83	83	81
Plutôt pas d'accord	24	16	16	16	18
Total	100	100	100	100	100
Va faciliter la vie des consommateurs :					
Plutôt d'accord	64	58	53	55	57
Plutôt pas d'accord	35	40	45	43	41
Total	100	100	100	100	100
Va conduire à une diminution du nombre de pharmacies :					
Plutôt d'accord	53	54	54	54	53
Plutôt pas d'accord	46	44	44	44	44
Total	100	100	100	100	100
Va diminuer les consultations de médecins et réduire leurs prescriptions :					
Plutôt d'accord	57	50	53	52	53
Plutôt pas d'accord	42	49	45	47	46
Total	100	100	100	100	100
Faire globalement faire baisser les prix de ces produits :					
Plutôt d'accord	51	45	38	41	43
Plutôt pas d'accord	49	54	59	57	55
Total	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau 24

Les opinions sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments, selon que l'on ressent ou non certaines affections

- Pourcentage de réponses « **plutôt d'accord** » pour chacune des propositions -

(en %)

L'ouverture du réseau de distribution des médicaments...	A souffert au cours des quatre dernières semaines de						Ensemble de la population
	Maux de tête, migraines		Nervosité		Etat dépressif		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...)	82	81	83	80	82	81	81
Va faciliter la vie des consommateurs	60	56	54	59	51	58	57
Va conduire à une diminution du nombre de pharmacies	57	51	56	51	60	52	53
Va diminuer les consultations de médecins et réduire leurs prescriptions	57	51	59	49	63	52	53
Va globalement faire baisser les prix de ces produits	43	43	43	44	39	44	43

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : 81% de la population pensent que l'ouverture du réseau de vente des médicaments non-remboursés présente des risques importants pour la santé des consommateurs. C'est le cas de 82% de ceux qui souffrent de maux de tête, de migraines et de 81% de ceux qui n'en souffrent pas.

Quoi qu'il en soit, le croisement deux à deux des diverses répercussions possibles de l'ouverture du réseau de distribution des médicaments apporte deux éléments supplémentaires :

- Les jugements sur l'avenir des officines et sur le recours aux médecins sont liés (Tableau 25) : quand on pense que l'ouverture du réseau de vente des médicaments fera disparaître des pharmacies, on partage également le sentiment que cela atténuera le recours aux médecins. A l'inverse, quand on n'a pas d'inquiétude pour les premières, on est tout aussi serein pour les seconds.
- Il apparaît, dans l'esprit d'une partie de la population, un lien entre le risque de diminution possible du nombre de pharmacies et les risques sanitaires générés par l'ouverture du marché : quand on croit à une diminution du nombre de pharmacies, on croit davantage (à 89%) que la libéralisation évoquée présente des risques pour la santé des consommateurs (81% en moyenne). Certes, quand on ne croit pas à une diminution possible du nombre d'officines, on évoque quand même, à 73%, les risques sanitaires, mais les écarts à la moyenne sont tout de même élevés. En un mot, une partie de l'opinion semble faire un certain rapprochement entre la disparition éventuelle de certaines officines et les risques sur l'état de santé général de la population.

Tableau 25

Les effets de la vente libre de médicaments sur le nombre de pharmacies et sur le recours aux médecins : des perceptions très liées

(en %)

L'ouverture du réseau de distribution des médicaments diminuera le nombre de pharmacies :	L'ouverture du réseau de distribution des médicaments fera moins consulter les médecins :		Total (yc nsp)
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	
Plutôt d'accord	69	31	100
Plutôt pas d'accord	34	65	100
Ensemble de la population	53	46	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

2. Les avantages et les inconvénients perçus de l'ouverture du réseau de distribution de médicaments

Un autre éclairage vient apporter un complément utile d'informations sur les opinions concernant l'ouverture du réseau de vente des médicaments : nous avons interrogé la population sur les **avantages** perçus, puis sur les **inconvénients** ressentis de cette ouverture. Les enseignements en sont précieux : les avantages ne sont pas niés, mais aucun ne se dégage nettement ; quant aux réponses sur les inconvénients, elles montrent une certaine convergence des interrogations autour des risques sanitaires éventuels.

2.1 Les avantages de l'ouverture du réseau de vente des médicaments

.....

Soumis à une proposition de neuf possibilités de réponses, les enquêtés devaient en choisir deux, les deux qui leur semblaient personnellement constituer les avantages principaux de l'ouverture envisagée (Graphique 14).

Un premier constat s'impose : **près d'un quart de la population (24% exactement)** tranche d'emblée en avouant n'y voir « **aucun avantage** ». Par ailleurs, **23%** citent la **diminution des prix** et **19%**, le **gain de temps pour les consommateurs**. Ces trois premières réponses regroupent les deux tiers des avis.

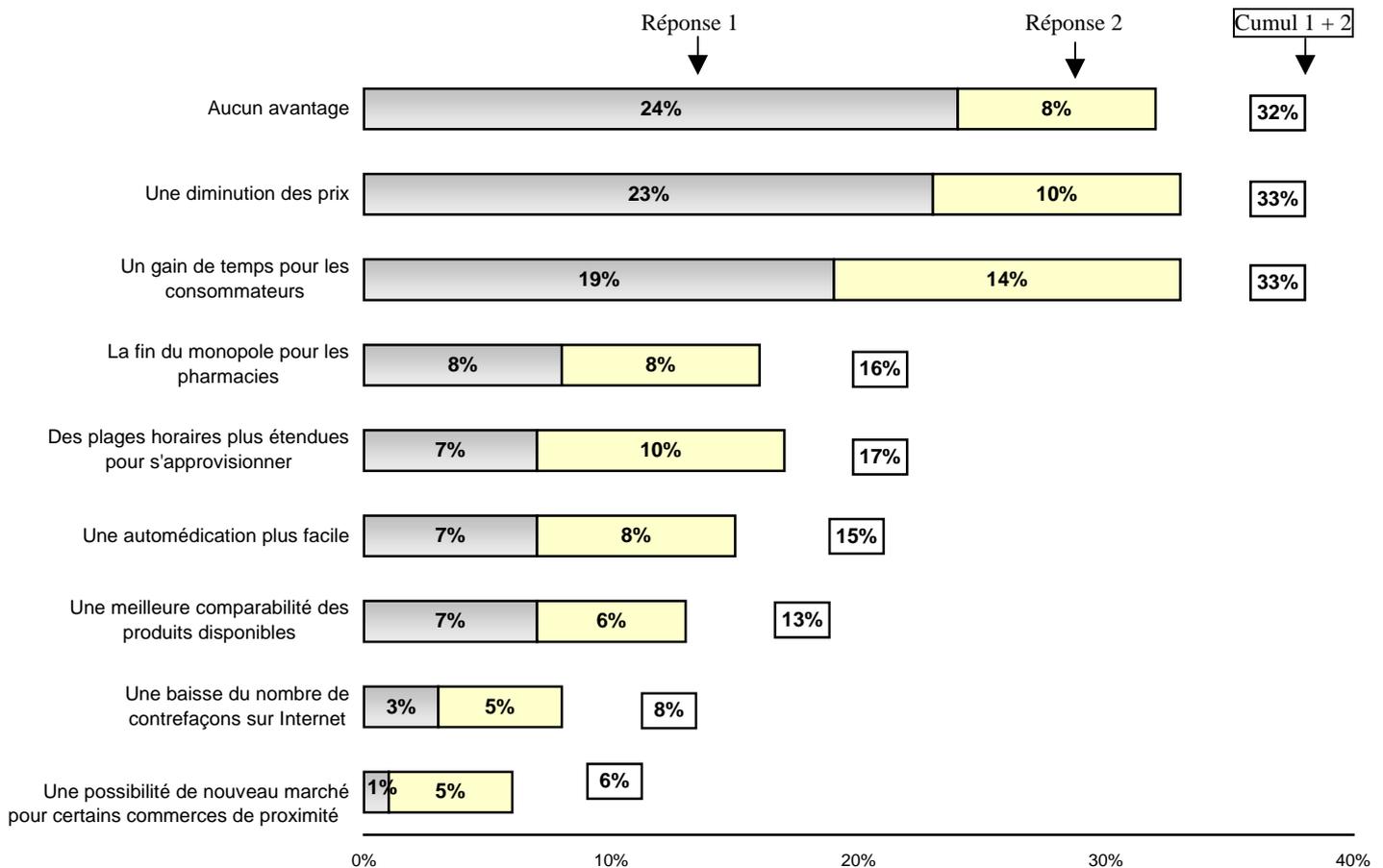
Les autres atouts ne rencontrent donc qu'une adhésion bien plus secondaire (Graphique 14). Quatre se situent à peu près sur le même plan (avec 7-8% des suffrages) : la **fin du monopole pour les pharmacies**, une **meilleure comparabilité des produits** disponibles, une **automédication plus facile**, des **plages horaires plus étendues** pour s'approvisionner. Tandis que l'argument de la **baisse des contrefaçons vendues sur Internet** convainc encore moins (3%) et que la possibilité de **nouveau marché pour certains commerces de proximité** sensibilise à peine (1%).

Le cumul des deux réponses ne fait que confirmer ces enseignements : 32% ne voient aucun avantage à cette ouverture du marché, 33% évoquent la diminution des prix et 33%, le gain de temps. Tous les autres avantages ne retiennent qu'une attention plus limitée.

Graphique 14

Quels sont, pour vous personnellement, les deux avantages principaux que présente l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrés sans ordonnance ?

(Classement par ordre décroissant de la première réponse)



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'opinion n'apparaît donc pas unanime sur les avantages de la vente libre de médicaments. En tout cas, aucun consensus ne se dégage. Une partie de la population croit, certes, en une diminution possible des prix (argument, on l'a vu, contesté dans le cas des officines), une autre dans le gain de temps (option la plus valorisée dans le cas d'une éventuelle mise en libre service dans la grande distribution). Mais un quart de la population dénie d'emblée tout avantage.

En tout cas, ce partage des opinions se retrouve dans tous les groupes : l'analyse catégorielle des réponses montre en effet que ce sont ces trois mêmes choix qui dominent partout, même si apparaissent quelques spécificités liées à l'âge, au niveau de formation ou au revenu (Tableau 26) :

- * Le fait de ne voir « **aucun avantage** » se rencontre plus particulièrement chez les plus de 60 ans, les non-diplômés, les femmes inactives, les bas revenus (40 à 48% de réponses cumulées, contre 32% en moyenne). Les indépendants adoptent aussi plus souvent ce point de vue (39%). Plus généralement, **cette position se renforce quand l'âge augmente** (de 21% avant 25 ans à 45%, après 70 ans) et **elle s'atténue avec l'élévation du niveau de formation** (de 43% chez les non-diplômés à 30%, chez les diplômés du supérieur) **ou l'augmentation des ressources** (de 48% au bas de l'échelle des revenus à 25%, dans la tranche la plus élevée).
- * L'idée que la **diminution des prix** est l'un des deux avantages principaux de cette mesure est relativement plus mise en avant par les jeunes, les étudiants, les peu diplômés, les ouvriers et les hommes inactifs (37-41% des réponses cumulées, contre 33% en moyenne). Mais le taux ne dépasse jamais les 41% (cumul des deux réponses).
- * L'avantage « **gain de temps** » est surtout valorisé par les jeunes et les étudiants (41-42% des avis au total, contre 33% en moyenne). Ce critère prime un peu plus également chez les cadres supérieurs et les employés. Ici, l'argument perd de sa valeur avec l'âge (de 41% chez les jeunes à 27%, chez les plus âgés).

Les autres avantages ne sont que très secondairement cités sans grandes variations entre les différentes catégories de population²⁶. Notons en particulier que le fait de « faciliter l'automédication » n'est vu comme un avantage que par 15% de la population (total des deux réponses). Le taux ne dépasse guère les 19%, même chez les acheteurs « réguliers » de médicaments non-remboursés.

²⁶ Voir les résultats détaillés en annexe, Tableau A18.

Tableau 26

**Les avantages de l'ouverture du réseau de vente des médicaments :
les trois choix principaux dans les différentes catégories socio-démographiques**

- Cumul des deux réponses -

	(en %)		
	Une diminution des prix	Un gain de temps pour les consommateurs	Aucun avantage
Sexe :			
Homme	36	34	28
Femme	31	31	36
Age :			
Moins de 25 ans	37	41	21
25 à 39 ans	32	36	29
40 à 59 ans	35	33	30
60 à 69 ans	32	23	41
70 ans et plus	29	27	45
Diplôme :			
Aucun diplôme	30	29	43
Bepc (inférieur au bac)	37	33	29
Bac (niveau bac)	34	35	27
Diplôme du supérieur	29	34	30
PCS :			
Indépendant	27	33	39
Cadre supérieur	28	37	34
Profession intermédiaire	33	30	30
Employé	34	39	26
Ouvrier	39	33	25
Retraité	32	26	40
Reste au foyer	29	29	44
Autre inactif (étudiant)	41	42	15
Chômeur	31	35	35
Sexe * activité :			
Homme actif	35	36	25
Homme inactif	37	31	32
Femme active	34	33	31
Femme inactive	29	30	40
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	33	27	48
900 à 1 500 €	31	31	37
1 500 à 2 300 €	34	32	34
2 300 à 3 100 €	35	34	30
3 100 € et plus	35	33	25
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	31	33	33
2 000 à 20 000 hab.	34	37	31
20 000 à 100 000 hab.	32	25	36
100 000 hab. et plus	35	33	30
Paris, agglomération parisienne	32	31	33
Ensemble de la population	33	33	32

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Bien entendu, on accorde plus de poids à la baisse éventuelle des prix quand on croit plus volontiers que le principe de mettre en vente libre certains médicaments dans les pharmacies ou dans les grandes surfaces aura une incidence positive sur les prix des produits (Tableau 27). On avance aussi un peu plus l'idée de gain de temps, quand on pense effectivement que l'ouverture dans la grande distribution offrira un peu plus de commodité pour les consommateurs. Néanmoins, on observe que même parmi les enquêtés qui apprécient ces améliorations, 10 à 13% ne voient finalement « aucun avantage » à l'ouverture du marché.

Tableau 27
Les trois avantages principaux
en fonction de quelques attitudes face à l'ouverture du réseau de vente des médicaments
 (Premières réponses)

	(en %)		
	Aucun avantage	Diminution des prix	Gain de temps
La mise en accès libre de médicaments dans les pharmacies aura pour effet de faire durablement baisser les prix des médicaments sans ordonnance :			
Oui	10	39	16
Non	34	11	21
L'éventuelle vente en libre service dans les grandes surfaces permettrait de faire durablement baisser les prix des médicaments sans ordonnance :			
Oui	10	39	16
Non	38	7	22
L'éventuelle vente en libre service dans les grandes surfaces permettrait d'offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité :			
Oui	13	27	23
Non	47	13	10
Ensemble de la population	24	23	19

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

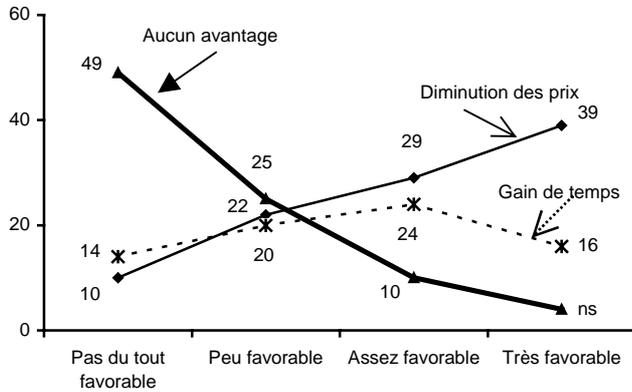
De façon plus globale, plus on accueille favorablement le principe de mettre en vente libre certains médicaments, plus on met en avant l'avantage « prix ». Le problème est que cet avantage prix n'est jamais cité, en première réponse, par plus de 44% des individus, même ceux qui se disent « très favorables » à la vente libre des médicaments, que ce soit dans les officines, dans les grandes surfaces ou dans les commerces de proximité (Graphique 15).

Graphique 15

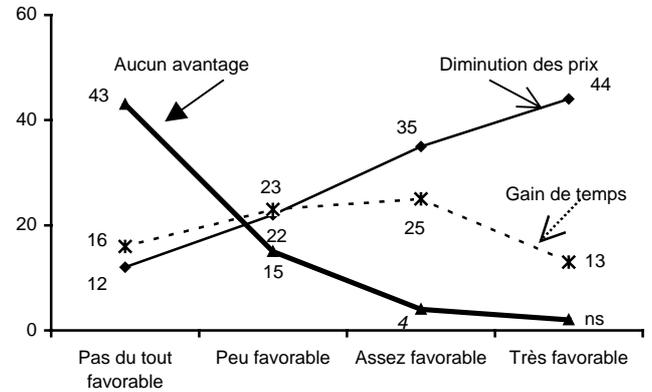
Les trois avantages principaux, selon que l'on est favorable ou pas à l'ouverture du réseau de vente des médicaments

(Premières réponses)

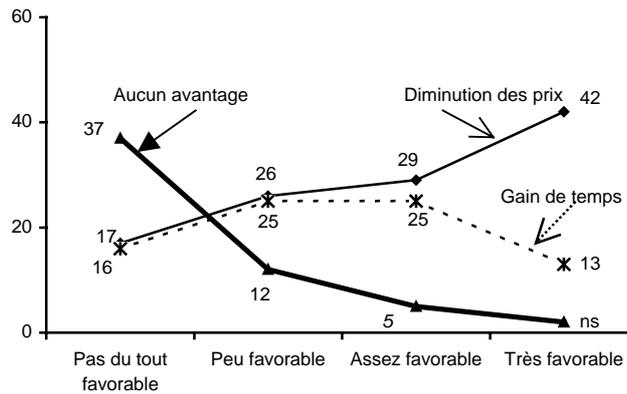
(en %)



Attitude face à la mise en libre accès de médicaments dans les pharmacies



Attitude face à l'idée de permettre aux grandes surfaces de vendre en libre service des médicaments



Attitude face à la possibilité d'autoriser des commerces de proximité à vendre des médicaments

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Au total, il apparaît que la population a des difficultés à s'accorder sur les avantages que peut susciter la mise en vente libre de médicaments. D'ailleurs, l'observation des différentes associations de réponses (croisement entre les premiers et deuxièmes choix) aboutit à un constat révélateur (Tableau 28) : la « paire d'atouts » la plus fréquente (diminution des prix + gain de temps) ne couvre « que » 10% des avis. Et même si l'on retient les neuf configurations de réponses qui reviennent le plus souvent, elles ne suffisent pas à rassembler la moitié des réponses.

Tableau 28
Les avantages de l'ouverture du réseau de vente des médicaments

- Les associations de réponses les plus fréquentes -

Une diminution des prix	+	Un gain de temps pour les consommateurs	(10%)
Un gain de temps pour les consommateurs	+	Des plages horaires plus étendues pour s'approvisionner	(7%)
Une diminution des prix	+	La fin du monopole pour les pharmacies	(6%)
Un gain de temps pour les consommateurs	+	Une automédication plus facile	(5%)
Une meilleure comparabilité des produits	+	Une diminution des prix	(5%)
Une diminution des prix	+	Une automédication plus facile	(4%)
Une meilleure comparabilité des produits	+	Un gain de temps pour les consommateurs	(3%)
Une diminution des prix	+	Des plages horaires plus étendues pour s'approvisionner	(3%)
Un gain de temps pour les consommateurs	+	La fin du monopole pour les pharmacies	(3%)
<i>Ces neuf configurations représentent 46% des réponses</i>			
<i>Aucun avantage = 32% des réponses</i>			

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

2.2 Les inconvénients de l'ouverture du réseau de vente des médicaments

.....

En revanche, quand il s'agit des inconvénients imputés à l'ouverture du réseau de vente des médicaments, l'opinion est bien moins hésitante : **58%** des enquêtés se regroupent, dès la première réponse, autour de l'idée que la mise en vente libre des médicaments sans ordonnance présente des « **risques d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi** ». Vient en deuxième position « **la banalisation de l'automédication** » (16% des premiers choix). Autrement dit, près des trois quarts de la population dénoncent, en quelque sorte, les travers de l'automédication (Graphique 16).

Il y a là un quasi-consensus : si l'on cumule les deux réponses fournies, **72%** des enquêtés citent comme l'un des deux défauts majeurs, les **risques liés aux abus, contre-indications ou erreurs**. **39%** mentionnent par ailleurs la **banalisation de l'automédication**.

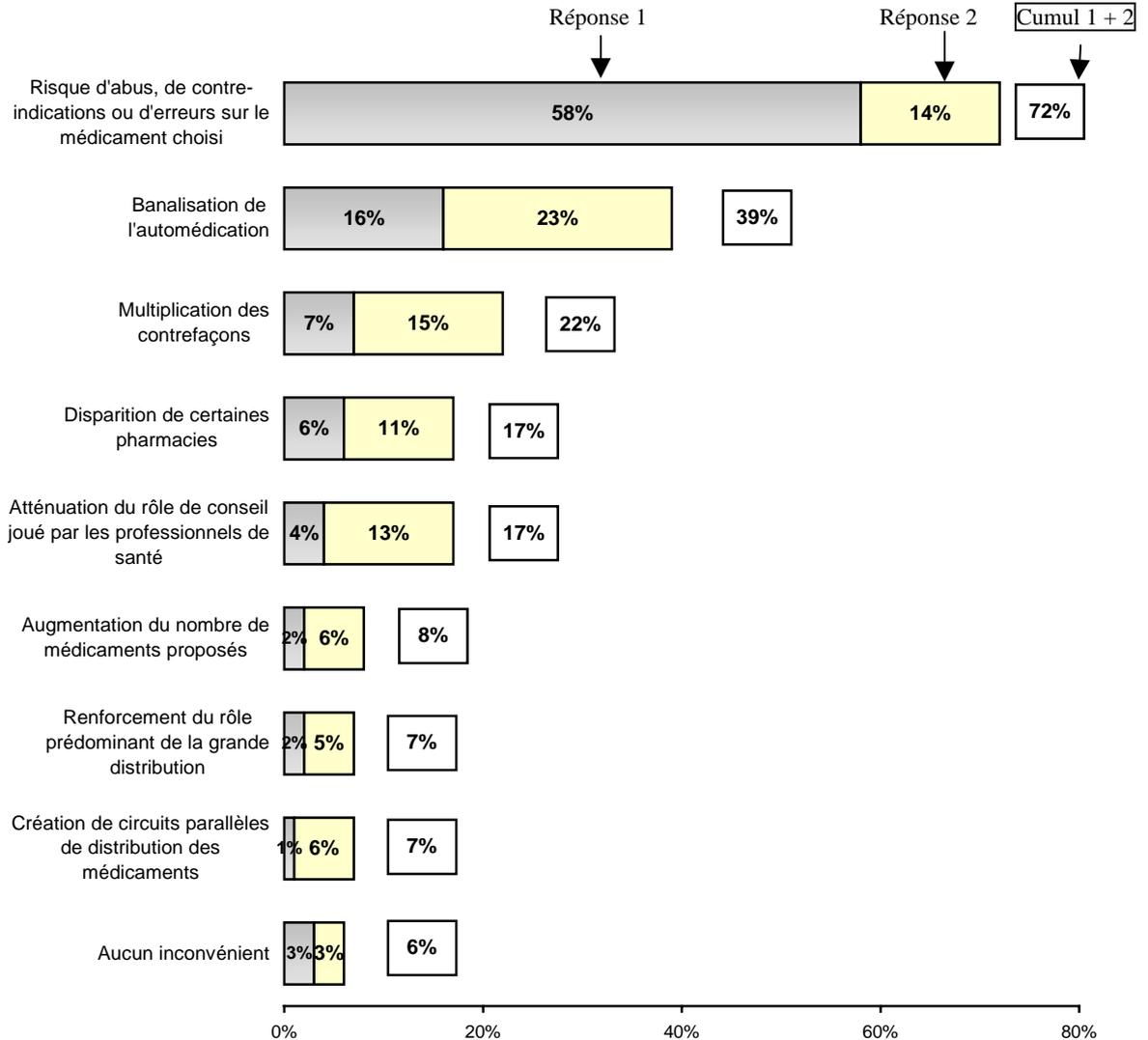
Les autres inconvénients sont nettement moins évoqués (Graphique 16). On y trouve « **la multiplication des contrefaçons** » : cet argument est considéré comme l'un des deux handicaps dans 22% des cas ; ensuite figurent, sur le même plan, « **l'atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé** » (17% des réponses cumulées) et « **la disparition de certaines pharmacies** » (17% également). Tandis que « **l'augmentation du**

nombre de médicaments proposés », « le renforcement du rôle prédominant de la grande distribution » ou « la création de circuits parallèles de distribution de médicaments » sont bien moins souvent cités (7-8% d'avis cumulés).

Graphique 16

Quels sont, pour vous personnellement, les deux inconvénients principaux que présente l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrés sans ordonnance ?

(Classement par ordre décroissant de la première réponse)



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'opinion réitère donc ici ses craintes face à une consommation médicamenteuse éventuellement incontrôlée et à risques sanitaires. Rappelons que 81% de la population estime que la vente libre de médicaments présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...). Et le sentiment que la vente libre de tels produits va inciter les clients à en acheter davantage est largement partagé, que ce soit dans le cadre des officines (59%) ou de la grande distribution (63%).

D'ailleurs, la convergence d'opinions est ici frappante (Tableau 29) : **dans tout le corps**

social sans exception, on évoque avant tout les risques liés à l'automédication (abus, contre-indications, erreurs) comme l'une des deux difficultés majeures de l'ouverture du réseau de vente des médicaments. Cet argument regroupe en effet entre 64-66% des avis cumulés (cadres supérieurs et Franciliens) et 77-79% (femmes inactives, bas revenus). Il constitue en tout cas partout le premier danger perçu (47% à 68% des premières réponses, contre 58% en moyenne).

De plus, la « **banalisation de l'automédication** » figure en deuxième place des inconvénients dans **tous** les groupes sociaux. Y sont un peu plus sensibles les étudiants, les diplômés, les cadres et les revenus aisés. Quant à la **multiplication des contrefaçons**, ce sont les sexagénaires, les peu diplômés, les ouvriers et les chômeurs qui l'évoquent relativement plus, sans jamais dépasser les 30% (22% en moyenne).

Cette concentration des réponses (tout particulièrement autour du risque d'abus) ne laisse que peu d'espace aux autres critiques²⁷. Notons cependant que :

- L'idée d'*atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé* est relativement plus partagée (22-23% d'avis au total, contre 17% en moyenne) en haut de l'échelle sociale (diplômés du supérieur, cadres, hauts revenus).
- Le risque de *disparition de certaines pharmacies* est davantage évoqué par les jeunes, les non-diplômés, les ouvriers, les femmes au foyer et les revenus modestes (21-23% de réponses cumulées, contre 17% en moyenne).

Le plus frappant est que les risques de l'automédication (abus, erreurs...) sont évoqués tout autant qu'en moyenne par les acheteurs « réguliers » de médicaments non-remboursés (72%). En tout cas, même ceux qui ne partagent pas l'opinion que « la vente libre de médicaments sans ordonnance présente des risques pour la santé des consommateurs (abus, automédication...) » placent en tête (à 43%) des inconvénients « le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi ». Enfin, quand on est défavorable à l'ouverture du réseau de vente des médicaments, le premier inconvénient cité de loin concerne les risques d'abus ou d'erreurs (à 60-64% en première réponse, cf. Graphique 17). Mais le plus étonnant est qu'on évoque également cet inconvénient à 42-52% même quand on est favorable à la vente libre de certains médicaments. Il y a là le signe que **les risques sanitaires de l'automédication** sont au cœur des esprits lorsqu'on évoque la libéralisation de ce marché, même quand on se dit plutôt favorable à cette évolution.

²⁷ Voir les résultats détaillés en annexe, Tableau A19.

Tableau 29

**Les inconvénients de l'ouverture du réseau de vente des médicaments :
les trois choix principaux dans les différentes catégories socio-démographiques**

- Cumul des deux réponses -

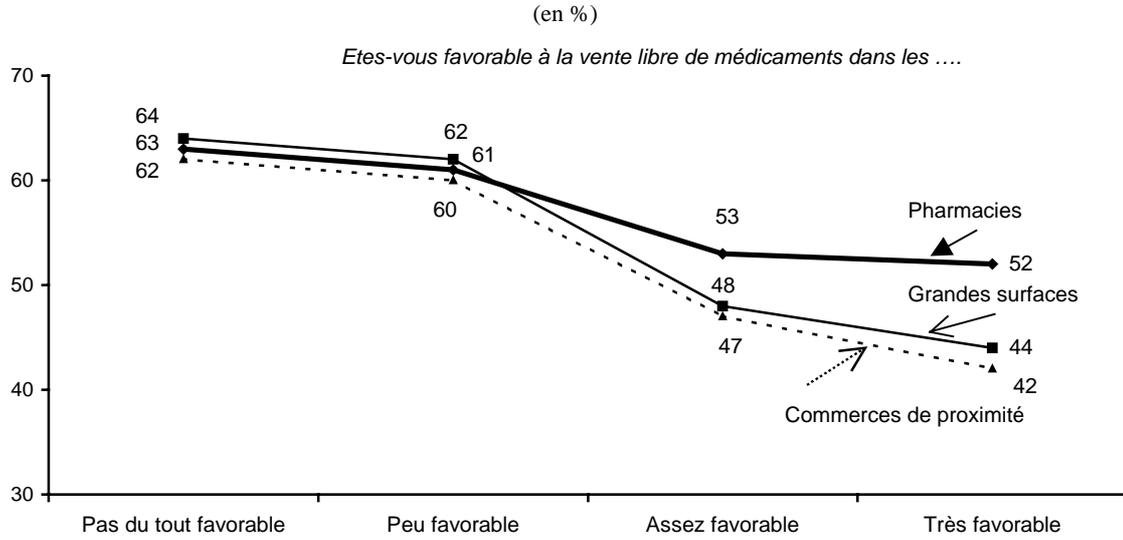
(en %)

	Risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi		Banalisation de l'automédication	Multiplication des contrefaçons
	Cumul 1+2	Dont 1 ^{ère} réponse		
Sexe :				
Homme	67	53	40	22
Femme	75	62	38	23
Age :				
Moins de 25 ans	74	61	42	18
25 à 39 ans	75	61	43	18
40 à 59 ans	68	54	39	24
60 à 69 ans	68	55	38	28
70 ans et plus	73	61	31	24
Diplôme :				
Aucun diplôme	73	60	31	26
Bepc (inférieur au bac)	70	57	36	27
Bac (niveau bac)	72	57	49	18
Diplôme du supérieur	73	55	46	15
PCS :				
Indépendant	67	47	42	24
Cadre supérieur	64	48	45	20
Profession intermédiaire	70	54	47	14
Employé	75	62	41	24
Ouvrier	70	56	33	28
Retraité	71	59	33	27
Reste au foyer	77	66	35	20
Autre inactif (étudiant)	75	58	49	12
Chômeur	71	57	33	30
Sexe * activité :				
Homme actif	68	53	42	19
Homme inactif	67	52	37	25
Femme active	74	58	42	23
Femme inactive	77	65	35	23
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 900 €	79	68	36	22
900 à 1 500 €	73	58	38	22
1 500 à 2 300 €	72	61	36	24
2 300 à 3 100 €	73	56	37	25
3 100 € et plus	68	54	47	17
Taille d'agglomération :				
Moins de 2 000 hab.	72	58	39	24
2 000 à 20 000 hab.	72	60	37	24
20 000 à 100 000 hab.	75	58	46	21
100 000 hab. et plus	72	57	36	20
Paris, aggl. parisienne	66	53	41	24
Ensemble de la population	72	58	39	22

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

La mention du « risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi » selon que l'on est favorable ou pas à l'ouverture du réseau de vente des médicaments
(Première réponse)



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Cette prédominance des risques liés à l'automédication se retrouve lorsqu'on analyse les **quatre configurations de réponses les plus fréquentes**, celles issues du croisement entre le premier et le deuxième inconvénient cité (Tableau 30). Ces quatre configurations réunissent à elles seules **59% des avis** exprimés. Les risques d'abus s'associent d'abord avec la banalisation de l'automédication (dans 26% des cas) ; puis avec la multiplication des contrefaçons (13%), l'atténuation des conseils des professionnels de santé (11%) et la disparition de certaines officines (9%).

Tableau 30
Les inconvénients de l'ouverture du réseau de vente des médicaments
- Les associations de réponses les plus fréquentes -

Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	+	La banalisation de l'automédication	(26%)
Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	+	La multiplication des contrefaçons	(13%)
Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	+	L'atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé	(11%)
Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	+	La disparition de certaines pharmacies	(9%)

Ces quatre configurations regroupent 59% des réponses

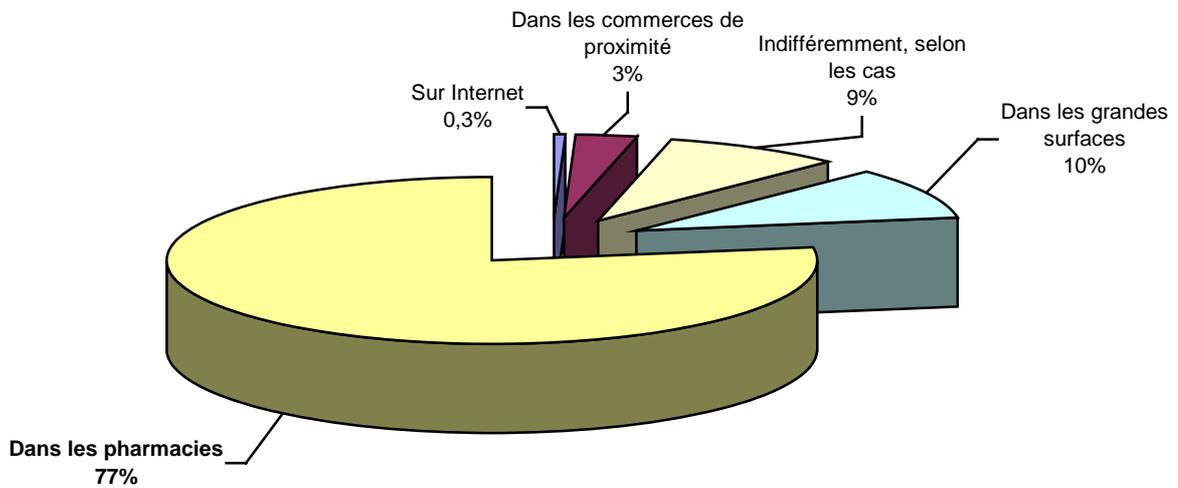
Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

3. Le lieu préféré pour acheter ses médicaments sans ordonnance : les pharmacies

Finalement, quand il s'agit de choisir l'endroit où l'on souhaiterait acheter ses médicaments délivrés sans ordonnance, **c'est sans hésitation qu'une bonne partie de l'opinion se tourne vers les officines** (Graphique 18) : **77%** des enquêtés disent en effet que, s'ils avaient totalement le choix, ils préféreraient personnellement acheter leurs médicaments non-remboursés dans les pharmacies. Les grandes surfaces n'attirent que 10% de la population et les commerces de proximité, 3%. Remarquons que le recours à Internet n'est pour ainsi dire pas mentionné (0,3%), tandis que 9% des enquêtés semblent indifférents sur cette question.

Graphique 18

Vous personnellement, si vous aviez totalement le choix, où préféreriez-vous acheter vos médicaments délivrés sans ordonnance et non-remboursés ?



Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Ainsi, la fidélité aux pharmacies l'emporte largement. Et même si on est favorable à la vente libre de médicaments hors officines, même si on voit quelques avantages dans la libéralisation du marché (gain de temps en particulier), **on reste très attaché aux enseignes pharmaceutiques** pour acquérir ses médicaments de confort.

Car les préférences envers les pharmacies comme lieu privilégié d'achat de médicaments familiales est **générale** (Tableau 31). Elle ne s'exprime pas, selon les groupes, à moins de 72% (40-59 ans) ; elle atteint même 83% chez les plus de 70 ans et 85% au bas de l'échelle des revenus. C'est finalement un choix auquel le plus grand nombre semble sans hésitation se rallier.

Tableau 31
Les pharmacies, lieu préféré pour acheter ses médicaments non-remboursés

	Dans les pharmacies	Dans les grandes surfaces	Dans les commerces de proximité	Indifféremment, selon les cas	Total ²⁸ (yc nsp)
(en %)					
Sexe :					
Homme	75	11	4	10	100
Femme	79	10	2	8	100
Age :					
Moins de 25 ans	81	<i>11</i>	ns	ns	100
25 à 39 ans	79	9	ns	9	100
40 à 59 ans	72	12	4	12	100
60 à 69 ans	76	<i>11</i>	ns	9	100
70 ans et plus	83	9	ns	6	100
Diplôme :					
Aucun diplôme (cep)	81	9	3	7	100
Bepc (niveau inférieur au bac)	77	11	3	9	100
Bac (niveau bac)	75	13	ns	8	100
Diplôme du supérieur	75	9	ns	13	100
PCS :					
Indépendant	74	ns	ns	16	100
Cadre supérieur	74	ns	ns	13	100
Profession intermédiaire	75	<i>10</i>	ns	11	100
Employé	75	12	ns	10	100
Ouvrier	77	13	ns	8	100
Retraité	79	9	3	8	100
Reste au foyer	80	<i>10</i>	ns	7	100
Autre inactif (étudiant)	80	<i>13</i>	ns	ns	100
Chômeur	80	<i>12</i>	ns	ns	100
Sexe * activité :					
Homme actif	74	10	4	11	100
Homme inactif	76	11	ns	9	100
Femme active	76	11	ns	11	100
Femme inactif	82	10	ns	6	100
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €.....	85	ns	ns	ns	100
900 à 1 500 €.....	79	10	ns	7	100
1 500 à 2 300 €.....	76	11	ns	11	100
2 300 à 3 100 e	77	12	ns	7	100
3 100 €et plus	73	11	ns	13	100
Taille d'agglomération :					
Moins de 2 000 hab.	76	9	6	9	100
2 000 à 20 000 hab.	78	12	ns	8	100
20 000 à 100 000 hab.	74	13	ns	<i>11</i>	100
100 000 hab. et plus	79	10	3	8	100
Paris, agglomération parisienne	78	10	ns	11	100
Achat de médicaments hors prescription					
Acheteur « régulier »	72	15	ns	11	
Acheteur « rare »	79	9	3	9	100
Ensemble de la population	77	10	3	9	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.
 Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

²⁸ La réponse « sur Internet » (0,3%) ne figure pas dans le tableau.

En réalité, l'observation détaillée des préférences exprimées sur ce point conduit à cinq constats principaux :

- * L'attachement aux officines est fort et traverse quasi-indifféremment **tous** les groupes sociaux. Peu de critères socio-démographiques jouent ici.
- * Même si l'attirance pour les grandes surfaces est légèrement plus affirmée chez les consommateurs « réguliers » de médicaments sans ordonnance (15%, contre 10% en moyenne), chez eux aussi, 72% préféreraient, s'ils avaient le choix, acheter ces types de produits dans les pharmacies (Tableau 31).
- * C'est aussi le cas (à 62-68%) quand on partage le sentiment que l'ouverture du réseau de distribution de ce type de médicaments va globalement faire baisser les prix ou que cela va faciliter la vie des consommateurs.

C'est également, à 58%, la même préférence qui s'affirme quand on pense que la libéralisation de ce marché ne présente pas de risques pour la santé. En un mot, **l'attirance pour les pharmacies prévaut même quand on ne croit pas à l'existence de risques sanitaires liés à l'automédication.**

- * Enfin, bien entendu, quand on est favorable à l'ouverture aux grandes surfaces du réseau de vente des médicaments non-remboursés, on est plus indifférent au lieu d'achat (28% achèteraient dans les grandes surfaces, 21% achèteraient ici ou là indifféremment, cf Tableau 32). Mais même dans ce cas, les pharmacies restent en tête, en regroupant 44% des préférences.

Tableau 32
Les préférences pour acheter ses médicaments non-remboursés,
en fonction des attitudes face à l'ouverture du réseau de vente de ces produits

Attitude face à l'ouverture du réseau de vente de certains médicaments...	Préférence pour acheter ses médicaments non-remboursés				Total
	Pharmacies	Grandes surfaces	Commerces de proximité	Indifféremment, selon les cas	
(en %)					
Dans les pharmacies :					
Favorable	62	17	5	15	100
Pas favorable	91	4	ns	4	100
Dans les grandes surfaces					
Favorable	44	28	6	21	100
Pas favorable	94	ns	ns	3	100
Dans les commerces de proximité					
Favorable	43	24	10	22	100
Pas favorable	89	6	ns	5	100
Ensemble de la population	77	10	3	9	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Ns = non significatif.

* D'ailleurs, la préférence pour les pharmacies se retrouve aussi bien chez ceux qui déclarent ressentir certains maux courants que chez ceux qui n'en souffrent pas (Tableau 33).

Tableau 33
Les préférences pour acheter ses médicaments non-remboursés,
selon les maux ressentis

(en %)

Préfère acheter ses médicaments non-remboursés :	A souffert dans les quatre dernières semaines de...						Ensemble de la population
	Maux de tête		Nervosité		Etat dépressif		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Dans les pharmacies	78	76	78	77	77	77	77
Dans les grandes surfaces	10	10	11	10	11	10	10
Dans les commerces de proximité	2	3	2	3	ns	3	3
Indifféremment, selon les cas	8	10	9	9	8	9	9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.
Ns = non significatif.

Ainsi, signe que la prédilection pour les officines est bien ancrée dans les habitudes, on observe que l'état de santé de chacun n'influe pas sur les préférences exprimées : que l'on soit satisfait ou pas de sa condition physique générale, on opte autant pour les pharmacies (à 77 ou 78%).

4. Une typologie des opinions sur l'ouverture du marché de la distribution des médicaments non-remboursés

Il était tentant, après avoir passé en revue les différentes facettes des attitudes concernant la libéralisation du marché de certains médicaments, d'essayer de **synthétiser** ces informations en réalisant une **typologie** permettant de mettre en évidence les principales représentations associées à cette éventuelle ouverture du marché. On remarque, en effet, que plusieurs des opinions formulées sont plus ou moins liées entre elles : l'analyse proposée vise précisément à synthétiser ces relations, en cherchant à en apprécier les proximités et les antagonismes.

Pour établir « l'espace des opinions » concernant ce sujet, nous avons réalisé une **analyse des correspondances multiples** (ACM) à partir des variables d'opinions les plus révélatrices, les plus **structurantes** des attitudes. Après plusieurs tentatives, nous avons retenu, pour cette analyse, **quatre des propositions généralistes sur l'ouverture du réseau de vente des médicaments** : ces quatre questions –les variables actives de l'analyse- concernent uniquement des variables de perception. Elles ont trait aux opinions sur quatre conséquences

éventuelles de la mise en vente libre des médicaments vendus sans ordonnance : la baisse des prix, les risques en matière de santé, la disparition éventuelle d'officines, la facilitation de la vie des consommateurs (gain de temps et praticité). C'est autour de ces quatre dimensions que s'ordonnent beaucoup des attitudes abordées dans ce rapport.

Les quatre variables actives de l'analyse (ACM) :

La vente libre de médicaments délivrés sans ordonnance va globalement faire baisser les prix de ces produits (*d'accord – pas d'accord*).

La vente libre de médicaments sans ordonnance présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...) (*d'accord – pas d'accord*).

La vente libre de médicaments sans ordonnance va conduire à une diminution du nombre de pharmacies sur le territoire (*d'accord – pas d'accord*).

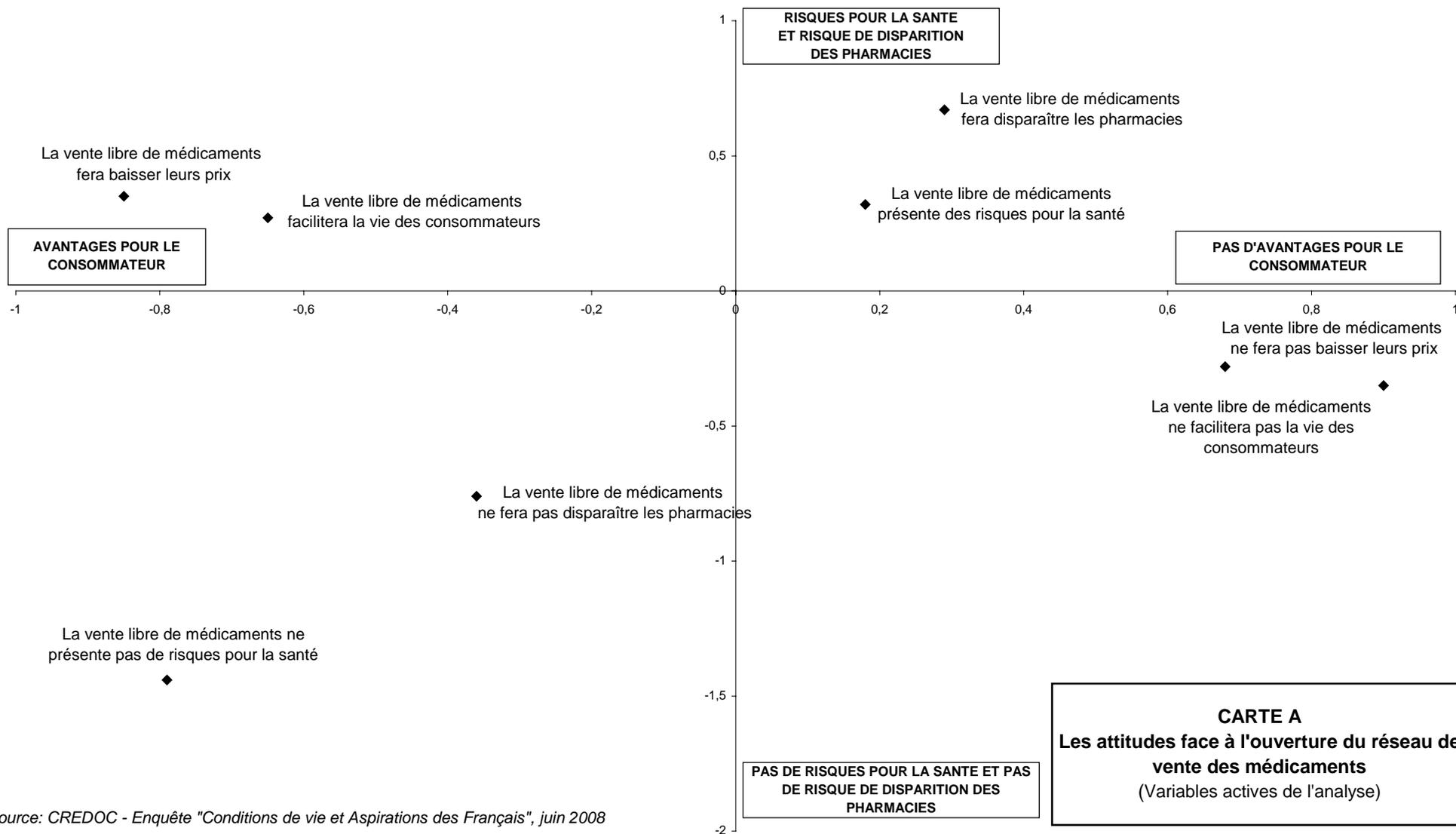
La vente libre de médicaments sans ordonnance va faciliter la vie des consommateurs (*d'accord – pas d'accord*).

L'espace obtenu à partir de cette analyse, structurée par deux axes²⁹, met en évidence **deux clivages** principaux (Carte A) :

- * Le **premier** (l'axe horizontal) **oppose d'un côté (à gauche) les individus qui voient, dans la mise en vente libre de certains médicaments, des avantages pour les consommateurs** (cela fera baisser les prix de ces produits, cela facilitera la vie des consommateurs) et, **de l'autre (à droite), ceux qui ne perçoivent aucun avantage** (pas de baisse de prix, pas de facilité de vie)

- * le **second** (l'axe vertical) **oppose les personnes qui croient que cette libéralisation générera des risques sanitaires importants** (risques d'abus, automédication) et/ou **fera peser une menace sur les officines** (cela fera disparaître des pharmacies) **à celles qui pensent qu'il n'en sera rien** (pas de risques d'abus, pas de disparition des officines). Ces deux variables sont donc liées entre elles.

²⁹ L'espace des opinions est le plan factoriel défini par les deux premiers axes de l'analyse des correspondances multiples réalisée.



Source: CREDOC - Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", juin 2008

Projection, dans cet espace, de certaines variables illustratives

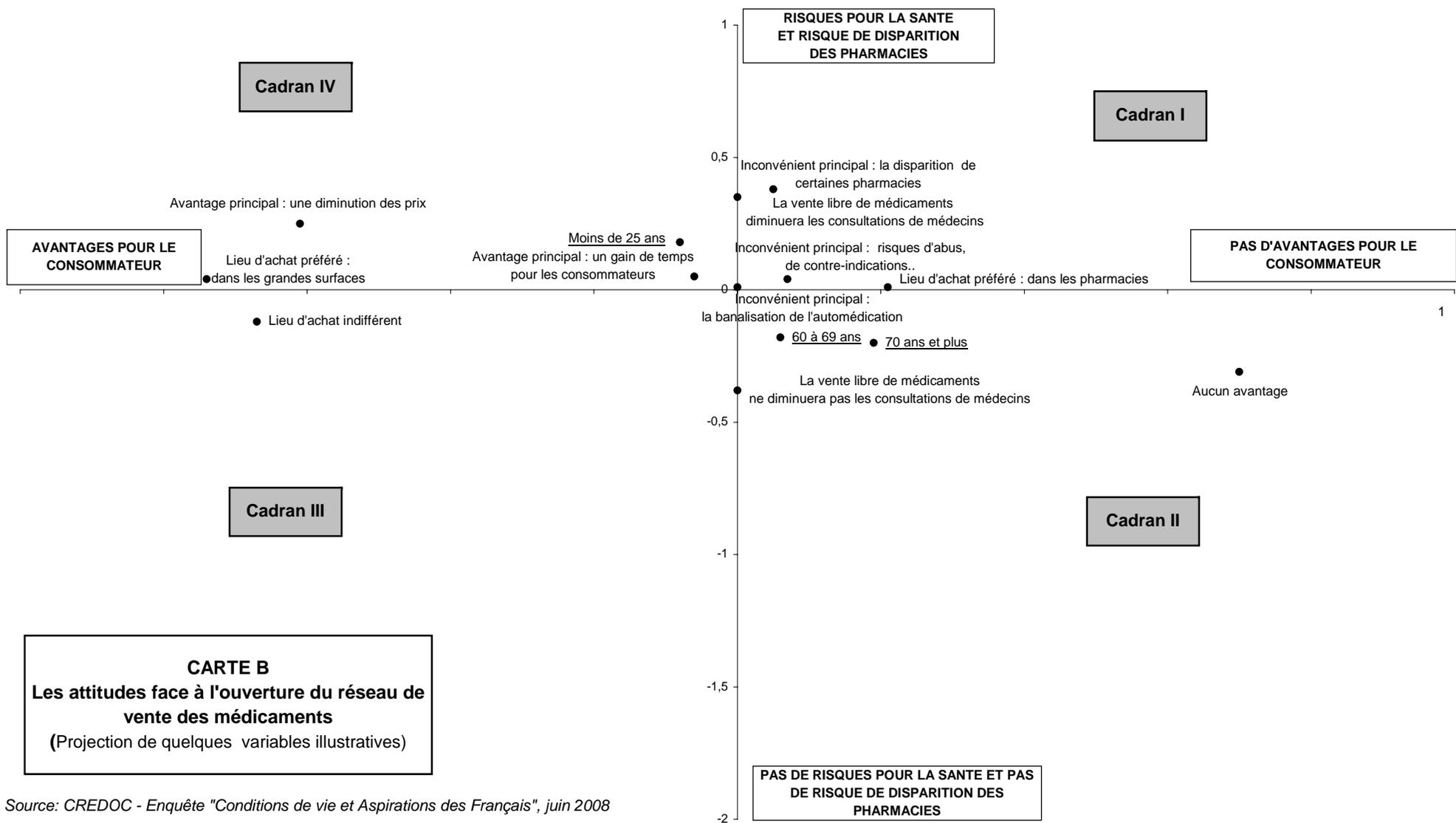
On peut maintenant projeter, dans cet espace, diverses variables illustratives qui permettent de mieux comprendre comment les opinions se structurent³⁰. La projection des « avantages » et « inconvénients » de la libéralisation apporte ainsi quelques éléments d'informations complémentaires (Carte B) :

- ⇒ **Dans le cadran I**, on trouve les personnes qui pensent que la libéralisation du marché présente des **risques pour la santé** –et des risques de disparition de certaines officines, les deux opinions étant liées-, **mais sans apport d'avantages pour les consommateurs**. Dans ce cadran, les risques d'abus, de contre-indications sont soulignés et on préférera, si on a le choix, acheter ses médicaments dans les pharmacies. D'ailleurs, là aussi, on estime que la vente libre de certains médicaments va diminuer les consultations des médecins (sous-entendu : cela peut susciter des risques pour la santé).
- ⇒ **Dans le cadran II**, on ne voit pas, non plus, d'avantages pour le consommateur, même si on ne croit pas à l'existence de risques sanitaires ou surtout à la disparition de certaines officines. Ici se projettent les personnes de plus de 60 ans, plutôt indifférentes à la libéralisation envisagée (« aucun avantage à cette mesure »).
- ⇒ **Dans le cadran III**, se projettent les personnes les plus objectivement favorables à la libéralisation : celle-ci apporterait certainement des avantages aux consommateurs, sans aucun risque sanitaire. Ici figurent les personnes prêtes à acheter leurs médicaments de confort dans n'importe quel lieu indifféremment.
- ⇒ **Dans le cadran IV**, on trouve les personnes qui ne nient pas les avantages pour les consommateurs (avantage principal : une baisse des prix), mais admettent quelques risques sanitaires ou l'éventualité de disparition de certaines officines. C'est ici que se projettent les individus qui, s'ils avaient le choix, préféreraient acheter leurs médicaments dans les grandes surfaces. En fait, ici, **la baisse des prix attendue n'efface pas le sentiment d'existence de risques sanitaires**.

Les moins de 25 ans se projettent dans ce cadran.

Mais le plus frappant est que **l'essentiel des variables socio-démographiques se projettent au centre de l'espace** (seuls se distinguent vraiment les moins de 25 ans et les plus de 60 ans) : ces variables ne jouent guère sur les opinions affichées ici.

³⁰ Seules ont été mentionnées, dans les Graphiques B et C, les variables ne se projetant pas au centre de l'espace.



Source: CREDOC - Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", juin 2008

Enfin, la projection dans cet espace des positions « favorables » ou « défavorables » à la mise en vente libre de ces médicaments, que ce soit dans les pharmacies, dans les grandes surfaces ou dans les commerces de proximité (Carte C), montre que **ces attitudes sont très corrélées à l'axe 1** : plus on pense que cette libéralisation apportera des avantages aux consommateurs, plus on y est favorable ; moins on croit à ces avantages, plus on est opposé à cette mesure.

On remarquera néanmoins que les personnes « peu favorables » à cette libéralisation se projettent plutôt au Nord de l'espace, tandis que les personnes « pas du tout favorables » figurent plutôt au Sud. Ce n'est pas que les risques sanitaires sont plus évoquées par les uns que par les autres (une forte majorité –77%- de la population y songe dans tous les cas) ; mais les personnes « pas du tout favorables » craignent ces risques sanitaires, mais sans croire obligatoirement à l'éventuelle disparition de certaines pharmacies : elles se situent donc plus bas sur l'axe vertical.

Enfin, on observe que les comportements habituels d'achat en matière de médicaments non-remboursés ne clivent pas vraiment les attitudes. Certes, les acheteurs très réguliers (ceux qui en achètent « très souvent ») se projettent plutôt dans le cadran III, mais les différences avec les non-acheteurs sont faibles (Carte C). En un mot, **ni les comportements d'achat de médicaments non-remboursés, ni les variables socio-démographiques ne sont véritablement explicatives des attitudes sur ce sujet.**

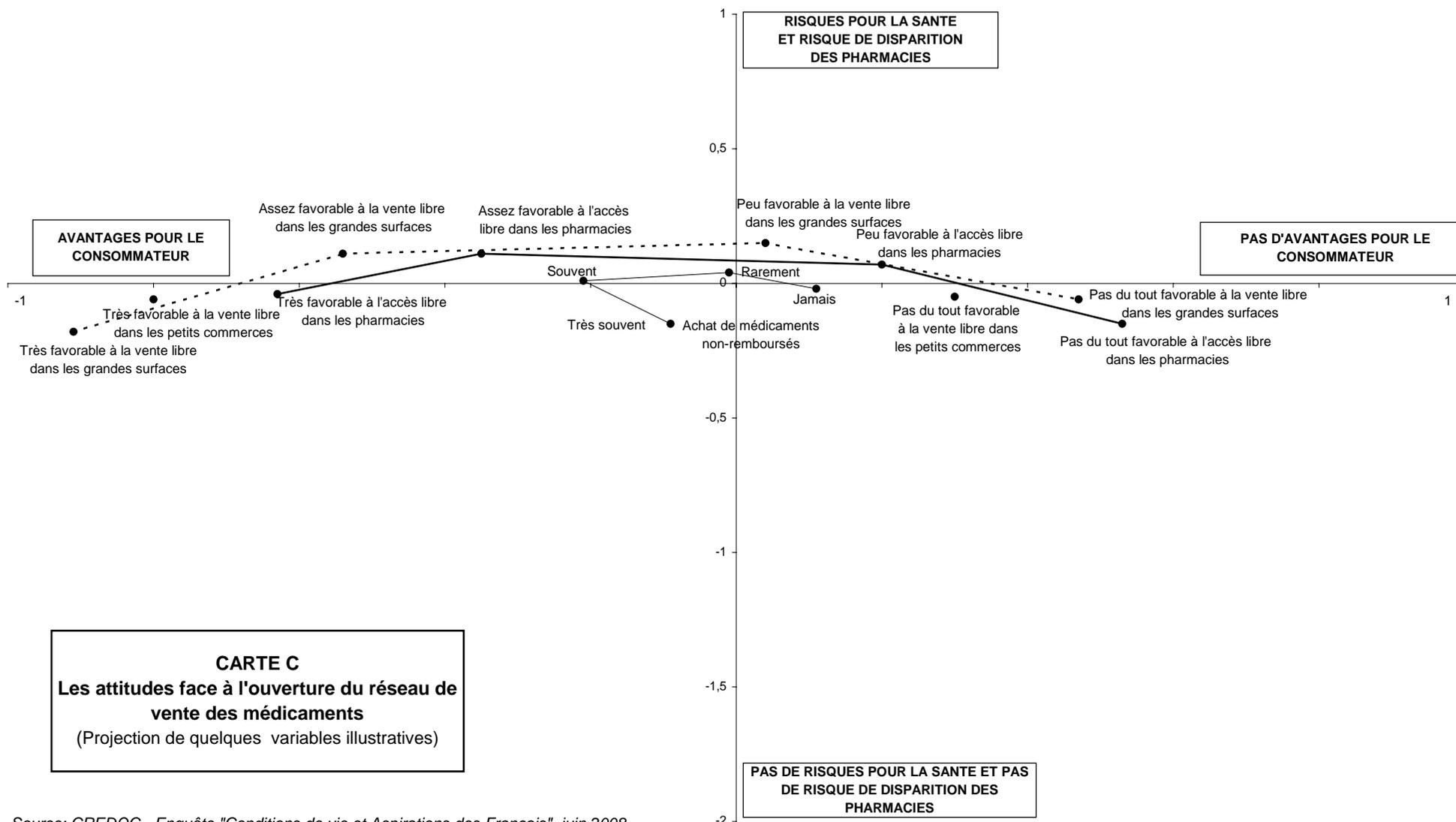
Une typologie en cinq groupes

A partir de cette analyse factorielle, nous avons établi une **typologie en cinq groupes**. Chacune de ces classes est constituée d'individus dont les opinions sont proches. Nous avons projeté ces groupes dans l'espace des opinions présenté ci-dessus (Carte D).

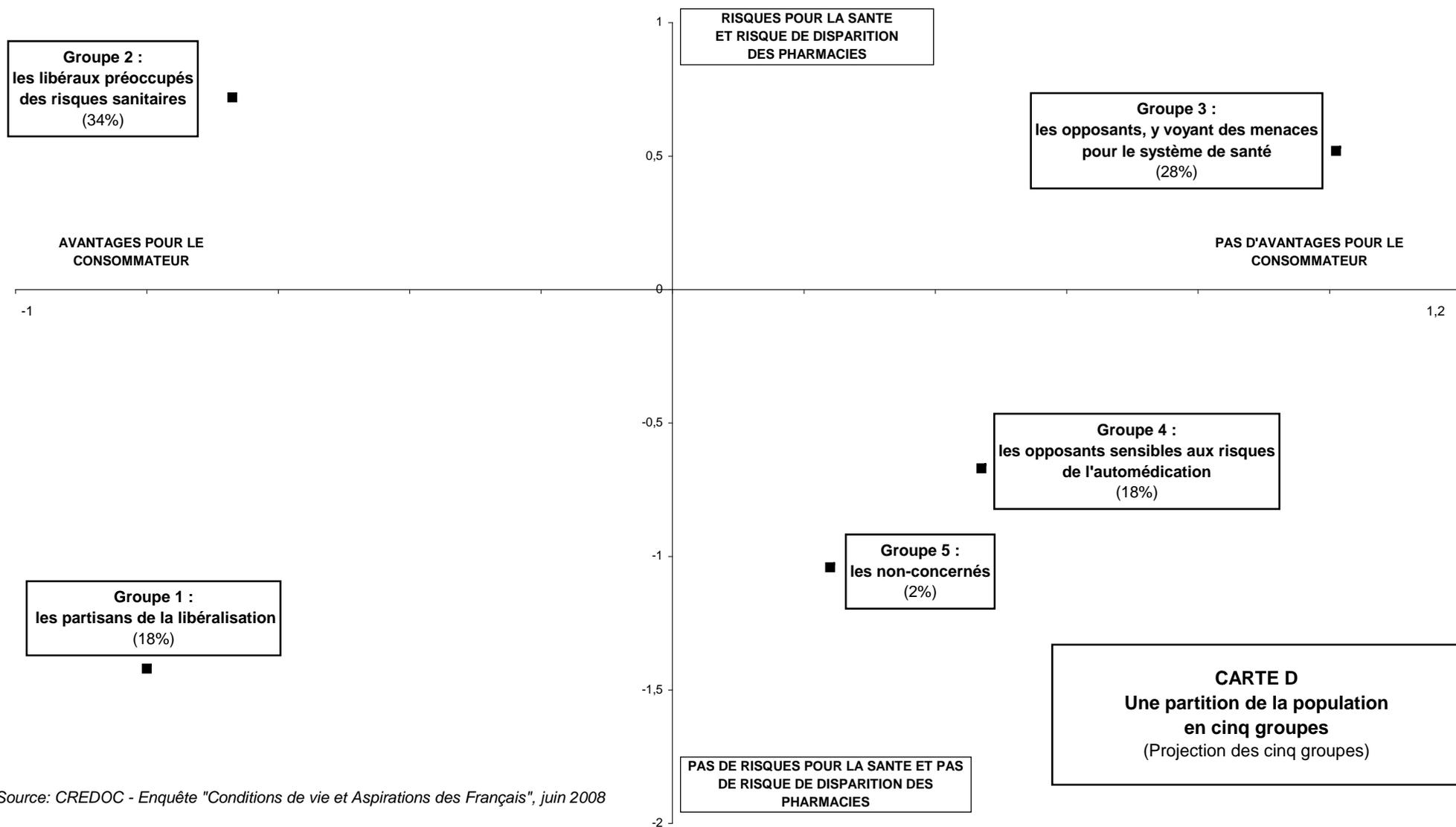
La réalisation de cette typologie permet ainsi de synthétiser –grâce à la description de chacun des groupes- la façon dont les opinions se **structurent** et le **poids** que chacun représente dans la population. On remarquera que le groupe 5 est quasiment insignifiant en nombre (2% de la population).

■ **Le groupe 1 ou « les partisans de la libéralisation »** (18% de la population).

Ce groupe, situé dans le cadran inférieur gauche de « l'espace des attitudes », n'est pas le plus significatif en nombre (moins d'un cinquième de la population). Mais il se caractérise par une **ouverture certaine à la libéralisation de la vente des médicaments**. Ici, on y voit donc des avantages pour les consommateurs, surtout en matière de facilitation de la vie quotidienne (à 63%), plus en tout cas qu'en matière de baisse des prix (51% y croient). Quoi qu'il en soit, presque tous (99%) ne croient pas à l'existence de risques pour la santé des consommateurs et 68% n'envisagent pas une diminution du nombre d'officines (Tableau 34). En fait, on est ici favorable, à 60%, au libre service dans les pharmacies et à 56%, à la mise en vente libre de certains médicaments dans les grandes surfaces. Même si ce n'est pas obligatoirement là qu'on achèterait ses médicaments de confort, si on avait le choix (59% choisiraient les pharmacies, cf. Tableau 35). On repère dans ce groupe un peu plus de consommateurs habituels de médicaments sans ordonnance (30% disent en acheter « régulièrement », contre 23% en moyenne).



Source: CREDOC - Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", juin 2008



Source: CREDOC - Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", juin 2008

■ **Le groupe 2 ou « les libéraux préoccupés des risques sanitaires » (34%).**

Ce groupe, localisé dans le quadrant supérieur gauche de la Carte D, est plus important en taille : il concentre environ un tiers de la population. Il est constitué d'individus qui voient avant tout, dans l'ouverture du réseau de distribution de certains médicaments, des **avantages pour les consommateurs**, tout particulièrement **en matière de baisse des prix** (dont on fait l'argument « phare » à 99%), plus secondairement pour l'aspect pratique (à 75%). Mais on est ici tout aussi convaincu (à 99%) des **méfais sanitaires de cette ouverture du marché** : le risque d'abus, de contre-indications, d'erreurs est présenté par 60% d'entre eux comme l'inconvénient principal de la libéralisation, même s'ils en sont *a priori* favorables (à 61% dans les pharmacies, à 47% dans les grandes surfaces). En un mot, ici, ce sont clairement les risques sanitaires qui font pencher la balance et si les membres de ce groupe avaient le choix, 68% achèteraient quand même leurs médicaments de confort dans les pharmacies. En réalité, ici, **les avantages prévisibles de la libéralisation ne semblent pas assez importants pour compenser les inconvénients sanitaires ressentis**. Deux remarques supplémentaires : dans ce groupe, on admet à 58% que cette libéralisation pourrait faire disparaître des officines. Cependant, ce groupe ne se démarque ni socio-démographiquement, ni dans ses comportements d'achat de médicaments non-remboursés (Tableau 35).

■ **Le groupe 3 ou « les opposants, y voyant des menaces pour le système de santé » (28%).**

Ce groupe, le deuxième en nombre, rassemble plus d'un quart de la population. Il se projette dans le quadrant supérieur droit du graphique (Carte D). Il s'agit ici d'individus convaincus à la fois que **l'ouverture du réseau de distribution des médicaments présente des risques sanitaires importants (100%) et que cela contribuera à diminuer le nombre de pharmacies sur le territoire (100%)**. De plus, 65% d'entre eux estiment que cette libéralisation diminuera les consultations de médecins. En un mot, ici, cette mesure est en quelque sorte perçue comme **une menace pour le système de santé**. Quant aux avantages en termes de prix, 99% n'y croient pas, même si 40% admettent accessoirement que cela pourrait faciliter la vie des consommateurs. En tout cas, on est ici **globalement défavorable** au principe même de la libéralisation, autant dans les pharmacies (à 70%) que dans les grandes surfaces (à 86%) ou dans les commerces de proximité (à 87%). Dans ce groupe, on est unanime à rester fidèle aux officines pour acquérir ses produits de santé (92% des membres du groupe, contre 77% en moyenne).

On ne repère ici aucun lien avec la consommation personnelle de médicaments de confort. On constate seulement une présence féminine un peu plus importante (58% de femmes, contre 52% en moyenne).

■ **Le groupe 4 ou « les opposants, sensibles aux risques de l'automédication » (18%)**

Ce groupe, situé dans le quadrant inférieur droit de la Carte D est de taille plus restreinte (18% de la population). Il rassemble les individus qui ne croient pas du tout à la disparition des officines (ni à la diminution des consultations de médecins), mais qui, en revanche,

sont très soucieux (à 100%) des risques pour la santé des personnes. On est d'ailleurs ici globalement défavorable à l'ouverture du réseau de vente des médicaments, dont on voit peu d'avantages pour le consommateur, surtout en matière de prix. Ce qu'on craint le plus ici sont les risques de l'automédication (abus, contre-indications, erreurs...), qu'on désigne, à 68%, comme l'inconvénient principal de la libéralisation. D'ailleurs, dans ce groupe, l'officine reste unanimement (à 90%) le lieu préféré pour acheter ses médicaments de confort. D'autant qu'à 81%, on n'en achète jamais ou rarement.

On relève, dans ce groupe, une légère sur-représentation de hauts revenus (au moins 3 100 € mensuels : 25%, contre 19% en moyenne).

■ **Le groupe 5 (ou les « non-concernés ») (2%).**

Ce petit « noyau » est constitué d'individus qui ne se prononcent pas vraiment sur les conséquences de la libéralisation de la vente des médicaments dans les officines ; pas plus que sur la baisse des prix envisagée. On dénombre ici essentiellement des personnes âgées (40% de 70 ans et plus, contre 15% en moyenne).

On trouvera ci-après, une présentation chiffrée des principales opinions affichées dans chacun des cinq groupes (Tableau 34), la description des principales attitudes qui leur sont associées (Tableau 35) et un descriptif de leurs principales caractéristiques socio-démographiques (Tableau 36).

Au final, **quatre conclusions** principales se dégagent de cette typologie :

- * Les **critères socio-démographiques** ne suffisent pas à expliquer les différentes perceptions que chacun peut avoir de la libéralisation de la vente des médicaments non-remboursés. On ne décèle en tout cas aucun profil-type. Le fait d'être un acheteur régulier de ce type de médicaments n'influe guère non plus.
- * Le seul groupe véritablement **favorable à la libéralisation** est le groupe 1. S'il l'est, c'est parce qu'il échappe à la prégnance du sentiment que cette mesure aura des incidences sérieuses sur la santé des personnes. Ce groupe ne représente que 18% de la population.
- * Les **opposants francs constituent**, quant à eux, **46% de l'opinion** (groupes 3 et 4). Très préoccupés par les risques sanitaires de l'ouverture du marché, ils ne se différencient que sur un point : les premiers croient à un risque de disparition de certaines pharmacies, les seconds n'y croient pas (peut-être ne l'imaginent-ils simplement pas). En tout cas, ils n'envisagent aucunement d'effet positif en termes de baisse des prix.
- * Enfin, les membres du groupe 2 (34% de la population) sont **tirillés**, mais les avantages de la libéralisation ne leur paraissent pas à la hauteur des risques sanitaires suscités. Ce sont en réalité ces risques qui, en faisant hésiter ce groupe, font en même temps basculer l'opinion dans une frilosité prudente face à la libéralisation de la vente des médicaments non-remboursés

Tableau 34

Les opinions principales des cinq groupes de la partition

	(en %)					
	Groupe 1 : « les partisans de la libéralisation » (18%)	Groupe 2 : « les libéraux préoccupés des risques sanitaires » (34%)	Groupe 3 : « les opposants, y voyant des menaces pour le système de santé » (28%)	Groupe 4 : « les opposants sensibles aux risques de l'automédication » (18%)	Groupe 5 : « les non- concernés » (2%)	Ensemble de la population
<i>Variables actives de l'analyse :</i>						
La vente libre de médicaments sans ordonnance :						
. Présente des risques importants pour la santé des consommateurs	0	99	100	100	69	81
. Ne présente pas de risques importants pour la santé des consommateurs.	99	0	0	0	ns	18
. Va faciliter la vie des consommateurs	63	75	40	47	ns	57
. Ne va pas faciliter la vie des consommateurs	37	24	59	52	ns	41
. Diminuera le nombre de pharmacies sur le territoire	32	58	100	0	0	53
. Ne diminuera pas le nombre de pharmacies sur le territoire	68	42	0	100	0	44
. Va globalement faire baisser les prix de ces produits	51	99	0	0	ns	43
. Ne va pas globalement faire baisser les prix de ces produits	48	0	99	99	ns	55

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Tableau 35
Caractérisation des cinq groupes de la partition

	(en %)					
	Groupe 1 : « les partisans de la libéralisation » (18%)	Groupe 2 : « les libéraux préoccupés des risques sanitaires » (34%)	Groupe 3 : « les opposants, y voyant des menaces pour le système de santé » (28%)	Groupe 4 : « les opposants sensibles aux risques de l'automédication » (18%)	Groupe 5 : « les non- concernés » (2%)	Ensemble de la population
La vente libre de médicaments sans ordonnance :						
. Diminuera les consultations et les prescriptions des médecins	35	63	65	34	46	53
. Ne diminuera pas les consultations et les prescriptions des médecins	64	37	34	65	ns	46
Réceptivité face à la vente libre de médicaments :						
Dans les pharmacies :						
Est favorable	60	61	29	35	ns	47
<i>Dont</i> : très favorable	25	17	7	5	ns	13
N'est pas favorable	39	39	70	64	ns	52
<i>Dont</i> : pas du tout favorable	23	17	43	36	ns	29
Dans les grandes surfaces :						
Est favorable	56	47	14	21	ns	34
<i>Dont</i> : très favorable	30	14	ns	5	ns	12
N'est pas favorable	44	53	86	79	73	66
<i>Dont</i> : pas du tout favorable	31	32	67	58	53	47
Dans les commerces de proximité :						
Est favorable	38	33	13	16	ns	25
<i>Dont</i> : très favorable	19	10	ns	ns	0	8
N'est pas favorable	62	66	87	84	73	75
<i>Dont</i> : pas du tout favorable	43	46	69	67	62	56
Avantage principal de la vente libre de médicaments :						
Aucun avantage	23	9	36	35	ns	24
Une diminution des prix	29	40	10	ns	ns	23
Un gain de temps pour les consommateurs	18	15	22	23	ns	19

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau 35 (suite)

Caractérisation des cinq groupes de la partition

	(en %)					
	Groupe 1 : « les partisans de la libéralisation » (18%)	Groupe 2 : « les libéraux préoccupés des risques sanitaires » (34%)	Groupe 3 : « les opposants, y voyant des menaces pour le système de santé » (28%)	Groupe 4 : « les opposants sensibles aux risques de l'automédication » (18%)	Groupe 5 : « les non- concernés » (2%)	Ensemble de la population
Inconvénient principal de la vente libre de médicaments						
Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament..	43	60	57	68	ns	58
La banalisation de l'automédication	15	17	17	17	ns	16
Préférences pour acheter ses médicaments sans ordonnance :						
Dans les pharmacies	59	68	92	90	77	77
Dans les grandes surfaces	20	15	3	ns	ns	10
Indifféremment, selon les cas	16	12	3	6	ns	9
Si achat dans les grandes surfaces, nécessité d'avoir sur place pour conseiller :						
Un professionnel de santé	75	86	94	91	72	87
Un employé du magasin	ns	5	ns	ns	0	3
Ce n'est pas indispensable	21	9	4	8	ns	10
Fréquence d'achat de médicaments sans ordonnance :						
Souvent ou très souvent	30	23	20	20	ns	23
Rarement	32	37	37	34	40	35
Jamais	38	39	43	47	49	42

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.
Ns = non significatif.

Tableau 36
Les différents groupes de la typologie, en fonction de quelques critères socio-démographiques

		(en %)					
		Groupe 1 : « les partisans de la libéralisation » (18%)	Groupe 2 : « les libéraux préoccupés des risques sanitaires » (34%)	Groupe 3 : « les opposants, y voyant des menaces pour le système de santé » (28%)	Groupe 4 : « les opposants sensibles aux risques de l'automédication » (18%)	Groupe 5 : « les non- concernés » (2%)	Ensemble de la population
Sexe :	Homme	54	50	42	48	40	48
	<i>Dont :</i> Actif	28	29	27	26	ns	28
	Inactif	25	20	15	21	ns	20
	Femme	46	50	58	52	60	52
	<i>Dont :</i> Active	20	26	26	22	ns	24
	Inactive	26	25	32	30	48	29
Age :	Moins de 25 ans	10	14	13	10	ns	12
	25 à 39 ans	26	27	26	25	ns	26
	40 à 59 ans	33	36	36	35	ns	35
	60 à 69 ans	15	10	12	14	ns	12
	70 ans et plus	15	13	14	16	40	15
Diplôme :	Aucun diplôme	25	20	26	24	45	24
	Bepc (inférieur au bac)	34	42	42	30	ns	38
	Bac (niveau bac)	18	17	15	20	ns	17
	Diplôme du supérieur	23	21	18	25	ns	21
PCS :	Indépendant	5	7	4	ns	ns	5
	Cadre supérieur	9	6	8	6	ns	7
	Profession intermédiaire	11	14	12	17	ns	13
	Employé	17	19	18	16	ns	18
	Ouvrier	13	15	18	12	ns	15
	Retraité	29	20	22	25	47	23
	Reste au foyer	9	11	13	12	ns	11
	Autre inactif (étudiant)	7	9	5	7	ns	7
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	10	8	12	9	ns	
	900 à 1 500 €	18	16	21	19	ns	18
	1 500 à 2 300 €	18	21	22	19	ns	20
	2 300 à 3 100 €	17	19	18	16	ns	18
	3 100 € et plus	18	21	14	25	ns	19

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Bibliographie :

- AFSSAPS, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, le point sur « Les médicaments en accès direct », mise à jour au 27 août 2008, sur Internet, afssaps.sante.fr.
- ATTALI Jacques, « Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française : 300 décisions pour changer la France », France. Présidence de la République. *La Documentation française*, 2008.
[Installée en août 2007, la Commission présidée par Jacques Attali avait pour objectif « d'examiner les conditions d'une libération de la croissance française. Le rapport présente les 316 décisions retenues par la Commission pour atteindre ces objectifs].
- BERTHUIT Franck, « Prescriptions pharmaceutiques et comportement du patient », CREDOC, juillet 1994.
- CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS, « Les classifications utilisées en médecine », sur Internet, top.sante.com/encyclopédie.
- CREDOC, Etude réalisée pour LE COLLECTIF DES GROUPEMENTS DE PHARMACIENS, « Comportements des Français face au déremboursement total des classes thérapeutiques », Département Consommation, juin 2006.
- DUFLOS Catherine, HATCHUEL Georges, « Soins médicaux, dépenses de santé, réforme de l'Assurance Maladie : l'état de l'opinion au début 2005 », rapport confidentiel pour la CNAMTS, CREDOC, mai 2005.
- IPSOS SANTE, Etude « Les Français et leur pharmacien », sondage du 18 et 19 janvier 2008, 934 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, interviews réalisées par téléphone.
- IPSOS, « Libre accès aux médicaments vendus sans ordonnance, les pharmaciens s'inquiètent », Pharmagora (organisé par Wolters Kluwer France), et Ipsos, enquête réalisée en février 2008, par téléphone, auprès d'un échantillon représentatif de 201 pharmaciens.
- JORF, n° 0152 du 1^{er} juillet 2008, texte n° 31, Décret n° 2008-641 du 30 juin 2008 relatif aux médicaments disponibles en accès direct dans les officines de pharmacie.
- KOWALSKI Anne-Delphine, « L'achat et l'utilisation des médicaments », CREDOC, mai 1997.
- La TRIBUNE, « Prix du médicament : pour une mise à plat de la régulation française », 24 septembre 2008.
- LE LEEM, « Automédication : jouer un rôle plus actif dans ses décisions de santé » et « Le marché de l'automédication en France », *les entreprises du médicament*, sur Internet.
- Le FIGARO, « Bientôt de l'aspirine chez l'épicier ? », 21 février 2008.
- Le FIGARO, « Leclerc s'attaque au monopole des pharmacies », 7 avril 2008.
- Le MONDE, « La pression monte pour déréglementer les pharmacies », 1^{er} octobre 2007.

Le POINT, « Des médicaments en libre service », 17 janvier 2008.

L'EXPRESS, « Bientôt des médicaments en libre service », 17 janvier 2008, « Pharmaciens, la fièvre monte », 12 mars 2008 et « Leclerc confond médicaments et marchandises », 4 avril 2008.

LIBERATION, « Les pharmaciens prescrivent à Leclerc une cure de vérité », 16 avril 2008.

MCSinfo, « Les pharmacies sur leur garde », Université Robert Schuman, Strasbourg, sur Internet.

MOLINA N., « Automédication et perceptions à l'égard de la médecine », *Revue consommation*, avril-juin 1984.

MUTUALITE FRANCAISE, « Accord sur l'automédication : des médicaments en libre service dans les pharmacies », 17 janvier 2008.

ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS, « La pharmacie d'officine en France. Bilan et perspectives », le Livre Blanc de janvier 2008.

ROCHEFORT Robert, « La médecine de confort », *Consommation et modes de vie*, n° 83, janvier 1994.

ROCHEFORT Robert, « Un commerce pour la ville », Rapport au ministre du Logement et de la Ville, février 2008, paru aux éditions de l'Aube en avril 2008.

SANTE-UE, « Médicaments et traitements », Commission européenne, sur Internet.

* * *

*

ANNEXES

Précision : on désigne, dans les tableaux ci-après, sous la dénomination d'« acheteurs réguliers » de médicaments, les enquêtés ayant déclaré acheter « très souvent » ou « assez souvent » des médicaments, sur leur propre initiative, sans prescription médicale ; par opposition, les « acheteurs rares » sont ceux qui ont dit ne le faire que « rarement » ou « jamais ».

Tableau A1

Vous, personnellement, vous arrive-t-il d'acheter des médicaments sur votre propre initiative, sans prescription médicale ?

- Tableau complémentaire au Tableau 1 -

	Très ou assez souvent ¹	Rarement	Jamais	TOTAL	(en %) Cumul « rarement » et « jamais »
Sexe * activité :					
Homme actif	18	35	47	100	82
Homme inactif	14	31	55	100	86
Femme active	37	41	22	100	63
Femme inactive	21	35	44	100	79
Situation matrimoniale :					
Célibataire	20	34	46	100	80
Marié, en ménage (yc PACS)	25	36	39	100	75
<i>Dont</i> : Femme	34	38	28	100	66
Homme	18	34	48	100	82
Séparé, divorcé	21	39	40	100	79
Veuf(ve)	14	32	54	100	86
Enfants de moins de 20 ans au foyer :					
Oui	28	38	34	100	72
<i>Dont</i> : Un seul	24	40	36	100	76
Deux ou plus	30	37	33	100	70
Non	19	34	47	100	81
Enfants de moins de 6 ans au foyer :					
Oui	33	37	30	100	67
<i>Dont</i> : Un seul	32	37	31	100	68
Deux ou plus	34	37	29	100	66
Non	21	35	44	100	79
Souffre d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique :					
Oui	19	32	48	100	80
Non	24	37	39	100	76
A souffert, au cours des quatre dernières semaines de...					
Maux de tête, migraines :					
Oui	33	34	33	100	67
Non	17	36	47	100	83
Nervosité :					
Oui	28	36	36	100	72
Non	19	35	46	100	81
Etat dépressif :					
Oui	24	36	40	100	76
Non	22	36	42	100	78
Ensemble de la population	23	35	42	100	77

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

¹ Cumul des modalités « très souvent » et « assez souvent », compte tenu du nombre peu important de réponses concernant la première modalité. Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants

Tableau A2

Etes-vous favorable à la mise en libre service, dans les pharmacies, de certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

	(en %)						
	Oui, très favorable	Oui, assez favorable	TOTAL « oui »	Non, peu favorable	Non, pas du tout favorable	TOTAL « non »	Total (yc nsp)
Sexe :							
Homme	14	36	50	23	26	49	100
Femme	12	32	44	24	31	55	100
Age :							
Moins de 25 ans	13	35	48	27	23	50	100
25 à 39 ans	13	33	46	24	29	53	100
40 à 59 ans	14	34	48	24	27	51	100
60 à 69 ans	17	30	47	19	32	51	100
70 ans et plus	8	35	43	23	34	57	100
Diplôme :							
Aucun diplôme (cep)	12	29	41	22	37	59	100
Bepc (inférieur au bac)	13	34	47	24	28	52	100
Bac (niveau bac)	14	41	55	21	23	44	100
Diplôme du supérieur	15	32	47	25	26	51	100
PCS :							
Indépendant	ns	47	59	21	20	41	100
Cadre supérieur	16	34	50	23	26	49	100
Profession intermédiaire	12	34	46	26	27	53	100
Employé	16	29	45	23	30	53	100
Ouvrier	11	35	45	24	30	54	100
Retraité	12	33	45	21	34	55	100
Reste au foyer	13	31	44	25	30	55	100
Autre inactif (étudiant)	12	39	51	27	19	46	100
Chômeur	12	31	43	17	40	57	100
Sexe * activité :							
Homme actif	13	38	51	25	23	48	100
Homme inactif	16	32	48	21	30	51	100
Femme active	15	30	45	25	30	55	100
Femme inactive	10	33	43	23	33	56	100
Revenu mensuel du foyer :							
Moins de 900 €	15	30	45	22	32	54	100
900 à 1 500 €	11	34	45	19	35	54	100
1 500 à 2 300 €	13	33	46	25	29	54	100
2 300 à 3 100 €	14	34	48	24	28	52	100
3 100 € et plus	16	34	50	26	23	49	100
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	11	35	46	23	30	53	100
2 000 à 20 000 hab.	16	30	46	24	29	53	100
20 000 à 100 000 hab.	11	31	42	24	33	57	100
100 000 hab. et plus	14	36	50	24	26	50	100
Paris, agglo. parisienne	15	33	48	23	28	51	100
Achat de médicaments hors prescription :							
Acheteur « régulier »	18	38	56	21	23	44	100
Acheteur « rare »	12	32	44	24	31	55	100
Ensemble de la population	13	34	47	23	29	52	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau A3

Etes-vous favorable à l'idée de permettre aux grandes surfaces de vendre en libre service des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

	Oui, très favorable	Oui, assez favorable	TOTAL « oui »	Non, peu favorable	Non, pas du tout favorable	TOTAL « non »	Total (yc nsp)
(en %)							
Sexe :							
Homme	13	26	39	19	42	61	100
Femme	11	19	30	19	51	70	100
Age :							
Moins de 25 ans	13	16	29	28	43	71	100
25 à 39 ans	10	21	31	19	50	69	100
40 à 59 ans	14	24	38	18	43	61	100
60 à 69 ans	16	24	40	16	44	60	100
70 ans et plus	6	23	29	18	53	71	100
Diplôme :							
Aucun diplôme (cep)	9	22	31	18	51	69	100
Bepc (inférieur au bac)	13	22	35	20	45	65	100
Bac (niveau bac)	15	22	37	19	44	63	100
Diplôme du supérieur	12	22	34	18	47	65	100
PCS :							
Indépendant	ns	30	42	<i>15</i>	43	58	100
Cadre supérieur	<i>12</i>	27	39	<i>16</i>	45	61	100
Profession intermédiaire	15	19	34	20	45	65	100
Employé	13	25	38	17	45	62	100
Ouvrier	<i>10</i>	22	32	23	45	68	100
Retraité	10	23	33	17	49	66	100
Reste au foyer	<i>11</i>	18	29	18	52	70	100
Autre inactif (étudiant)	16	16	32	28	40	68	100
Chômeur	ns	<i>20</i>	27	22	51	73	100
Sexe * activité :							
Homme actif	13	27	40	19	41	60	100
Homme inactif	12	25	37	19	43	62	100
Femme active	13	20	33	18	49	67	100
Femme inactif	10	17	27	20	53	73	100
Revenu mensuel du foyer :							
Moins de 900 €	<i>11</i>	16	27	21	52	73	100
900 à 1 500 €	10	22	32	19	49	68	100
1 500 à 2 300 €	14	22	36	19	45	64	100
2 300 à 3 100 €	12	22	34	18	48	66	100
3 100 € et plus	13	26	39	16	44	60	100
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	9	25	34	17	49	66	100
2 000 à 20 000 hab.	11	17	28	25	46	71	100
20 000 à 100 000 hab.	11	21	32	18	50	68	100
100 000 hab. et plus	13	25	38	18	44	62	100
Paris, aggl. parisienne.....	15	20	35	20	44	64	100
Achat de médicaments hors prescription :							
Acheteur « régulier »	16	25	41	17	42	59	100
Acheteur « rare »	11	21	32	19	48	67	100
Ensemble de la population	12	22	34	19	47	66	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau A4

Certains envisagent aussi la possibilité d'autoriser des commerces de proximité à vendre certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés. Y êtes-vous favorable ?

	(en %)						
	Oui, très favorable	Oui, assez favorable	TOTAL « oui »	Non, peu favorable	Non, pas du tout favorable	TOTAL « non »	Total (yc nsp)
Sexe :							
Homme	10	19	29	19	52	71	100
Femme	7	15	22	19	59	78	100
Age :							
Moins de 25 ans	7	15	22	25	53	78	100
25 à 39 ans	7	18	25	18	57	75	100
40 à 59 ans	10	18	28	18	54	72	100
60 à 69 ans	8	20	28	18	54	72	100
70 ans et plus	6	13	19	17	63	80	100
Diplôme :							
Aucun diplôme (cep)	8	16	24	15	61	76	100
Bepc (inférieur au bac)	7	17	24	21	55	76	100
Bac (niveau bac)	11	18	29	19	51	70	100
Diplôme du supérieur	8	18	26	19	55	74	100
PCS :							
Indépendant	ns	21	33	16	51	67	100
Cadre supérieur	ns	24	31	19	50	69	100
Profession intermédiaire	9	16	25	21	54	75	100
Employé	9	17	26	17	57	74	100
Ouvrier	7	17	24	19	57	76	100
Retraité	7	15	22	17	61	78	100
Reste au foyer	9	19	28	20	52	72	100
Autre inactif (étudiant)	ns	14	23	24	52	76	100
Chômeur	ns	20	24	17	59	76	100
Sexe * activité :							
Homme actif	10	20	30	19	51	70	100
Homme inactif	9	18	27	19	53	72	100
Femme active	8	15	23	19	58	77	100
Femme inactive	6	15	21	19	60	79	100
Revenu mensuel du foyer :							
Moins de 900 €	ns	12	19	19	61	80	100
900 à 1 500 €	9	16	25	18	57	75	100
1 500 à 2 300 €	8	17	25	20	55	75	100
2 300 à 3 100 €	7	17	24	18	58	76	100
3 100 € et plus	10	18	28	19	53	72	100
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	7	18	25	19	55	74	100
2 000 à 20 000 hab.	9	11	20	22	58	80	100
20 000 à 100 000 hab.	8	20	28	16	56	72	100
100 000 hab. et plus	9	19	28	17	55	72	100
Paris, agglo. parisienne.....	9	15	24	19	57	76	100
Achat de médicaments hors prescription :							
Acheteur « régulier »	10	21	31	17	52	69	100
Acheteur « rare »	8	16	24	19	57	76	100
Ensemble de la population	8	17	25	19	56	75	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau A5

D'après vous, la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies, aura-t-il pour effet d'inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	59	40	100
Femme	61	37	100
Age :			
Moins de 25 ans	63	37	100
25 à 39 ans	56	42	100
40 à 59 ans	60	39	100
60 à 69 ans	64	33	100
70 ans et plus	61	36	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	64	33	100
Bepc (inférieur au bac)	64	35	100
Bac (niveau bac)	57	42	100
Diplôme du supérieur	52	47	100
PCS :			
Indépendant	54	45	100
Cadre supérieur	46	53	100
Profession intermédiaire	53	46	100
Employé	65	34	100
Ouvrier	60	38	100
Retraité	63	35	100
Reste au foyer	62	37	100
Autre inactif (étudiant)	69	31	100
Chômeur	55	45	100
Sexe * activité :			
Homme actif	58	41	100
Homme inactif	61	38	100
Femme active	58	41	100
Femme inactive	64	34	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	65	34	100
900 à 1 500 €	65	35	100
1 500 à 2 300 €.....	60	39	100
2 300 à 3 100 €.....	61	38	100
3 100 €et plus	55	44	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	55	43	100
2 000 à 20 000 hab.	59	40	100
20 000 à 100 000 hab.	67	32	100
100 000 hab. et plus	59	39	100
Paris, agglomération parisienne	65	33	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	59	41	100
Acheteur « rare »	61	38	100
Ensemble de la population	60	38	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A6

D'après vous, la mise en accès libre de certains médicaments dans les **pharmacies**, aura-t-il pour effet d'inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	60	38	100
Femme	58	40	100
Age :			
Moins de 25 ans	71	28	100
25 à 39 ans	62	36	100
40 à 59 ans	58	40	100
60 à 69 ans	52	46	100
70 ans et plus	50	47	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	48	49	100
Bepc (inférieur au bac)	61	38	100
Bac (niveau bac)	62	36	100
Diplôme du supérieur	65	34	100
PCS :			
Indépendant	57	42	100
Cadre supérieur	66	32	100
Profession intermédiaire	63	35	100
Employé	59	39	100
Ouvrier	61	38	100
Retraité	51	46	100
Reste au foyer	52	47	100
Autre inactif (étudiant)	74	25	100
Chômeur	58	40	100
Sexe * activité :			
Homme actif	61	37	100
Homme inactif	57	40	100
Femme active	62	36	100
Femme inactive	55	43	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	52	43	100
900 à 1 500 €	59	40	100
1 500 à 2 300 €	62	37	100
2 300 à 3 100 €	59	39	100
3 100 € et plus	59	39	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	55	43	100
2 000 à 20 000 hab.	57	42	100
20 000 à 100 000 hab.	57	42	100
100 000 hab. et plus	63	35	100
Paris, agglomération parisienne	61	37	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	61	38	100
Acheteur « rare »	58	40	100
Ensemble de la population	59	39	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A7

D'après vous, la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies, aura-t-il pour effet de mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	50	48	100
Femme	52	46	100
Age :			
Moins de 25 ans	55	43	100
25 à 39 ans	52	46	100
40 à 59 ans	54	45	100
60 à 69 ans	48	51	100
70 ans et plus	44	52	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	49	47	100
Bepc (inférieur au bac)	55	43	100
Bac (niveau bac)	48	51	100
Diplôme du supérieur	49	50	100
PCS :			
Indépendant	67	33	100
Cadre supérieur	41	57	100
Profession intermédiaire	56	44	100
Employé	53	46	100
Ouvrier	51	47	100
Retraité	47	50	100
Reste au foyer	47	51	100
Autre inactif (étudiant)	60	37	100
Chômeur	45	54	100
Sexe * activité :			
Homme actif	52	47	100
Homme inactif	48	49	100
Femme active	56	43	100
Femme inactive	49	48	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	49	46	100
900 à 1 500 €	51	47	100
1 500 à 2 300 €.....	53	46	100
2 300 à 3 100 €.....	51	48	100
3 100 €et plus	50	48	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	54	43	100
2 000 à 20 000 hab.	50	48	100
20 000 à 100 000 hab.	48	51	100
100 000 hab. et plus	50	49	100
Paris, agglomération parisienne	53	44	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	57	43	100
Acheteur « rare »	50	48	100
Ensemble de la population	51	47	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A8

D'après vous, la mise en accès libre de certains médicaments dans les pharmacies, aura-t-il pour effet de faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	40	58	100
Femme	41	57	100
Age :			
Moins de 25 ans	43	56	100
25 à 39 ans	39	60	100
40 à 59 ans	43	55	100
60 à 69 ans	39	57	100
70 ans et plus	37	60	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	39	57	100
Bepc (inférieur au bac)	44	54	100
Bac (niveau bac)	38	60	100
Diplôme du supérieur	36	61	100
PCS :			
Indépendant	46	53	100
Cadre supérieur	36	64	100
Profession intermédiaire	39	58	100
Employé	42	56	100
Ouvrier	43	55	100
Retraité	38	58	100
Reste au foyer	36	64	100
Autre inactif (étudiant)	49	48	100
Chômeur	43	56	100
Sexe * activité :			
Homme actif	40	59	100
Homme inactif	41	57	100
Femme active	42	56	100
Femme inactif	40	58	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	40	56	100
900 à 1 500 €	38	61	100
1 500 à 2 300 €	44	55	100
2 300 à 3 100 €	43	56	100
3 100 € et plus	39	59	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	37	59	100
2 000 à 20 000 hab.	38	60	100
20 000 à 100 000 hab.	41	58	100
100 000 hab. et plus	41	57	100
Paris, agglomération parisienne	47	50	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	46	53	100
Acheteur « rare »	39	59	100
Ensemble de la population	40	57	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A9

Trouvez-vous que la vente en libre service, dans les grandes surfaces (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés permettrait d'offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	66	33	100
Femme	69	30	100
Age :			
Moins de 25 ans	74	25	100
25 à 39 ans	69	30	100
40 à 59 ans	69	30	100
60 à 69 ans	62	37	100
70 ans et plus	60	38	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	63	36	100
Bepc (inférieur au bac)	69	30	100
Bac (niveau bac)	70	29	100
Diplôme du supérieur	69	31	100
PCS :			
Indépendant	63	37	100
Cadre supérieur	66	34	100
Profession intermédiaire	70	29	100
Employé	73	27	100
Ouvrier	72	27	100
Retraité	60	38	100
Reste au foyer	69	31	100
Autre inactif (étudiant)	73	27	100
Chômeur	70	30	100
Sexe * activité :			
Homme actif	68	31	100
Homme inactif	64	35	100
Femme active	72	27	100
Femme inactive	66	33	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	63	36	100
900 à 1 500 €	66	34	100
1 500 à 2 300 €.....	73	26	100
2 300 à 3 100 €.....	66	34	100
3 100 €et plus	70	29	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	67	31	100
2 000 à 20 000 hab.	66	34	100
20 000 à 100 000 hab.	66	33	100
100 000 hab. et plus	70	30	100
Paris, agglomération parisienne	68	30	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	73	27	100
Acheteur « rare »	66	33	100
Ensemble de la population	68	31	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A10

Trouvez-vous que la vente en libre service, dans les **grandes surfaces** (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés permettrait d'inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	64	35	100
Femme	63	36	100
Age :			
Moins de 25 ans	68	32	100
25 à 39 ans	66	33	100
40 à 59 ans	63	35	100
60 à 69 ans	60	39	100
70 ans et plus	58	40	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	54	45	100
Bepc (inférieur au bac)	63	36	100
Bac (niveau bac)	69	30	100
Diplôme du supérieur	70	28	100
PCS :			
Indépendant	59	40	100
Cadre supérieur	68	32	100
Profession intermédiaire	70	29	100
Employé	65	33	100
Ouvrier	63	36	100
Retraité	58	40	100
Reste au foyer	61	38	100
Autre inactif (étudiant)	69	30	100
Chômeur	61	38	100
Sexe * activité :			
Homme actif	65	34	100
Homme inactif	63	36	100
Femme active	66	33	100
Femme inactive	59	39	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	55	42	100
900 à 1 500 €	63	36	100
1 500 à 2 300 €	68	31	100
2 300 à 3 100 €	61	38	100
3 100 € et plus	67	32	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	61	37	100
2 000 à 20 000 hab.	62	37	100
20 000 à 100 000 hab.	62	37	100
100 000 hab. et plus	68	31	100
Paris, agglomération parisienne	61	37	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	65	34	100
Acheteur « rare »	63	36	100
Ensemble de la population	63	35	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A11

Trouvez-vous que la vente en libre service, dans les **grandes surfaces** (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés permettrait de mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	61	39	100
Femme	57	41	100
Age :			
Moins de 25 ans	67	31	100
25 à 39 ans	62	37	100
40 à 59 ans	61	38	100
60 à 69 ans	56	44	100
70 ans et plus	44	52	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	51	47	100
Bepc (inférieur au bac)	60	39	100
Bac (niveau bac)	62	37	100
Diplôme du supérieur	63	36	100
PCS :			
Indépendant	70	30	100
Cadre supérieur	58	42	100
Profession intermédiaire	63	36	100
Employé	63	36	100
Ouvrier	61	38	100
Retraité	50	48	100
Reste au foyer	52	46	100
Autre inactif (étudiant)	70	26	100
Chômeur	54	46	100
Sexe * activité :			
Homme actif	65	34	100
Homme inactif	55	44	100
Femme active	62	37	100
Femme inactive	53	44	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	51	46	100
900 à 1 500 €	53	45	100
1 500 à 2 300 €	61	39	100
2 300 à 3 100 €	60	39	100
3 100 € et plus	66	34	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	60	38	100
2 000 à 20 000 hab.	53	46	100
20 000 à 100 000 hab.	61	39	100
100 000 hab. et plus	59	40	100
Paris, agglomération parisienne	62	36	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	66	34	100
Acheteur « rare »	57	41	100
Ensemble de la population	59	40	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A12

Trouvez-vous que la vente en libre service, dans les **grandes surfaces** (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés permettrait de faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	50	49	100
Femme	48	51	100
Age :			
Moins de 25 ans	49	50	100
25 à 39 ans	48	51	100
40 à 59 ans	54	45	100
60 à 69 ans	47	51	100
70 ans et plus	40	57	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	42	56	100
Bepc (inférieur au bac)	53	46	100
Bac (niveau bac)	53	47	100
Diplôme du supérieur	46	52	100
PCS :			
Indépendant	51	49	100
Cadre supérieur	48	50	100
Profession intermédiaire	45	54	100
Employé	54	45	100
Ouvrier	51	49	100
Retraité	43	54	100
Reste au foyer	48	51	100
Autre inactif (étudiant)	59	40	100
Chômeur	48	51	100
Sexe * activité :			
Homme actif	49	50	100
Homme inactif	50	48	100
Femme active	51	48	100
Femme inactive	45	53	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	45	54	100
900 à 1 500 €	43	55	100
1 500 à 2 300 €	53	46	100
2 300 à 3 100 €	48	50	100
3 100 € et plus	52	47	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	48	50	100
2 000 à 20 000 hab.	49	51	100
20 000 à 100 000 hab.	50	50	100
100 000 hab. et plus	48	51	100
Paris, agglomération parisienne	50	47	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	57	43	100
Acheteur « rare »	47	52	100
Ensemble de la population	49	50	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A13

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec la proposition :
« la vente libre de médicaments sans ordonnance présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...) ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	79	20	100
Femme	83	16	100
Age :			
Moins de 25 ans	84	15	100
25 à 39 ans	81	18	100
40 à 59 ans	83	17	100
60 à 69 ans	77	23	100
70 ans et plus	81	18	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	81	19	100
Bepc (inférieur au bac)	83	16	100
Bac (niveau bac)	81	19	100
Diplôme du supérieur	80	19	100
PCS :			
Indépendant	84	16	100
Cadre supérieur	76	24	100
Profession intermédiaire	84	15	100
Employé	82	18	100
Ouvrier	84	15	100
Retraité	77	22	100
Reste au foyer	85	15	100
Autre inactif (étudiant)	82	17	100
Chômeur	81	19	100
Sexe * activité :			
Homme actif	81	18	100
Homme inactif	77	22	100
Femme active	85	15	100
Femme inactive	83	17	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	80	18	100
900 à 1 500 €	82	18	100
1 500 à 2 300 €	84	16	100
2 300 à 3 100 €	83	17	100
3 100 € et plus	82	17	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	85	15	100
2 000 à 20 000 hab.	80	19	100
20 000 à 100 000 hab.	81	19	100
100 000 hab. et plus	82	17	100
Paris, agglomération parisienne	76	23	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	75	24	100
Acheteur « rare »	83	16	100
Ensemble de la population	81	18	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A14

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec la proposition :
« la vente libre de médicaments sans ordonnance va faciliter la vie des consommateurs » ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	58	40	100
Femme	56	42	100
Age :			
Moins de 25 ans	66	34	100
25 à 39 ans	63	36	100
40 à 59 ans	58	41	100
60 à 69 ans	48	49	100
70 ans et plus	47	49	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	52	45	100
Bepc (inférieur au bac)	55	44	100
Bac (niveau bac)	66	32	100
Diplôme du supérieur	60	39	100
PCS :			
Indépendant	58	41	100
Cadre supérieur	57	41	100
Profession intermédiaire	63	36	100
Employé	58	41	100
Ouvrier	62	37	100
Retraité	48	49	100
Reste au foyer	55	44	100
Autre inactif (étudiant)	69	28	100
Chômeur	53	47	100
Sexe * activité :			
Homme actif	61	38	100
Homme inactif	55	43	100
Femme active	61	38	100
Femme inactive	52	46	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	50	48	100
900 à 1 500 €	54	44	100
1 500 à 2 300 €.....	62	37	100
2 300 à 3 100 €.....	57	42	100
3 100 €et plus	61	37	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	57	41	100
2 000 à 20 000 hab.	51	48	100
20 000 à 100 000 hab.	56	43	100
100 000 hab. et plus	60	39	100
Paris, agglomération parisienne	60	37	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	64	35	100
Acheteur « rare »	55	43	100
Ensemble de la population	57	41	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A15

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec la proposition :
« la vente libre de médicaments sans ordonnance va conduire à une diminution
du nombre de pharmacies sur le territoire » ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	52	46	100
Femme	55	43	100
Age :			
Moins de 25 ans	60	38	100
25 à 39 ans	55	44	100
40 à 59 ans	55	44	100
60 à 69 ans	48	50	100
70 ans et plus	47	46	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	54	42	100
Bepc (inférieur au bac)	58	40	100
Bac (niveau bac)	50	49	100
Diplôme du supérieur	47	50	100
PCS :			
Indépendant	58	41	100
Cadre supérieur	53	45	100
Profession intermédiaire	48	50	100
Employé	54	44	100
Ouvrier	62	37	100
Retraité	47	48	100
Reste au foyer	58	41	100
Autre inactif (étudiant)	54	43	100
Chômeur	58	41	100
Sexe * activité :			
Homme actif	55	43	100
Homme inactif	48	49	100
Femme active	55	44	100
Femme inactive	55	41	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	58	39	100
900 à 1 500 €	56	41	100
1 500 à 2 300 €.....	56	42	100
2 300 à 3 100 €.....	54	44	100
3 100 €et plus	46	53	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	54	42	100
2 000 à 20 000 hab.	59	40	100
20 000 à 100 000 hab.	48	50	100
100 000 hab. et plus	53	45	100
Paris, agglomération parisienne	50	46	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	53	46	100
Acheteur « rare »	53	44	100
Ensemble de la population	53	44	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A16

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec la proposition :
« la vente libre de médicaments sans ordonnance va diminuer les consultations
des médecins et réduire leurs prescriptions » ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	50	49	100
Femme	56	43	100
Age :			
Moins de 25 ans	65	35	100
25 à 39 ans	57	43	100
40 à 59 ans	53	46	100
60 à 69 ans	45	54	100
70 ans et plus	44	53	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	53	45	100
Bepc (inférieur au bac)	55	45	100
Bac (niveau bac)	57	43	100
Diplôme du supérieur	48	50	100
PCS :			
Indépendant	55	45	100
Cadre supérieur	43	57	100
Profession intermédiaire	53	46	100
Employé	61	39	100
Ouvrier	58	42	100
Retraité	43	55	100
Reste au foyer	55	45	100
Autre inactif (étudiant)	64	36	100
Chômeur	62	37	100
Sexe * activité :			
Homme actif	52	47	100
Homme inactif	47	51	100
Femme active	58	42	100
Femme inactive	55	44	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	54	45	100
900 à 1 500 €	59	41	100
1 500 à 2 300 €.....	60	40	100
2 300 à 3 100 €.....	48	52	100
3 100 €et plus	45	54	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	53	46	100
2 000 à 20 000 hab.	48	52	100
20 000 à 100 000 hab.	58	41	100
100 000 hab. et plus	54	46	100
Paris, agglomération parisienne	54	44	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	57	42	100
Acheteur « rare »	52	47	100
Ensemble de la population	53	46	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Tableau A17

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec la proposition :
« la vente libre de médicaments sans ordonnance va globalement
faire baisser les prix de ces produits » ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	47	51	100
Femme	41	58	100
Age :			
Moins de 25 ans	48	51	100
25 à 39 ans	45	54	100
40 à 59 ans	46	53	100
60 à 69 ans	42	57	100
70 ans et plus	33	63	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (cep)	36	61	100
Bepc (inférieur au bac)	46	53	100
Bac (niveau bac)	47	52	100
Diplôme du supérieur	45	54	100
PCS :			
Indépendant	51	47	100
Cadre supérieur	41	58	100
Profession intermédiaire	44	55	100
Employé	47	51	100
Ouvrier	45	55	100
Retraité	38	59	100
Reste au foyer	40	60	100
Autre inactif (étudiant)	52	47	100
Chômeur	41	57	100
Sexe * activité :			
Homme actif	46	52	100
Homme inactif	47	50	100
Femme active	46	54	100
Femme inactive	36	62	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	35	61	100
900 à 1 500 €	38	61	100
1 500 à 2 300 €	45	53	100
2 300 à 3 100 €	44	55	100
3 100 € et plus	49	51	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	43	53	100
2 000 à 20 000 hab.	42	58	100
20 000 à 100 000 hab.	45	55	100
100 000 hab. et plus	43	56	100
Paris, agglomération parisienne	44	54	100
Achat de médicaments hors prescription :			
Acheteur « régulier »	51	49	100
Acheteur « rare »	41	57	100
Ensemble de la population	43	55	100

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008

Tableau A18
Les deux avantages principaux de l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance

Cumul des deux réponses

	Une diminution des prix	Un gain de temps pour les consommateurs	Des plages horaires plus étendues pour s'approvisionner	La fin du monopole pour les pharmacies	Une automédication plus facile	Une meilleure comparabilité des produits disponibles	Une baisse du nombre de contrefaçons vendues sur Internet	Une possibilité de nouveau marché pour les commerces de proximité	Aucun avantage
(en %)									
Sexe :									
Homme	36	34	18	19	15	13	6	7	28
Femme	31	31	16	13	15	13	9	6	36
Age :									
Moins de 25 ans	37	41	26	<i>10</i>	17	12	<i>11</i>	6	21
25 à 39 ans	32	36	20	15	15	15	8	8	29
40 à 59 ans	35	33	15	20	16	13	7	6	30
60 à 69 ans	32	23	<i>11</i>	17	15	13	7	7	41
70 ans et plus	29	27	15	12	10	<i>10</i>	7	ns	45
Diplôme :									
Aucun diplôme (cep)	30	29	14	14	11	10	6	5	43
Bepc (inférieur au bac)	37	33	17	17	17	14	8	6	29
Bac (niveau bac)	34	35	19	16	17	14	10	7	27
Diplôme du supérieur	29	34	20	16	15	16	8	8	30
PCS :									
Indépendant	27	33	ns	<i>19</i>	<i>18</i>	ns	ns	ns	39
Cadre supérieur	28	37	22	<i>14</i>	<i>10</i>	<i>16</i>	ns	ns	34
Profession intermédiaire	33	30	18	19	16	16	8	7	30
Employé	34	39	19	15	16	15	8	6	26
Ouvrier	39	33	21	18	15	13	9	7	25
Retraité	32	26	14	14	13	12	7	6	40
Reste au foyer	29	29	<i>10</i>	17	<i>13</i>	<i>12</i>	7	ns	44
Autre inactif (étudiant)	41	42	24	<i>11</i>	22	<i>14</i>	<i>10</i>	ns	<i>15</i>
Chômeur	31	35	21	<i>16</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	ns	ns	35
Ensemble de la population	33	33	17	16	15	13	8	6	32

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau A18 (suite)

Les deux avantages principaux de l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance

Cumul des deux réponses

	(en %)								
	Une diminution des prix	Un gain de temps pour les consommateurs	Des plages horaires plus étendues pour s'approvisionner	La fin du monopole pour les pharmacies	Une automédication plus facile	Une meilleure comparabilité des produits disponibles	Une baisse du nombre de contrefaçons vendues sur Internet	Une possibilité de nouveau marché pour les commerces de proximité	Aucun avantage
Sexe * activité :									
Homme actif	35	36	21	21	16	14	6	7	25
Homme inactif	37	31	14	17	15	12	7	6	32
Femme active	34	33	16	13	16	16	9	8	31
Femme inactive	29	30	16	13	14	12	9	5	40
Revenu mensuel du foyer :									
Moins de 900 €.....	33	27	8	12	9	<i>10</i>	14	8	43
900 à 1 500 €.....	31	31	17	15	14	11	6	8	37
1 500 à 2 300 €.....	34	32	17	16	14	15	7	4	34
2 300 à 3 100 €.....	35	34	21	13	15	16	7	7	30
3 100 €et plus	35	33	21	18	19	13	9	8	25
Taille d'agglomération :									
Moins de 2 000 hab.	31	33	15	16	16	11	8	7	33
2 000 à 20 000 hab.	34	37	16	18	14	12	5	7	31
20 000 à 100 000 hab.	32	25	19	16	15	13	7	8	36
100 000 hab. et plus	35	33	19	15	14	14	8	5	30
Paris, agglomération parisienne .	32	31	16	15	14	16	9	6	33
Achat de médicaments hors prescription :									
Acheteur « régulier »	37	32	16	15	19	16	9	7	27
Acheteur « rare »	32	33	17	16	14	12	8	6	34
Ensemble de la population	33	33	17	16	15	13	8	6	32

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Tableau A19

Les deux inconvénients principaux de l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance

Cumul des deux réponses

	Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	La banalisation de l'automédication	La multiplication des contrefaçons	L'atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé	La disparition de certaines pharmacies	Une augmentation du nombre de médicaments proposés	Le renforcement du rôle prédominant de la grande distribution	La création de circuits parallèles de distribution des médicaments	(en %) Aucun inconvénient
Sexe :									
Homme	67	40	22	17	15	9	9	7	8
Femme	75	38	23	17	18	7	5	6	4
Age :									
Moins de 25 ans	74	42	18	17	22	8	7	ns	ns
25 à 39 ans	75	43	18	20	15	6	9	6	5
40 à 59 ans	68	39	24	17	17	7	7	8	7
60 à 69 ans	68	38	28	13	16	7	ns	<i>11</i>	7
70 ans et plus	73	31	24	16	17	13	6	ns	6
Diplôme :									
Aucun diplôme (cep)	73	31	26	13	23	10	4	5	7
Bepc (inférieur au bac)	70	36	27	17	19	8	7	8	5
Bac (niveau bac)	72	49	18	16	12	8	9	7	5
Diplôme du supérieur	73	46	15	22	10	6	9	7	7
PCS :									
Indépendant	67	42	24	<i>18</i>	<i>17</i>	ns	ns	ns	ns
Cadre supérieur	64	45	20	22	ns	ns	14	ns	ns
Profession intermédiaire	70	47	14	22	12	7	7	9	7
Employé	75	41	24	17	19	7	6	5	ns
Ouvrier	70	33	28	12	21	8	9	7	7
Retraité	71	33	27	15	15	9	6	7	6
Reste au foyer	77	35	20	16	23	8	ns	8	ns
Autre inactif (étudiant)	75	49	12	20	19	ns	10	ns	ns
Chômeur	71	33	30	<i>14</i>	<i>21</i>	ns	ns	ns	ns
Ensemble de la population	72	39	22	17	17	8	7	7	6

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Tableau A19 (suite)

Les deux inconvénients principaux de l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance

Cumul des deux réponses

	(en %)								
	Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	La banalisation de l'automédication	La multiplication des contrefaçons	L'atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé	La disparition de certaines pharmacies	Une augmentation du nombre de médicaments proposés	Le renforcement du rôle prédominant de la grande distribution	La création de circuits parallèles de distribution des médicaments	Aucun inconvénient
Sexe * activité :									
Homme actif	68	42	19	18	15	8	9	7	8
Homme inactif	67	37	25	16	15	9	10	7	7
Femme active	74	42	23	18	16	6	6	7	4
Femme inactive	77	35	23	17	20	8	5	5	5
Revenu mensuel du foyer :									
Moins de 900 €.....	79	36	22	<i>15</i>	18	7	ns	ns	9
900 à 1 500 €.....	73	38	22	11	21	9	6	5	7
1 500 à 2 300 €.....	72	36	24	17	19	8	7	8	5
2 300 à 3 100 €.....	73	37	25	17	16	8	7	7	6
3 100 €et plus	68	47	17	23	11	6	11	8	6
Taille d'agglomération :									
Moins de 2 000 hab.	72	39	24	15	18	7	7	8	4
2 000 à 20 000 hab.	72	37	24	18	19	9	8	4	5
20 000 à 100 000 hab.	75	46	21	13	14	ns	6	9	7
100 000 hab. et plus	72	36	20	20	19	9	8	5	5
Paris, agglomération parisienne .	66	41	24	18	12	8	5	8	9
Achat de médicaments hors prescription :									
Acheteur « régulier »	72	42	24	16	16	7	8	7	5
Acheteur « rare »	71	38	22	17	17	8	7	7	6
Ensemble de la population	72	39	22	17	17	8	7	7	6

Source : CREDOC – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

**Questions sur ce thème insérées dans l'enquête du CREDOC
« Conditions de vie et Aspirations des Français »
(Vague de Juin 2008)**

Q1 - Vous, personnellement, vous arrive-t-il d'acheter des médicaments sur votre propre initiative, sans prescription médicale ?

(Enumérez)

	%
. Très souvent	5
. Assez souvent	18
. Rarement	35
. Jamais	42
. Ne sait pas	-

Q2 - Certains médicaments vont être prochainement mis en accès libre dans les pharmacies. Il s'agit uniquement de médicaments délivrés sans ordonnance, et non-remboursés. On pourra les choisir dans les pharmacies dans une zone dite de libre accès. D'après vous, cela aura-t-il pour effet ...

(Une réponse par ligne)

	Oui	Non	NSP
. De mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix ?	51	47	2
. De faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance ?	40	57	2
. D'inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments ?	59	39	2
. D'inciter les consommateurs à davantage demander conseil à leur pharmacien ?	60	38	1

Q3 - Etes-vous favorable à cette mise en libre accès, dans les pharmacies, de certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

(Enumérez)

. Oui, très favorable	13
. Oui, assez favorable	34
. Non, peu favorable	23
. Non, pas du tout favorable	29
. Ne sait pas	1

Q4 - Imaginons qu'on autorise la vente en libre service, dans les grandes surfaces (et dans les parapharmacies), des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés. Trouvez-vous que cela permettrait ...

(Une réponse par ligne)

- . De mieux faire jouer la concurrence en permettant aux consommateurs de comparer les produits et les prix ?
- . De faire durablement baisser les prix des médicaments délivrés sans ordonnance ?
- . D'inciter les clients à acheter davantage ce type de médicaments ?
- . D'offrir aux consommateurs un gain de temps et de praticité ?

Oui	Non	NSP
59	40	1
49	50	1
63	35	1
68	31	1

Q5 - Etes-vous favorable à l'idée de permettre aux grandes surfaces de vendre en libre service les médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

(Enumérez)

- . Oui, très favorable 12
- . Oui, assez favorable 22
- . Non, peu favorable 19
- . Non, pas du tout favorable 47
- . Ne sait pas -

Q6 - Certains envisagent aussi la possibilité d'autoriser des commerces de proximité à vendre certains médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés. Y êtes-vous favorable ?

(Enumérez)

- . Oui, très favorable 8
- . Oui, assez favorable 17
- . Non, peu favorable 19
- . Non, pas du tout favorable 56
- . Ne sait pas -

Q7 - Est-ce que, selon vous, cela permettrait de conserver davantage de commerces de proximité ?

- . Oui 28
- . Non 71
- . Ne sait pas 1

Q8 - Vous personnellement, si vous aviez totalement le choix, où préféreriez-vous acheter les médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

(Présentez la liste)

. Dans les pharmacies	77
. Dans les grandes surfaces	10
. Dans les commerces de proximité	3
. Sur Internet	-
. Indifféremment, selon les cas	9
. Ne sait pas	-

Q9 - Si vous deviez acheter, dans les grandes surfaces, vos médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés, trouveriez-vous indispensable d'avoir sur place quelqu'un pour vous conseiller ?

(Enumérez)

. Oui, un professionnel de santé	87
. Oui, un employé du magasin	3
. Non, ce n'est pas indispensable	10
. Ne sait pas	-

Q10 - Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les propositions suivantes sur l'ouverture du réseau de distribution des médicaments délivrables sans ordonnance et non-remboursés ?

(Une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas
. La vente libre de médicaments délivrables sans ordonnance va globalement faire baisser les prix de ces produits	43	55	2
. La vente libre de médicaments sans ordonnance présente des risques importants pour la santé des consommateurs (abus, automédication...)	81	18	1
. La vente libre de médicaments sans ordonnance va conduire à une diminution du nombre de pharmacies sur le territoire	53	44	2
. La vente libre de médicaments sans ordonnance va diminuer les consultations de médecins et réduire leurs prescriptions	53	46	1
. La vente libre de médicaments sans ordonnance va faciliter la vie des consommateurs	57	41	2

Q11 - Quels sont, pour vous personnellement, les deux avantages principaux que présente l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance ?

(Présentez la liste - classez les deux réponses)

	1 ^{ère} réponse citée	2 ^{ème} réponse citée
. Une meilleure comparabilité des produits disponibles	7	6
. Une diminution des prix	23	10
. Un gain de temps pour les consommateurs	19	14
. La fin du monopole des pharmacies	8	8
. Une automédication plus facile	7	8
. Des plages horaires plus étendues pour s'approvisionner	7	10
. Une baisse du nombre de contrefaçons vendues sur Internet	3	5
. Une possibilité de nouveau marché pour certains commerces de proximité	1	5
. Aucun avantage	24	8
. <i>Ne sait pas</i>	1	1
. <i>Non concerné (*)</i>	-	24

(*) sont classés ici les individus ayant répondu « aucun avantage » en premier choix. Ils ne pouvaient donc formuler un deuxième choix à cette question.

Q12 - Quels sont, pour vous personnellement, les deux inconvénients principaux que présente l'ouverture du réseau de vente des médicaments délivrables sans ordonnance ?

(Présentez la liste - classez les deux réponses)

	1 ^{ère} réponse citée	2 ^{ème} réponse citée
. Le risque d'abus, de contre-indications ou d'erreurs sur le médicament choisi	58	14
. La banalisation de l'automédication	16	23
. La multiplication des contrefaçons	7	15
. L'atténuation du rôle de conseil joué par les professionnels de santé	4	13
. Le renforcement du rôle prédominant de la grande distribution	2	5
. La disparition de certaines pharmacies	6	11
. Une augmentation du nombre de médicaments proposés	2	6
. La création de circuits parallèles de distribution des médicaments	1	6
. Aucun inconvénient	3	3
. <i>Ne sait pas</i>	1	1
. <i>Non concerné (**)</i>	-	3

(*) sont classés ici les individus ayant répondu « aucun inconvénient » en premier choix. Ils ne pouvaient donc formuler un deuxième choix à cette question.